

UN AN DU MANDAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE
La restauration de l'autorité de l'Etat, pierre angulaire de l'édification de l'Etat de droit

P. 3

MAROC - ISRAËL
Un journaliste marocain : "l'Algérie est visée via la normalisation israélo-marocaine"

P. 24

PARLEMENT
Adoption à l'unanimité du projet de loi de règlement budgétaire 2018

P. 24

LUTTE CONTRE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Le Gouvernement compte lancer la vaccination dès janvier prochain

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné lundi des instructions pour assurer, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la disponibilité du vaccin contre le Coronavirus (Covid-19) et le lancement de l'opération de vaccination dès janvier prochain. Abdelaziz Djerad, a, en effet présidé, une réunion consacrée à l'examen des voies et moyens pour l'acquisition du vaccin contre le Coronavirus (COVID-19). Ont pris part à cette réunion les Ministres en charge des Affaires Etrangères, de la Santé, des Transports, de l'Industrie Pharmaceutique, de la Réforme Hospitalière ainsi que le Président de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, les membres du Comité Scientifique de suivi de l'évolution de la Pandémie du COVID-19 et les représentants du Ministère de la Défense Nationale. P. 10

DKnews/APS



HISTOIRE-ARCHIVES

L'Algérie veut "la totalité" de ses archives de la France (Chikhi)

P. 3

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

L'ONS désormais sous la tutelle du ministre de la Numérisation et des Statistiques

P. 4

HYDROCARBURES

Sonatrach a préservé ses capacités de production et évité d'importantes pertes (Hakkar)

P. 6

SANTÉ

CHIMIOTHÉRAPIE
7 questions sur la chute de cheveux

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (5^E JOURNÉE)

CSC - USMA à l'affiche, la JSS pour une place de leader

P. 21



PERSONNALITÉS-HISTOIRE

Abane Ramdane avait une vénération pour l'unité nationale (universitaires)

P. 16

AIR ALGÉRIE

"Le programme de rapatriement se poursuivra jusqu'à la résorption de toutes les demandes"

P. 24

ALGER

Saisie d'une arme à feu semi-automatique et de 12 cartouches



Les services de Sûreté nationale de la wilaya d'Alger ont arrêté 4 individus et saisi une arme à feu semi-automatique et 12 cartouches, et plus de 100 comprimés psychotropes dans le cadre du traitement de 4 affaires distinctes, a indiqué, lundi, un communiqué de la Sûreté nationale.

«Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont traité 4 affaires distinctes qui se sont soldées par la saisie d'une arme à feu semi-automatique et 12 cartouches, 117 comprimés psychotropes et l'arrestation de 06 individus, dont une femme», ajoute le communiqué.

La première affaire a été traitée par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Rouiba, laquelle a agi sur fond d'une information confirmée pour l'arrestation d'un individu suspect, dont la perquisition du domicile a permis la saisie d'une arme à feu semi-automatique et 12 cartouches de munition, précise la même source.

Par ailleurs, les trois autres affaires liées à la possession et au trafic de drogues et de psychotropes traitées par la brigade de la police judiciaire de la circonscription administrative de Bir Mourad Rais ont permis l'arrestation de 05 individus suspects, dont une femme et la saisie de 117 comprimés psychotropes, une potion sédative, une arme blanche prohibée (couteau) et un téléphone mobile.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Perturbation dans les communes de Blida et Ouled Aich

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable interviendra, demain mardi, dans les quartiers de la commune d'Ouled Aich et de la partie-Est de la commune de Blida, a indiqué l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux dans un communiqué.

Cette coupure d'eau est due à une fuite importante dans la conduite de pompage (d'un diamètre de 600 mm) de la station de pompage de Beni Tamou, où les équipes d'intervention sont à pied d'œuvre pour réparer la panne, est-il ajouté dans le communiqué.

Rassurant ses abonnés, l'unité ADE de Blida a assuré que l'AEP reprendra progressivement dès parachevement de ces travaux.

GESTION DES DÉCHETS

La récupération et la valorisation des déchets ménagers pourraient générer quelque 92 mds DA/an

Le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane a affirmé lundi à Alger que la récupération et la valorisation des déchets ménagers seraient à même de générer des recettes de l'ordre de 92 mds DA/an.

Soulignant que les déchets ménagers issus des bouteilles des boissons gazeuses et des eaux minérales représentent 4% soit 470.000 tonnes/an, le même responsable a fait savoir que la valorisation de ce type de plastique pourrait créer 7.600 postes d'emploi directs/an.

Pour rappel, le nombre de structures de récupération et de recyclage des déchets non dangereux (DND) s'élevait à 444 structures en 2019, tandis que le nombre d'opérateurs de ce domaine était estimé à 4080 durant la même année, selon un document de la même agence.

CONSEIL DE LA CONCURRENCE
Changement d'adresse de son siège à Alger

Le Conseil de la concurrence a annoncé lundi dans un communiqué le changement de l'adresse de son siège social au niveau d'Alger, et ce, depuis le 1 décembre 2020.

"Le Conseil de la concurrence informe les administrations, les opérateurs économiques, les associations professionnelles et syndicales ainsi que les associations de protection des consommateurs et toutes les parties concernées du changement d'adresse de son siège à partir du 1er décembre 2020 à l'adresse suivante : 22, Rue Didouche Mourad - Alger", a précisé la même source.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE
Tissemsilt: suspension dans cinq communes pour travaux (ADE)

Cinq communes de la wilaya de Tissemsilt connaîtront une coupure d'eau potable à cause de travaux de transfert d'une conduite, a-t-on appris lundi auprès de l'unité de wilaya de l'Algérienne des eaux (ADE).

La suspension touchera mardi et mercredi les communes de Tissemsilt, Ouled Bessam, Sidi Abed, Khemisti et Layoune à cause de travaux programmés pour le transfert d'eau à partir d'une conduite de 800 millimètres raccordée à la chaîne de production du barrage de Koudiet Rosfa, qui seront concrétisés par l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRF), a-t-on indiqué.

L'unité de l'ADE a souligné que l'opération d'alimentation en eau potable reprendra de manière régulière et ordinaire directement après la fin de ces travaux.

ENVIRONNEMENT - FAUNE

Oran : découverte de deux zerdis morts dans la forêt de Canastel

Deux zerdis ont été découverts morts dans la forêt de Canastel (Oran), a-t-on appris lundi du président de l'association d'ornithologie et de protection de l'environnement ChafiAllah Maamar.

L'un des deux animaux d'une longueur de 50 et de 40 centimètres a été découvert dimanche par l'association dans un état de décomposition avancé, a-t-il indiqué à l'APS, soulignant que cette espèce rare menacée de disparition serait battu à mort et l'autre capturée dans un piège.

Le zerdi ou mangouste est une espèce rare classée dans la liste des animaux non domestiques protégés en vertu du décret exécutif 235-12 du 24 mai 2012, a affirmé M.

Maamar, rappelant que son association avait repéré un zerdi pour la première fois au niveau de la forêt de Sidi Bakhti dans la daïra de Boutlellis (ouest d'Oran).

Le zerdi est un mammifère carnivore, agile, vif, mince et allongé, à queue presque aussi longue que le corps.

Il se nourrit d'insectes, de rongeurs, d'amphibiens, de reptiles et d'oeufs.

MOSTAGANEM

Mort de deux travailleurs suite à un glissement de terrain dans un chantier



Deux travailleurs sont morts et un autre a été blessé lundi suite au glissement de terrain dans un chantier de travaux d'assainissement dans la commune de Sidi Ali (Mostaganem), a-t-on appris auprès de la direction de wilaya de la protection civile.

Les unités de la protection civile sont intervenues le matin vers les coups de 10H00 pour sortir les travailleurs de sous les décombres dus à un glissement de terrain survenu dans un chantier de travaux d'assainissement à l'entrée de la ville de Sidi Ali (45 km à l'est de Mostaganem).

Les ouvriers creusaient une tranchée pour prolonger les canalisations d'assainissement lorsqu'ils furent surpris par l'affaissement du sol sur une longueur de 15 mètres et une profondeur de 6 mètres, a indiqué la même source.

Les corps des deux victimes (39 et 47 ans) ont été déposés à la morgue de l'hôpital "Hocine Hamadou" de l'hôpital de la commune de Sidi Ali et le travailleur blessé (45 ans) a été transféré aux urgences médico-chirurgicales du même établissement de santé publique.

Pour l'opération d'intervention d'une heure et demie, les services de la protection civile de l'unité principale ont mobilisé deux unités secondaires de Sidi Ali et Sidi Lakhdar et l'équipe cynotechnique.

CULTURE

Des artistes plasticiens font don de toiles au MAMO



Sept artistes plasticiens ont fait don de toiles au Musée d'arts modernes d'Oran (MAMO), a-t-on appris auprès de cet établissement culturel.

Les toiles appartiennent aux artistes plasticiens Selka Abdelwahab, Hachemi Ameur, Kalouza Mohamed Amine, Cherif Slimane, Halima Salem, Chemirik Dalila et Kaissar Sid Ahmed, a indiqué, à l'APS, la conservatrice du patrimoine au MAMO, sis au centre-ville d'Oran.

Ces œuvres s'ajoutent à 11 autres toiles offertes par un groupe d'artistes, soit 18 toiles au total acquises par le MAMO, a fait savoir Hawa Khadidja, soulignant que "le nombre de toiles offertes aurait pu être plus important s'il n'y a pas eu le gel des activités culturelles à cause de la pandémie du Covid-19".

Les sept toiles d'artistes issus de différentes wilayas du pays ont des thèmes variés, traitant notamment de la glorieuse Guerre de libération nationale et des chouhada, de l'amour de la patrie, de la femme algérienne, ainsi que du patrimoine et de la calligraphie.

UN AN DU MANDAT DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

La restauration de l'autorité de l'Etat, pierre angulaire de l'édification de l'Etat de droit

Les actions engagées pour la restauration de l'autorité de l'Etat, pierre angulaire de l'édification d'une nouvelle République conforme aux aspirations du peuple Algérien, se sont poursuivies avec constance en 2020, première année du mandat du président Abdelmadjid Tebboune.

La restauration de l'autorité de l'Etat a constitué, rappelle-t-on, l'un des 54 engagements du candidat Tebboune qui avait fait part, dès le Conseil des ministres du 5 janvier 2020, de la nécessité de "redresser la situation générale du pays à travers le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le recouvrement de la confiance des citoyens".

L'importance de lutter sans merci contre le fléau de la corruption sous toutes ses formes a été soulignée par le président de la République lors de sa prestation de serment, le 19 décembre 2019, lorsqu'il avait fait part de la nécessité de mettre fin à la prédation, à la prévarication et aux comportements déviants.

Le président de la République avait évoqué, à ce propos, une "stratégie visant à restaurer l'autorité de l'Etat, à travers la poursuite de la lutte contre la corruption, la politique d'impunité et les pratiques relatives à la distribution anarchique des recettes pétrolières".

Une volonté illustrée par la constitutionnalisation dans la loi fondamentale du pays de l'autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, et confortée par l'engagement de M. Tebboune de faire en sorte que les grâces présidentielles "ne toucheraient pas les personnes condamnées et impliquées dans des affaires de corruption".

Les engagements du président de la République en la matière se sont également traduits par les poursuites judiciaires engagées, de manière



résolue, contre tous les responsables, quels que soient leur statut et leur rang, et toutes personnes impliquées – ou présumées impliquées – dans des affaires de corruption ou de dilapidation des richesses du pays.

Restaurer l'autorité de l'Etat, c'est également protéger efficacement les citoyens, en particulier les enfants, catégorie fragile s'il en est, contre les nouvelles formes de criminalité, à leur tête les enlèvements, un phénomène qui a pris de l'ampleur ces dernières années.

Le Président Tebboune avait ordonné, dans ce contexte, "l'application des peines maximales, sans possible allègement ou grâce, contre les auteurs de crimes d'enlèvement de personnes", et ce "quels que soient les tenants et aboutissants de l'acte d'enlèvement". Le Président de la République avait notamment fait part de

"l'engagement de l'Etat à protéger les citoyens, à renforcer la justice et la primauté de la loi en vue de consolider le processus démocratique et restaurer l'autorité de l'Etat pour être juste et protecteur des faibles au vu de la propagation du phénomène d'enlèvement, étranger à notre société".

Pour rappel, un texte de loi prévoyant le "durcissement des sanctions contre l'auteur ou les auteurs d'actes d'enlèvements", a été présenté et voté par les deux chambres du Parlement. L'accusé dans des affaires d'enlèvements est passible, aux termes de cette nouvelle loi, de la peine de mort si la victime est retrouvée morte (assassinée), et de la peine de perpétuité dans le cas où la victime est retrouvée vivante.

Une loi relative à la prévention et à la lutte contre les bandes de quartiers a également été votée par le Parlement, visant à mettre en place

"un cadre législatif de prévention de ce phénomène qui a créé un climat d'insécurité et de terreur dans les cités du fait de la violence et des agressions à l'arme blanche par des bandes criminelles constituées dans les cités". L'efficacité des mesures de restauration de l'autorité de l'Etat et, partant, de recouvrement de la confiance des citoyens, se mesurent également à l'aune de la capacité du pays à bout des résidus du terrorisme et du crime transfrontalier.

A cet égard, l'intensification de la lutte contre les résidus du terrorisme jusqu'à l'éradication définitive de ce phénomène (...) ainsi que contre le crime transfrontalier, le trafic de drogue, la contrebande et l'immigration clandestine", a été soulignée en février 2020 lors d'une réunion extraordinaire du Conseil des ministres, présidée par le président de la République.

AFFAIRES RELIGIEUSES

100 manuscrits numérisés et 12 instituts de formation des imams raccordés au réseau internet (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a indiqué, lundi à Alger, que son département a numérisé 100 manuscrits et raccordé 12 instituts de formation des imams, des structures et des centres culturels au réseau internet haut débit, dans le cadre de la numérisation du secteur pour "préserver la mémoire et le patrimoine".

A l'ouverture d'une journée d'étude par visioconférence sous le thème "numérisation des documents" à laquelle ont pris part 24 directions de wilaya, le ministre a fait savoir que "12 instituts de formation des imams, des structures et des centres culturels ont été raccordés au réseau internet haut débit et qu'un système électronique de communication, d'échange des informations et de formation des imams a été mis en place", soulignant que le secteur recourt principalement au net pour organiser des concours à distance de récitation du saint Coran et répondre aux préoccupations des citoyens concernant divers thèmes, à l'instar de la fatwa.

M. Belmehdi a également indiqué que

son département avait "procédé à la numérisation de 100 manuscrits", ajoutant que des sessions seront organisées sur le traitement du manuscrit et qu'une banque de donnée liée au manuscrit sera créée à l'avenir.

Le ministre a souligné la nécessité de numériser les bibliothèques des mosquées et de réaliser un inventaire général dans le cadre du règlement intérieur, dans le but de donner "plus de valeur au savoir, encourager la lecture et éradiquer l'analphabétisme", ajoutant que son département "a progressé considérablement en matière de numérisation et d'intranet, dans le cadre des orientations du Président de la République et de l'action du gouvernement visant la numérisation pour préserver la mémoire et le patrimoine".

Dans ce sillage, le ministre a fait état d'une opération d'inventaire et de numérisation des bibliothèques de mosquée ainsi que des manuscrits et livres, lancée au niveau de cinq (05) wilayas et qui sera généralisée au reste du pays.

La rencontre a vu la participation de

cadres centraux du ministère, de représentants de la bibliothèque nationale d'El Hamma, de documentalistes et d'archivistes.

Pour ce faire, un grand nombre de techniciens en informatique, documentation, archives et autres cadres ont été formés pour la numérisation du secteur, a rappelé M. Belmehdi. Tenue par visioconférence, la journée d'études portera sur plusieurs axes dont l'enrichissement du programme électronique des bibliothèques de mosquée relevant des établissements sous la tutelle des services externes et centres culturels, ainsi que les méthodes scientifiques et pratiques pour la préservation et l'exploitation des archives. Cette rencontre a pour objectif le développement du domaine de préservation et de gestion des archives, bibliothèques de mosquée et manuscrits selon une méthode moderne. Elle vise aussi la valorisation des documents et archives du secteur, via les TIC, et la mise à niveau et la formation des documentalistes et archivistes.

HISTOIRE-ARCHIVES

L'Algérie réclame la récupération de "la totalité" de ses archives de la France (Chikhi)

Le Conseiller du président de la République en charge des Archives et de la Mémoire nationale, Abdelmadjid Chikhi a indiqué, lundi, que l'Algérie réclamait "la totalité" de ses archives à la France, estimant que "le passé doit faire partie de relations équilibrées" au mieux des intérêts des deux pays.

"L'Algérie réclame la totalité de ses archives dont une grande partie se trouve en France, qui a toujours avancé de faux prétextes, comme par exemple la déclassification de nombre d'archives pourtant réunies depuis plusieurs décennies", a déclaré M. Chikhi sur les ondes de la Radio nationale.

Evoquant le travail bilatéral avec son homologue français Benjamin Stora sur le dossier des archives, M. Chikhi a indiqué n'avoir, à ce jour, pas commencé à travailler avec M. Stora, "qui m'a contacté par téléphone pour s'excuser de ne pouvoir entamer le travail ensemble en raison d'un rapport demandé par le président Macron sur les étapes et les priorités de ce travail pour la partie française", a-t-il expliqué. Le Directeur général des Archives nationales a affirmé, dans ce sens, que "les demandes de la partie algérienne sont claires et ne nécessitent pas de concertations", ajoutant que "la question est immuable car le passé ne saurait être effacé ou oublié. Nous oeuvrons à ce qu'il fasse partie de relations apaisées et équilibrées" à construire au mieux des intérêts des deux pays.

Par ailleurs, M. Chikhi a fait état d'"entraves" au travail de Benjamin Stora évoquant "des parties en France qui cherchent à enterrer le passé et veulent que nous l'oublions". "Il existe dans la société française des associations actives clamant que nous avons volé l'Algérie à la France, et c'est inconcevable", a soutenu M. Chikhi.

S'agissant d'un recours à l'arbitrage international pour la récupération de ces archives, le Directeur général des Archives nationales a fait savoir que "c'est là, une option risquée pour l'Algérie même en ce sens qu'il n'existe pas de partie neutre pour veiller à sa protection, si cette voie est choisie".

Fustigeant la loi française de 2006 décrétant les archives comme partie du domaine public et stipulant qu'elles sont inaliénables et imprescriptibles, M. Chikhi a qualifié cette mesure de "violation" du principe de non-rétroactivité des lois, d'autant, a-t-il ajouté, que le dossier des archives, objet de négociations, n'est pas encore clos".

Pour ce qui est des excuses de la France à l'Algérie, M. Chikhi a estimé que ces excuses ne sont pas quelque chose d'impossible, si nous considérons leur intérêt dans le cadre du dossier de la mémoire affirmant qu'il faut regarder vers l'avenir même si les plaies restent douloureuses et qu'il est difficile d'oublier les crimes de la France coloniale.

Concernant la poursuite de l'entreprise de récupération des restes mortuaires des chouhada algériens conservés en France, M. Chikhi a réitéré la détermination du Président de la République Abdelmadjid Tebboune à rapatrier tous les restes et crânes des héros de l'Algérie, soulignant l'absence d'un nombre exact.

En juillet dernier, l'Algérie a récupéré les restes mortuaires de 24 résistants algériens restés 170 ans conservés au Musée d'histoire naturelle de Paris. Le président de la République avait alors souligné la détermination de l'Etat algérien à "poursuivre l'opération jusqu'à un rapatriement de l'ensemble des restes des résistants algériens pour qu'ils soient enterrés sur la terre pour laquelle ils se sont sacrifiés".

ZONES D'OMBRE

Création de postes d'emploi pour une meilleure prise en charge

Le Conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merrad a affirmé, lundi à Tipasa, que la dynamique opérée dans les zones d'ombre était à même d'engager une réflexion sur leur revitalisation, à travers la création de postes d'emploi pour une meilleure prise en charge de ces zones à l'avenir.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite à cette wilaya pour s'enquérir de près de la situation des zones d'ombre, M. Merrad a précisé que "la relance des projets dans ces zones durant l'année en cours a insufflé une grande dynamique pour y améliorer les conditions de vie et y créer de l'emploi". "Cette dynamique nous amène à engager une réflexion sur la possibilité de créer de nouveaux postes d'emploi à travers l'aménagement de micro-zones d'activité consacrées aux différentes spécialités de l'agriculture", a-t-il dit. Il a cité, à titre d'exemple, la wilaya de Tipasa, une région agricole par excellence, où il y a possibilité de créer des micro-zones d'activité pour la production du miel et dérivés ainsi que des huiles naturelles et autres produits, permettant d'associer la femme au foyer, aux côtés des jeunes, aux activités d'emballage et de conditionnement de cer-

tains produits agricoles. Rappelant le lancement de 50% des projets de santé dans les zones d'ombre durant l'année en cours, en dépit de la situation financière difficile, le Conseiller du président de la République a assuré que l'année 2021 sera "l'année des zones d'ombre par excellence".

Il a fait savoir que des enveloppes financières "considérables" avaient été allouées, au titre de la loi de finance 2021, dont 50 milliards de DA dans le cadre du programme du Plan communal de développement (PCD), 20 milliards de DA consacrés à l'amélioration urbaine et d'autres enveloppes financières octroyées à plusieurs secteurs en relation avec la vie quotidienne du citoyen, à l'image de la santé, l'éducation, les routes et le transport. Concernant la wilaya de Tipasa, M. Merrad qui était accompagné de Mme Labiba Ouina, wali de Tipasa, a indiqué que les projets



connaissent un taux d'avancement "appréciable" notamment les routes, les travaux de désenclavement, l'alimentation en énergie et la scolarisation. Cependant, il reste quelques problèmes en suspens, a-t-il dit, s'engageant à les régler, en coordination avec les autorités locales. Cette 19e visite du conseiller du président de la République dans

des zones d'ombre intervient en application des instructions du Président de la République pour s'enquérir de près de la situation de ces zones, afin d'unifier les visions avec les responsables locaux et d'adresser un message fort au citoyen, à travers la concrétisation de toutes les opérations programmées.

Le même responsable a ins-

pecté les zones d'ombre des communes de Menaceur (région montagneuse) qui recense 15 projets, de Bourkika et de Sidi Rached où il a reçu d'amples explications sur les projets prévus. M. Merrad a également pris connaissance des préoccupations et problèmes des citoyens de ces zones liés essentiellement à la scolarisation, à l'eau potable et au transport. La visite de M. Merrad se poursuivra mardi à Tipasa pour s'enquérir de l'avancement des projets et de la situation des zones d'ombre dans les communes de Damous, Beni Mileuk et Merad. Pour rappel, la wilaya de Tipasa recense 408 zones d'ombre réparties sur 27 communes auxquelles une enveloppe financière de 5,5 mds DA a été allouée. Lors de l'année en cours, 212 projets ont été lancés dont 195 achevés. La réception des projets restants est prévue au premier trimestre de l'année prochaine.

OFFICE NATIONAL DES STATISTIQUES

L'ONS désormais sous la tutelle du ministre de la Numérisation et des Statistiques

Le décret exécutif conférant au ministre de la Numérisation et des Statistiques le pouvoir de tutelle sur l'Office national des statistiques a été publié au Journal officiel (JO) n 74. Ainsi, le décret exécutif n 20-363 du 5 décembre 2020 stipule que "le pouvoir de tutelle sur l'office national des statistiques est conféré au ministre de la Numérisation et des Statistiques qui l'exerce, conformément aux dispositions prévues par la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le JO n 74 comprend également le décret exécutif fixant les attributions du ministre de la Numérisation et des Statistiques. Selon le texte, "dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son programme d'action, le ministre de la Numérisation et des

Statistiques est chargé de l'élaboration des éléments de la politique nationale en matière de numérisation, de développement de l'information statistique, de l'organisation et du renforcement du système national statistique et d'assurer le suivi et le contrôle de sa mise en œuvre, confor-

mément aux lois et aux règlements en vigueur". Le ministre, pour son décret, est chargé, notamment "d'élaborer et de veiller à mettre en œuvre, dans un cadre concerté, la politique nationale de promotion et de développement de la numérisation, de la transformation numérique des administrations publiques et des entreprises ainsi que de l'information statistique". Il s'agit également pour ce département ministériel de mettre en place, en concertation avec les départements ministériels concernés, les mécanismes permettant d'accompagner la transformation numérique à l'effet d'améliorer la qualité du service public, de promouvoir la compétitivité des opérateurs économiques nationaux par le biais du numérique, de veiller à la mise en place de l'environnement propice à la mise en œuvre d'une gouvernance électronique, en concertation avec les parties prenantes. En matière de promotion et de développement de la numérisation, le ministre est chargé de promouvoir l'usage des technologies du nu-

mérique, de proposer le cadre dans lequel s'inscrit le processus de numérisation permettant le partage des ressources et services ainsi que le développement de plateforme d'échange des données. Il s'agit également pour le ministre "d'œuvrer, de concert avec les départements ministériels, à la mise en place d'un système d'information intégré d'aide à la décision, de procéder à la collecte, auprès des départements ministériels, des informations relatives aux projets de développement de la numérisation" et de participer à l'émergence des services et des moyens de paiement électroniques pour la promotion et le développement du commerce électronique. Le ministre de la Numérisation et des Statistiques est également appelé à participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de la certification électronique, de participer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique nationale de sécurité des systèmes d'information et de participer à la mise en place du cadre de

normalisation et d'interopérabilité des systèmes d'information de l'Etat.

En matière de développement de l'information statistique et du renforcement du système national statistique, le ministre de la numérisation et des statistiques est chargé d'élaborer et de proposer au Gouvernement la politique nationale d'information statistique et de veiller à sa mise en œuvre, d'assurer la cohérence globale du système statistique et d'arrêter "toute mesure de nature à renforcer la coordination entre les structures en charge des statistiques" et de veiller à la mise en œuvre et à la réalisation de tous les travaux statistiques dans le domaine social, démographique, économique et environnemental. Enfin, en matière d'économie numérique, le ministre est appelé à mener les actions de promotion de l'économie numérique. A ce titre, il est chargé de fournir les éléments nécessaires à l'élaboration du cadre légal et réglementaire relatifs au développement et à la promotion de l'économie numérique.

PRISE EN CHARGE DES PERSONNES SANS ABRI

Krikou souligne l'apport du mouvement associatif et des médias

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou, a mis en exergue lundi à Khémis Miliana (Aïn Defla) le rôle du mouvement associatif et des médias dans le processus de prise en charge des personnes sans abri, appelant ces entités à travailler en coordination avec son département afin d'optimiser toute action visant cette frange vulnérable de la société.

"Le département de la Solidarité nationale s'emploie à prendre en charge les personnes sans abri, mais il est absolument nécessaire que les médias et le mouvement associatif travaillent en coordination avec nous afin d'optimiser toute action visant cette frange non épargnée par

les vicissitudes de la vie", a précisé Mme Krikou, qui inspectait le centre pour les personnes sans abri de Khémis Miliana dans le cadre de sa visite de travail dans la wilaya. "Au regard des spécificités de leurs actions, les médias et les associations peuvent s'acquitter d'un grand rôle dans la prise en charge des sans abri par la mobilisation d'un plus grand nombre de personnes à cette démarche", a-t-elle ajouté. Tout en reconnaissant que certains locaux des centres pour personnes sans abri refusent d'y rester pour diverses raisons, elle a estimé que le mouvement associatif et les médias peuvent être d'un grand apport dans toute démarche visant le dénouement de cette situation ou, tout au

moins, à en atténuer l'étendue. Observant, par ailleurs, que la prise en charge des personnes sans abri ne doit pas se limiter à la saison hivernale, elle a mis l'accent sur la nécessité d'étendre cette action à toute l'année.

"Certes, la prise en charge des personnes sans abri s'accroît durant la saison froide en raison des conditions climatiques rudes et sévères, mais il est absolument nécessaire d'étendre cette action à toute l'année", a-t-elle insisté, faisant état, dans ce cadre, d'instructions données aux directeurs de l'action sociale et de solidarité (DASS) des wilayas.

S'attardant sur la saison hivernale, elle a lancé un appel à la société civile pour prendre at-

tache avec les DASS ainsi que les associations caritatives versées dans la prise en charge des personnes sans abri. La ministre s'est, par la suite, rendue à un atelier de confection de bavettes dépendant de l'association de bienfaisance "El Widad", discutant longuement avec ses membres.

Se félicitant du travail accompli par cette association dans la lutte contre le nouveau coronavirus (Covid-19) depuis mars dernier (confection de 280.000 masques buccaux), elle a noté que cette action est révélatrice des efforts déployés par le mouvement associatif dans la démarche visant à endiguer cette pandémie. "Les comités de quartier et la société civile de façon

générale accomplissent assurément un travail colossal dans la lutte contre la pandémie et cela constitue une grande satisfaction pour nous", s'est-elle réjouie, relevant le caractère "inné" de la solidarité dans la société algérienne.

Auparavant, la ministre a donné aux abords du complexe sportif du chef-lieu de wilaya le coup d'envoi d'une caravane de solidarité au profit de 300 familles de communes enclavées de la wilaya. "Les pouvoirs publics s'emploient à améliorer les conditions de vie des populations vivant dans la précarité", a-t-elle soutenu, faisant état de 212 projets au profit des zones d'ombre de la wilaya.

BLIDA

Lancement d'une campagne de sensibilisation au profit des conducteurs de poids-lourd

La Délégation nationale à la sécurité routière (DNSR) a lancé, lundi à partir de Blida, une campagne de sensibilisation sur les accidents de la route en saison hivernale, ciblant les conducteurs de poids-lourd, a-t-on appris auprès des responsables en charge de cette opération.

Cette campagne de prévention, lancée dans la matinée, par la DNSR en coordination avec l'entreprise Naftal et d'associations actives dans le domaine de la sécurité routière, sous le signe "En hivern, redoublez de vigilance", cible principalement les conducteurs de poids-lourd, "à l'origine de 8% des accidents de la circulation", selon les statistiques dévoilées par la chargée de communication auprès de cet organisme national, Fatima Khellaf. La station-service "Sidi Lekbir" de Meftah (extrême-est de Blida) a été la première étape de cette campagne qui se poursuivra tout au long de l'hiver, avec des haltes au niveau de nombreuses stations services de l'autoroute Est-Ouest, a ajouté Mme Khellaf.

Cette initiative touchera six stations services situées sur l'autoroute Est-Ouest, soit celles de "Babor" à Sétif, "El Bibane" à Bordj Bouarridj et "Cirta" à Constantine (Est du pays), ainsi que les stations de "Hamadna" et "Yelet" à Relizane et "Tiberkanine" à Ain Defla, à



Ouest, a indiqué à l'APS, le directeur de la santé, de la sécurité et de la protection de l'environnement à Naftal, Hakim Briki. Selon Mme. Khellaf, le choix de ces stations-services a été dicté par le "nombre considérable de conducteurs de poids-lourd qu'elles reçoivent quotidiennement et la hausse de la moyenne des accidents enregistrés sur cette autoroute comparativement aux routes nationales", a-t-elle souligné. Elle a fait part, à ce titre, de

l'enregistrement durant les 10 premiers mois de l'année en cours, de 1.300 accidents de la circulation causés par des poids-lourds. Ce qui a justifié cette campagne, a-t-elle indiqué.

Cette campagne s'articule sur deux axes principaux dont la sensibilisation des conducteurs de poids lourds sur l'impératif du respect du code de la route et d'éviter les dépassements, qui sont en grande partie à l'origine d'accidents

mortels de la route et l'excès de vitesse.

Il s'agira, aussi, de sensibiliser ces mêmes conducteurs sur la nécessité d'éviter la surcharge, également considérée parmi les causes des accidents de la circulation et de la dégradation des routes. Les animateurs de cette campagne ont procédé, à l'occasion, à la distribution d'affiches, de brochures et d'un guide du chauffeur professionnel, destiné expressément aux chauffeurs de poids-lourds, outre la projection de spots, de slogans et d'instructions routières, appelant dans leur ensemble à la vigilance lors de la conduite durant les intempéries notamment.

Une exposition mettant en exergue les différents moyens et équipements utilisés par la Délégation nationale de la sécurité routière en matière de sensibilisation sur les risques des accidents de la route, ainsi que des équipements de simulation de la conduite, a été organisée en marge de cette campagne.

SKIKDA

Glissement de terrain sur la RN-44 et fermeture de plusieurs axes

Les fortes chutes de pluies tombées sur la wilaya de Skikda depuis dimanche ont causé un glissement de terrain sur la RN-44 à l'entrée du chef-lieu de wilaya et des écoulements d'eau ayant fermé plusieurs axes routiers. Les précipitations intenses de pluies ont provoqué lundi un glissement de terrain et entassement des boues sur la RN-44 à l'entrée de la ville de Skikda à proximité de la cité Hamrouche Hamoudi et le lieu-dit Centre n 3, non loin

de la grande zone industrielle, ont indiqué les services de la protection civile. Cet éboulement a paralysé le trafic, empêchant l'accès à la ville, selon la même source qui a fait savoir que les services de la protection civile sont intervenus dans la commune de Filfila pour secourir deux personnes dont la voiture s'est prise dans les boues et deux autres bloquées dans leur domicile. Dans la commune de Hamadi Krouma, les pompiers ont secouru trois

familles de neuf membres dont les habitations ont été inondées et ont signalé des fissures des murs de deux habitations et des infiltrations dans cinq maisons à la ferme Arab dans la région de Larbi Ben M'hidi.

Dans cette même commune, les sapeurs-pompiers ont percé une clôture pour dévier le cours des eaux et ont enlevé les troncs d'arbres qui obstruaient la route entre Filfila et Skikda. Des actions de pompage des eaux infiltrées au CEM

Ibn Djabir de la cité des frères Saker de la ville de Skikda ainsi que dans la région de Larbi Ben M'hidi et les deux communes de Hamadi Krouma et Filfila.

Le wali de Skikda, Abdelkader Bensaïd a présidé une réunion d'urgence avec les directeurs exécutifs, le président de l'APC et des cadres de la wilaya et a insisté sur la mobilisation de tous les moyens pour maîtriser la situation, selon les services de wilaya.

ZONE D'OMBRE À MOSTAGANEM

Mise en service prochaine de 242 projets

Un total de 242 projets seront mis en service vers la fin du mois de décembre en cours dans des zones d'ombre de la wilaya de Mostaganem, a annoncé lundi le wali de Mostaganem, Aïssa Boulahia. M. Boulahia a indiqué, lors d'une rencontre avec la presse locale, que ces opérations de développement inscrites dans le cadre du programme du gouvernement pour la prise en charge des zones d'ombre, concernent des secteurs vitaux, notamment ceux des ressources en eau, des travaux publics, de l'énergie, de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle. Ainsi, 80 opérations de raccordement et d'extension des réseaux d'alimentation en eau potable seront réalisées au profit de 7.000 familles, en plus de la mise en service de 16 installations pour l'amélioration des équipements

publics de l'eau comprenant 3 stations de pompage pour 13 réservoirs d'eau, a indiqué le responsable. Il a ajouté que les autorités locales ont inscrit et lancé, dernièrement, en coordination avec le ministère des Ressources en eau, les travaux de réalisation de canalisations d'eau potable de la station de dessalement de l'eau de mer de Sonacter dans les communes de la région Est sur une distance de 45 kilomètres, dotés d'une enveloppe budgétaire de 800 millions de dinars. D'autre part, 68 projets concernant l'ouverture de pistes et l'aménagement de routes sur 120 km seront mis en service dans quelques jours, ainsi que 24 projets de raccordement à l'énergie électrique au profit de 673 foyers et au gaz naturel pour 1.273 autres. Par ailleurs, 23 autres opérations sont prévues pour le secteur de l'édu-

cation, notamment l'extension des classes et la réfection des écoles primaires, ainsi que 17 projets d'aménagement urbain et 12 autres pour le secteur de la santé et la formation professionnelle, en plus d'opérations de rapprochement des organismes administratifs des citoyens et de la jeunesse et des sports. Selon M. Boulahia, 45 autres opérations sont prévues durant le 1er trimestre 2021 au profit des zones d'ombre auxquelles est accordée la priorité, en plus de l'inscription et la réalisation, durant la même période, de 535 projets similaires. Pour rappel, 462 zones ont été classées zones d'ombre et ont bénéficié, jusqu'à présent, de 284 opérations de développement urgentes lancées par les autorités locales durant les 5 derniers mois avec un budget de plus de 3 milliards DA.

TLEMCCEN

Approvisionnement de 25 zones d'ombre par près de 1.000 bouteilles de gaz butane par jour

Une opération est en cours pour approvisionner 25 zones d'ombre de la wilaya de Tlemcen par 1.000 bouteilles de gaz butane par jour, a-t-on appris du directeur de l'énergie. Segheir Mohamed a indiqué, à l'APS, qu'il a été décidé récemment d'augmenter le nombre de véhicules de transport de bouteilles de gaz butane à 15 camions dont les capacités de chargement s'élèvent à 430 bouteilles pour chaque camion à l'effet d'approvisionner les zones d'ombre. L'achat de cette source d'énergie s'effectue depuis le centre enfûteur de gaz butane de la commune de Chetouane ainsi que trois (3) dépôts de stockage situés dans les communes de SebDou, Nedroma et Maghnia vers 105 points de vente de bouteilles de gaz butane dans les zones d'ombre de la wilaya car la capacité de chargement global est de 16.000 bouteilles,

selon la même source. Par ailleurs, il a relevé qu'il a été procédé, entre septembre dernier et décembre en cours, au raccordement de 520 foyers au réseau de gaz naturel et 700 foyers au réseau d'électricité à travers 31 groupements d'habitat notamment dans les zones d'ombre pour un coût de près de 24 millions DA, a-t-on signalé, précisant que le taux de couverture au gaz naturel dans la wilaya de Tlemcen atteindra, après la réalisation de ces opérations, 97 pour cent et de l'électricité 99 pc. En outre, il a été récemment procédé à l'achèvement de l'opération de raccordement de 48 écoles primaires des zones d'ombre situées dans les communes de Sabra, El Bouihi et Sidi Djillali au gaz pour faire fonctionner le chauffage et permettre aux cantines scolaires d'offrir des repas chauds à quelque 10.000 élèves.

ALGER

3 milliards DA alloués au secteur de l'eau (wali)

Une enveloppe financière de 3 milliards DA a été allouée durant l'année 2020 par la wilaya d'Alger au soutien du stockage de l'eau et à la prévention des maladies hydriques, a indiqué lundi le wali d'Alger, Youcef Cherfa. S'exprimant en marge d'une visite d'inspection et de travail effectuée par le ministre des Ressources en eau, Arezki Barraki, le wali d'Alger a précisé que l'eau constitue un chapitre "prioritaire" dans le plan d'action de la wilaya et représente un taux de 35% dans le budget d'équipement de l'exercice 2020. S'agissant de l'enveloppe financière allouée pour ce secteur, il a affirmé que celle-ci a permis de lancer la réalisation de projets de stations de dessalement de l'eau de mer, un moyen "efficace", a-t-il mentionné, pour remédier au problème de manque de pluviométrie. Dans ce contexte, M. Cherfa a précisé que les habitants de la capitale ont besoin d'un volume de 275.000 m3 pour satisfaire leurs besoins quotidiens en eau potable. Le plan d'action de la wilaya d'Alger prévoit, notamment, la réparation des fuites sur le réseau de distribution de l'eau, ce qui va permettre de récupérer jusqu'à 30.000 m3/j, a-t-il fait savoir. Néanmoins, les interventions sur le réseau peuvent engendrer des coupures "indispensables" d'approvisionnement en eau potable, parfois au niveau de plusieurs communes, de 4 à 10 jours selon la nature des travaux, a signalé le Wali d'Alger.

TIZI-OUZOU

Projet du barrage de Souk Tleta : levée d'oppositions des propriétaires terriens

Les oppositions formulées par des propriétaires terriens, bloquant la réalisation du barrage de Souk Tleta dans la commune de Tadmait à l'Ouest de Tizi-Ouzou, ont été levées cette semaine, a annoncé lundi le wali, Mahmoud Djamaa. Intervenant lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à l'adoption du budget primitif 2021, M. Djamaa a indiqué que "les oppositions des citoyens, qui ont bloqué la réalisation de ce projet, ont été levées après concertation avec les propriétaires terriens". Il a, dans ce sillage, exhorté les élus locaux à, "travailler de concert avec l'administration pour la levée des oppositions retardant la réalisation de plusieurs projets d'utilité publique au niveau de la wilaya" en privilégiant la concertation avec eux. "Il est important, qu'en plus des instruments juridiques existant, de privilégier la concertation avec les citoyens pour leur faire sentir l'importance de ces projets pour le développement de la wilaya et ses retombées sur leurs propres vies", dira-t-il. Le directeur local des ressources en eau (DRE), Mokrane Djouder, a fait savoir, à l'occasion, que, l'écueil des oppositions étant levé, "les propriétaires terriens seront indemnisés et les travaux sur ce chantier reprendront dans les meilleurs délais", annonçant la réception du projet pour la fin de l'année prochaine, 2021. Inscrit en 2015, la réalisation de ce barrage a été retardée à cause de l'opposition des familles habitant sur le site du projet et dont le relogement a pris du retard.

Evoquant la situation socio-économique "très difficile" que vit la wilaya, le président par intérim de l'Assemblée élue, Ferhat Sadoud, a déploré l'arrêt de "programmes publics, dont les projets structurants générant de l'impôt et de l'emploi, par manque de crédits de paiements" et "les entraves bureaucratiques persistantes" face à l'investissement public ou privé. Il citera, à ce sujet, les zones d'activités de Souamaa, à l'Est de la wilaya, et celles de Draa El Mizan et Tizi-Ghennif, au Sud-ouest, qui sont toujours, regretté-t-il, 8 années après leur inscription, "au stade embryonnaire".

ENERGIES RENOUVELABLES Le CEREFÉ se félicite du lancement d'un projet à Ghardaïa

Le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ) s'est félicité du lancement du projet "Technopol Energies Renouvelables" à Ghardaïa tout en lui apportant son soutien.

"Le CEREFÉ se félicite du lancement du projet Technopol Energies Renouvelables à Ghardaïa et lui apporte son soutien et son accompagnement", a précisé le CEREFÉ dans un communiqué publié sur sa page facebook.

Baptisé MANAR, le projet sera réalisé par l'Unité de Recherche Appliquée en Energies Renouvelables (URAEER) de l'EPST et le Centre de Développement des Energies Renouvelables (CDER). Ce projet sera également réalisé avec le soutien et la supervision de la Direction générale de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT), ajoute le communiqué. Le "technopole" regroupe quatre plateformes technologiques à savoir, énergie solaire photovoltaïque, énergie solaire thermique CSP, hydrogène d'origine renouvelable et enfin application de l'énergie solaire dans le domaine agricole, selon le CEREFÉ.

Dans son premier rapport annuel publié récemment, le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique a adressé une feuille de route visant à opérer une transition énergétique dans le pays, vers un système sobre, basé sur des modes durables et économiquement performants.

Le CEREFÉ a souligné dans ce rapport, l'importance de mettre la transition énergétique d'abord au service de l'économie nationale "comme catalyseur pour une véritable amorce de développement ascendant et soutenu de la nation".

Pour ce faire, le Commissariat a recommandé notamment d'identifier de manière "sereine et rigoureuse" tous les critères qui peuvent mener avec succès à l'objectif tracé, "sans pour autant verser dans l'improvisation et la précipitation qui ont prévalu jusqu'ici".

HYDROCARBURES Sonatrach a préservé ses capacités de production et évité d'importantes pertes (Hakkar)

Le PDG de Sonatrach, Toufik Hakkar, a affirmé que les capacités de production du Groupe n'avaient pas été affectées par les difficultés rencontrées du fait de la propagation de la pandémie de la Covid-19, soulignant que la Société nationale des hydrocarbures avait évité d'importantes pertes et maintenu les équilibres financiers à moyen terme, grâce aux différentes mesures prises à cet effet.

"Depuis le début de la pandémie du nouveau coronavirus, Sonatrach a pris nombre de mesures urgentes pour préserver la sécurité de ses travailleurs et continuer à approvisionner le marché national et à remplir ses obligations contractuelles avec ses partenaires à l'étranger, mais cela ne signifie pas que le Groupe n'a pas rencontré de difficultés", a déclaré M. Hakkar dans un entretien paru dans la revue "Echaab-économie".

Face à ces difficultés, le même responsable a souligné que grâce aux capacités organisationnelles à travers la mobilisation des cadres et le déploiement de toutes les capacités et moyens, "la situation a pu être maîtrisée", ajoutant que : "Nos capacités de production n'ont pas été affectées, alors que nos projets en cours de réalisation ont connu quelques perturbations, notamment après le départ des cadres étrangers".

Selon M. Hakkar, les capacités nationales compétentes ont été mobilisées et les conditions favorables au retour des cadres des sociétés étrangères de sous-traitance, réunies en coordination permanente avec les autorités publiques.

Conformément aux directives du Président de la République, Sonatrach a également pris des mesures strictes, notamment la révision du plan des projets d'investissement à court et moyen terme, et le lancement de la réduction des coûts d'exploitation pour tenter de les rationaliser d'une part, et le recours à la production et aux prestations nationales pour économiser les devises, d'autre part.

A cet égard, M. Hakkar a précisé que l'accent avait été mis sur la révision de tous les projets programmés et la priorité donnée au maintien des principaux projets d'investissement visant à préserver la production ou ceux inscrits dans le cadre de l'amélioration de la production.

Cette révision a conduit à "la réduction du budget d'investissement pour 2020 d'environ 35%, dont plus de 54% de dépenses prévues en devises". Concernant les dépenses d'exploitation, Sonatrach a créé une direction chargée de la ratio-

APN Benabderrahmane présente le projet de règlement budgétaire de 2018

Le ministre des Finances, Aymen Benabderrahmane, a présenté lundi le projet de loi portant règlement budgétaire de 2018 devant les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN), en présence du président de l'APN, Slimane Chenine, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar.

Dans un exposé détaillé sur le projet de loi portant règlement budgétaire, M. Benabderrahmane a fait savoir que le taux de croissance en 2018 avait atteint 1,4% contre 1,3% en 2017, tandis que les prévisions tablaient sur un taux de croissance de 1,7%.

Le coût moyen du brut a atteint 71,3 USD/baril en 2018 contre 53,9 USD/baril en 2017, a poursuivi le ministre, relevant le recul du taux de change du dinar de 5,69 Da, soit 116,62 Da pour 1 USD.

Concernant le taux d'inflation en 2018, il a atteint 4,3% contre 5,6% en 2017, a expliqué le ministre. Selon M. Benabderrahmane, le montant global des exportations réalisées en 2018 a atteint 41,1 Mds USD, dépassant les prévisions de la loi de Finances complémentaire de 2018, estimées à 35,5 Mds USD. Le montant des exportations en hydrocarbures a atteint 39 Mds USD du montant global des exportations, soit une augmentation de 5,8 Mds USD par rapport à 2017, tandis que le montant des exportations hors hydrocarbures a atteint 2,4 Mds USD en 2018.

Concernant les importations lors de la période susmentionnée, le ministre a fait savoir que le montant était de l'ordre de 46,33 Mds USD, soulignant que les plus grandes importations concernaient les produits alimentaires et les marchandises spécifiques aux équipements



industriels. La balance commerciale a enregistré, fin 2018, un déficit de 5,23 Mds USD, contre 11,5 Mds USD en 2017, correspondant à un recul du déficit de la balance de 6,7 Mds USD.

Le ministre a rappelé, dans son rapport détaillé, que les dépenses publiques ont atteint 8.441,6 Mds DA, dont 4.488,31 Mds DA de dépenses de gestion et 3.953,29 Mds DA de dépenses d'équipement.

Quant au déficit budgétaire du trésor public, l'intervenant a indiqué qu'il était de 340,59 milliards DA en 2018.

En ce qui concerne les réserves de change à la fin 2018, elles s'élevaient à 79,9 milliards de dollars contre 84,6 milliards de dollars en 2017, a ajouté le même responsable, indiquant que ce montant n'incluait pas les réserves de l'Etat en or.

Les députés fustigent le gel des projets de développement de grande importance

Dans leurs interventions, les députés ont évoqué la conjonction exceptionnelle dans laquelle cet exposé a été présenté, soulignant que "le Parlement est en passe d'examiner le projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2018, élaboré par des responsables, dont la moitié se trouve en prison pour corruption et dilapidation de deniers, en tête desquels l'ancien Premier ministre".

Ils ont reproché au Gouvernement précédent d'avoir gelé plusieurs projets de développement, y compris des projets «de grande importance».

Les députés ont estimé que le Gouvernement précédent, avec des dépenses importantes, ne contrôlait pas la gestion des

fonds en raison de l'absence d'une vision prospective" et "de la non consommation des fonds alloués, ainsi que du non-respect des délais dans la réalisation des projets". Certains parlementaires se sont interrogés sur le sort de plus de 55 fonds spéciaux, appelant à «davantage de transparence sur cette question». Les députés ont également évoqué les projets bloqués qui ont été gelés et la position du Gouvernement précédent vis-à-vis des ministères qui n'ont pas fourni de réponses et d'explications à la Cour des comptes".

Ils ont appelé également à l'accélération de l'activation de la loi pour lever la criminalisation de l'acte de gestion, estimant que «la non protection des gestions annales par la loi et le manque de garanties, font partie des raisons qui freinent l'avancement des projets et le manque d'initiative dans la redynamisation du développement local». Dans leurs interventions, les membres de l'APN se sont interrogés sur le manque d'évaluation par le ministère des Finances du processus de financement monétaire non conventionnel, et ont également critiqué l'élargissement du budget de fonctionnement au détriment de celui de l'équipement. Pour rappel, le projet de loi portant règlement budgétaire de 2018 sera adopté demain mardi, après la réponse du ministre aux questions des députés.

nalisation et de la baisse des dépenses à 30%.

Selon M. Hakkar, ces mesures ont permis à la société d'établir un équilibre entre les recettes et les dépenses, en dépit d'un recul sensible du chiffre d'affaires de près de 40%, soulignant que "ce chiffre concerne le recul du chiffre d'affaires, en raison de la chute des prix de pétrole et ne représente pas une perte qui ne peut être identifiée sur le plan de la comptabilité avant la fin de l'exercice comptable".

Le bilan initial du Groupe est "plutôt rassurant", les dépenses d'investissement et d'exploitation ayant reculé à près de 54% par rapport aux prévisions, outre la réduction des transferts en devise d'environ 5 Mds USD, a-t-il expliqué.

Le même responsable a fait savoir, dans ce sens, que ces résultats permettront de "réaliser des bénéfices, bien que modestes, mais le plus important est d'éviter les pertes considérables afin de préserver les équilibres financiers de la société à moyen terme".

Examen de nouvelles opportunités d'investissement dans plusieurs régions du monde

S'agissant du partenariat dans le domaine gazier, M. Hakkar a affirmé que le Groupe avait conclu de nouveaux contrats et renouvelé les contrats qui touchaient à leur fin avec ses partenaires traditionnels notamment l'Italie et l'Espagne, ajoutant que Sonatrach procédait à l'examen de plusieurs opportunités d'investissement en Afrique, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

Le Groupe Sonatrach a également intensifié ses contacts avec plusieurs compagnies pétrolières internationales afin d'examiner la possibilité d'établir un partenariat dans le domaine de l'exploration et de la production d'hydrocarbures en Algérie ainsi que sur la scène internationale.

Quant à la gestion du plan de maintenance du Groupe Sonatrach, le même responsable a fait savoir qu'elle a été effectuée de manière "efficace" au niveau de toutes les unités programmées.

Concernant la station d'injection de gaz de Hassi R'mel, le PDG a indiqué que ce projet visait à augmenter le taux de récupération des réserves du gisement de gaz naturel de Hassi R'mel avec un volume supplémentaire de près de 400 milliards de m3. Ce projet, qui vient en troisième phase pour augmenter la compression de gaz de ce champ, compte trois sta-

tions, celle du sud mise en service en novembre dernier et deux autres stations nord et centre dont le taux d'avancement des travaux a dépassé 99%. Leur mise en service est prévue pour le premier trimestre de 2021.

Pour ce qui est du plan de Sonatrach pour l'économie à court et à moyen terme, il s'articule, selon M. Hakkar, sur la réhabilitation des raffineries au nombre de six avec une capacité de traitement annuelle de 30 millions de tonnes, outre l'amélioration du rendement des unités de production par la maintenance périodique et enfin la réalisation des nouveaux projets programmés.

M. Hakkar a annoncé la couverture du déficit de l'essence au début 2021 et ce par l'injection de 4 millions de tonnes/ann dans le marché national.

A une question sur l'exécution des instructions du Président de la République à propos de la comptabilité analytique, le PDG a déclaré que cette dernière tendait à "concrétiser l'engagement juridique de Sonatrach et rappelle le besoin pressant par rapport à la société en tant que groupe mondial pour se doter de cette comptabilité qui constitue un outil de contrôle par excellence".

La comptabilité analytique vise également à définir et à expliquer les charges et les coûts des différentes fonctions de la société et à évaluer la marge bénéficiaire dans chaque activité ou filiale.

M. Hakkar a précisé que le Groupe oeuvre actuellement à mettre en place les mécanismes nécessaires pour mieux maîtriser l'opération analytique à travers l'établissement des bases de traitement central des données ainsi que le lancement du processus de numérisation de la comptabilité des coûts par l'utilisation d'une série de programme de gestion intégrée.

Pour ce qui est du recrutement, le plan d'emploi annuel 2021 est en cours d'évaluation, a-t-il dit, ajoutant qu'un plan à moyen terme 2021-2025 sera décidé par le Conseil d'administration de la société.

En conclusion, le PDG de Sonatrach a réaffirmé l'engagement du groupe par rapport à la responsabilité sociale à travers le soutien de la politique sociale de l'Etat et l'établissement d'un lien entre la croissance économique des sociétés relevant du Groupe et le respect strict des critères de sécurité et d'environnement.

PÉTROLE

Le Brent à 50,24 dollars le baril à Londres

Les cours du pétrole dévissaient lundi face aux nouvelles mesures de limitation des déplacements imposées aux frontières britanniques à cause d'une nouvelle variante du coronavirus.

Dans l'après-midi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février chutait de 4,07% à Londres à 50,24 dollars tandis que le WTI américain pour le mois de janvier abandonnait 3,63% à 47,32 dollars. Le marché est focalisé sur la nouvelle variante du Covid-19 détectée au Royaume-Uni, provoquant son isolement du monde après la décision de nombreux pays de suspendre leurs liaisons aériennes.

"Si les fluctuations (des prix) sont faibles, il n'y a rien de mal à cela", a assuré dans ce contexte le vice-premier ministre russe en charge de l'énergie Alexandre Novak dans une vidéo-conférence, ajoutant



que si l'ampleur des mouvements atteint l'ampleur de début 2020, des actions conjointes profiteront à tout

le monde". La nouvelle mutation du virus efface au moins partiellement les espoirs d'une reprise de la

demande avec les campagnes de vaccination qui commencent et qui avaient conduit le pétrole à une hausse de plus de 40% depuis les premières annonces début novembre.

Pour ajouter aux problèmes du pétrole, le dollar, valeur refuge, montait lundi, rendant le coût de l'or noir plus élevé pour les investisseurs utilisant d'autres devises.

Ces informations ont complètement éclipsé pour les investisseurs le plan de soutien de l'économie américaine sur lequel les élus du Congrès se sont accordés et qui pourrait apporter jusqu'à 900 milliards de dollars au premier consommateur de brut au monde.

AUTOMOBILE

Toyota suspend sa production sur trois sites en France et Grande-Bretagne

Le géant automobile japonais Toyota va fermer trois usines, une dans le nord de la France et deux en Grande-Bretagne, après que plusieurs pays européens ont suspendu leurs liaisons en raison de l'apparition d'une nouvelle variante du coronavirus outre-Manche, selon des sources concordantes.

"Au vu des pénuries de pièces attendues dues aux retards de transport et à la nature incertaine de la durée de fermeture des frontières pour les activités logistiques, Toyota Motor Europe, siège européen de Toyota, a décidé de procéder à un arrêt contrôlé de ses activités de production pour son site français (Toyota Motor Manufacturing France) et ses deux sites anglais (Toyota Motor Manufacturing UK)", a indiqué lundi la direction de la communication de l'usine française d'Onnaing, près de Valenciennes (nord).

"Dans ce contexte", cette usine, qui fabrique la Yaris et emploie plus de 4.000 personnes en trois-huit, "ne sera plus approvisionnée à partir du mardi 22 décembre à 6h00." Le site qui possède environ 7 heures de stock pourra produire jusque la fin de l'équipe du matin soit 13h30.

Les équipes de mardi après-midi et de nuit seront donc annulées ainsi que les 3 équipes prévues le mercredi 23 décembre", a-t-elle précisé.

L'usine devait initialement fermer jeudi matin, après l'équipe de nuit, pour les fêtes.

"Avant les stocks étaient dans les entrepôts, maintenant les stocks sont sur les routes dans les camions", a regretté Eric Pecqueur, délégué du syndicat CGT.

"C'est le principe des flux tendus".

"Les routiers ne peuvent pas venir, ils sont bloqués là-bas", a rappelé Thomas Mercier, délégué syndical CFDT, après la tenue d'un CSE extraordinaire lundi.

Selon lui, cette décision pourrait aussi avoir des conséquences pour l'usine de Pologne qui fabrique les moteurs de la Yaris.

La production pourrait redémarrer le lundi 28 décembre après-midi, "si la situation évolue", selon la direction.

L'apparition d'une nouvelle variante du coronavirus au Royaume-Uni a semé la panique dans le monde, des dizaines de capitales annulant les vols avec ce pays, qui se retrouve isolé.

La France a ainsi suspendu depuis dimanche minuit et pour 48 heures tous les déplacements de personnes en provenance du sol britannique, "y compris liés aux transports de marchandises, par voie routière, aérienne, maritime ou ferroviaire".

Seul le fret non accompagné reste autorisé.

PRODUCTION DE CAFÉ
Le Brésil atteindra un record en 2020-2021

La récolte de fèves de café au Brésil atteindra un niveau exceptionnel de 63 millions de sacs en 2020-2021, ont rapporté lundi des médias locaux.

La production de café du Brésil est attendue à un niveau record durant la période 2020-2021, le pays anticipe un volume d'environ 63 millions de sacs (de 60 kilogrammes), soit 28 % de plus que l'année dernière.

Il marque également une amélioration de 2,3 % comparativement au précédent record établi en 2018. Selon la Compagnie nationale d'approvisionnement (Conab), cet exploit s'explique par le cycle biennal positif de la principale variété cultivée à savoir l'arabica.

Représentant plus de 75 % de la récolte totale du pays, ladite variété devrait enregistrer un stock de 48,8 millions de sacs, ce qui marque une hausse de 42 % par rapport à 2019. Pendant ce temps, le volume de robusta connaîtra une baisse de 4,7 % à 14,3 millions de sacs.

Cette bonne production a encouragé les opérateurs à expédier massivement la fève d'autant plus qu'avec la faiblesse du réal, les grains sont encore plus compétitifs.

Le pays a ainsi écoulé 19,8 millions de sacs de café entre juillet et novembre, soit 15 % de plus qu'à la même période de l'année précédente.

Pour rappel, le Brésil est le premier producteur et exportateur mondial de café.

BOURSE - NEW-YORK

Wall Street à l'équilibre, entre craintes sanitaires et espoirs budgétaires

Wall Street a terminé proche de l'équilibre lundi, chutant en début de séance avant de refaire une partie de ses pertes, dans un marché inquiet de la mutation du Covid-19, repérée notamment en Grande-Bretagne, mais optimiste sur le plan de relance américain. L'indice des valeurs vedettes, le Dow Jones Industrial Average, est monté de 0,12% à 30.216,45 points.

Le Nasdaq, à forte coloration technologique, a abandonné 0,10% à 12.742,52 points et l'indice élargi S&P 500 a perdu 0,39% à 3.694,92 points.

Les indices ont d'abord piqué du nez dans la matinée, réagissant aux informations sur une nouvelle souche du coronavirus ayant conduit le Royaume-Uni à imposer de nouvelles mesures de confinement et isolant le pays du reste du monde.

"Cela a donné une bonne raison aux acteurs du marché pour engranger quelques profits, d'autant que plusieurs contrats sont arrivés à expiration" vendredi, indique Peter Cardillo de Spartan Capital Securities. Mais en cours de séance, l'autorisation par

l'Union européenne du vaccin développé par Pfizer et BioNTech a redonné du baume au cœur aux investisseurs, qui espèrent que le début imminent de la campagne de vaccination aidera au redémarrage de l'économie du continent. Le marché s'est également montré confiant dans le vote ce lundi aux Etats-Unis d'une enveloppe budgétaire de 900 milliards de dollars après un accord trouvé dimanche soir au Congrès américain entre les républicains et les démocrates sur des mesures de soutien à l'économie.

Ce nouveau paquet d'aides prévoit notamment des chèques de 600 dollars par adulte et par enfant pour les familles américaines fragilisées par la pandémie.

Le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, a affirmé lundi matin que ces chèques seraient envoyés dès le début de la semaine prochaine.

"Plus nous nous approchons de Noël, plus les investisseurs devraient rester sur la touche", anticipe M. Cardillo, alors que la séance de jeudi sera raccourcie et que la Bourse new-

Yorkaise restera fermée vendredi.

Au rang des valeurs, les grandes compagnies aériennes américaines ont fini dans le rouge, lées par la suspension de très nombreux vols en provenance du Royaume-Uni: American Airlines, Delta et United Airlines ont reculé de 1,5% à 2,5%.

Tesla a officiellement rejoint avant l'ouverture de la Bourse le prestigieux S&P 500, où le constructeur de véhicules haut de gamme possède déjà la sixième plus grosse capitalisation derrière Apple, Microsoft, Amazon, Alphabet (la maison mère de Google) et Facebook.

Le titre de Tesla a reculé de 6,49%.

La biotech américaine Agios a décollé (+28,33%) après l'annonce du rachat de sa division oncologie par le groupe pharmaceutique français Servier pour un montant initial de 1,8 milliard de dollars.

Membre du Dow Jones, Nike a gagné 4,91%, profitant de la publication vendredi soir de résultats trimestriels meilleurs que prévu grâce à de solides ventes en ligne et en Chine.

ROYAUME-UNI

La croissance au 3^e trimestre revue à la hausse à 16%

La hausse du produit intérieur brut (PIB) au troisième trimestre a été revue à 16,0% au Royaume-Uni, un record, contre une première estimation à 15,5%, grâce à la réouverture de l'économie après une récession historique au printemps à cause de la pandémie.

Le niveau du PIB reste cependant de 8,6% inférieur à ce qu'il était à la fin 2019, avant l'impact de la pandémie, a indiqué mardi l'Office national des statistiques.

L'activité s'est relancée au cours de l'été après un effondrement historique du PIB d'environ 20% au deuxième trimestre du fait du premier confinement décidé face à la pandémie. Septembre a marqué un premier ralentissement de la croissance qui s'est pour-

suivi en octobre où la hausse du PIB n'était plus que de 0,4%, dans la foulée de mesures de restrictions à l'activité de nouveau imposées à travers le pays.

En novembre, un retour à une contraction de l'économie est à attendre en raison du reconfinement en Angleterre et face aux incertitudes du Brexit.

Les restrictions à l'activité devraient se poursuivre en janvier au moment où le pays va sortir du marché unique européen après une période de transition post-Brexit qui s'achève le 31 décembre. Sur l'ensemble de 2020, les services du gouvernement évaluent la contraction de l'économie à 11,3% et tablent sur un rebond de 5,5% en 2021.

Par ailleurs, l'ONS a indiqué mardi que l'emprunt du secteur public s'était élevé à



31,6 milliards de livres pour novembre, le troisième plus fort emprunt sur un mois depuis que ces statistiques ont démarré en 1993.

Depuis le début de l'année fiscale en avril jusqu'à novembre, l'emprunt du secteur public a atteint

240,9 milliards de livres, 188,9 milliards de livres de plus qu'un an auparavant et un record depuis le début de la collecte de ces données, à cause de mesures sans précédent du gouvernement pour soutenir l'économie.

CRIMINALITÉ

Plus de 25.600 appels téléphoniques en deux semaines (Sûreté d'Alger)

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont reçu plus de 25,600 appels téléphoniques via le numéro vert 15/48 et de secours 17, outre six (6) signalements via l'application «Allo Chorta» liés essentiellement au signalement de crimes ou à des demandes de renseignement et d'orientation et ce du 3 au 17 décembre en cours, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«La salle des opérations de la Sûreté de la wilaya d'Alger, et par souci d'assurer une exploitation optimale des signalements faits par les citoyens, notamment ceux liés aux affaires de crime, veille à les transmettre de manière efficace et en temps réel aux forces de police mobilisées sur le terrain, lesquelles interviennent avec professionnalisme», ajoute le communiqué, soulignant que «les interventions menées sur le terrain ont permis l'arrestation de 12 suspects signalés par les sûretés de circonscriptions d'El Harrache, Sidi M'hamed, Hussein Dey et Cheraga». Ces mêmes opérations ont permis la saisie de 70 g de cannabis, 101 comprimés psychotropes, une (1) arme blanche prohibée, 34 téléphones portables, 7 tablettes électroniques et d'autres objets.

A cette occasion, les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont appelé les citoyens «à interagir efficacement et à participer aux opérations sécuritaires, en mettant à leur disposition les numéros vert 15-48 et de secours 17, l'application mobile «Allo Chorta», ainsi que la page Facebook de la Sûreté de la wilaya pour signaler tout ce qui pourrait porter atteinte à leur sécurité ou à leurs biens».

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

«Toute personne victime de l'arnaqueur dénommé Affir Mohamed invitée à se rapprocher de la Police judiciaire»

Les services de Sûreté d'Alger représentés par la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) du service de wilaya de la police judiciaire ont lancé un appel à toute personne ayant été victime du dénommé Affir Mohamed accusé d'usurpation d'identité, ou ayant des informations à son propos, à se rapprocher du service chargé de l'enquête pour faire sa déposition ou porter plainte, a indiqué lundi un communiqué des services de Sûreté d'Alger.

«En application des dispositions de l'article 17 du code de procédure pénale et de l'autorisation délivrée par monsieur le Procureur de la République près le tribunal de Bir Mourad Rais, les services de la Sûreté d'Alger, représentés par la BRI du service de wilaya de la police judiciaire, adressent un appel en vue de recevoir les informations, les dépositions ou l'introduction d'une plainte contre le dénommé Affir Mohamed, poursuivi pour usurpation d'identité dont les conditions d'attribution sont fixées par l'autorité publique, port illégal d'uniforme réglementaire, usage d'un nom d'un tiers dans des circonstances qui ont déterminé l'inscription d'une condamnation au casier judiciaire, escroquerie et abus de pouvoir».

«Toute personne ayant été victime de l'accusé ou ayant des informations à son propos, est invitée à se rapprocher immédiatement du service chargé de l'enquête pour faire sa déposition ou porter plainte officielle, et ce à l'adresse suivante: CW n 11, Barraki (Alger), ou contacter la sûreté d'Alger».

ENFANTS AUTISTES

Un plan national en cours d'élaboration pour les prendre en charge (Krikou)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouthar Krikou, a fait état lundi à Ain Defla de l'élaboration en cours d'un plan national visant à prendre en charge les enfants autistes en coordination entre son département et le ministère de la santé.

«En coordination avec le ministère de la Santé, nous nous employons à mettre en place un plan national visant à prendre en charge de manière complémentaire les enfants autistes sur les plans thérapeutique et psychologique», a souligné Mme Krikou qui inspectait le centre pour enfants autistes de Ain Defla dans le cadre de sa visite de tra-

vail dans la wilaya. Se référant à des praticiens de la santé, elle a soutenu que pour que la prise en charge des enfants autistes soit efficace, il faut que celle-ci soit pluridisciplinaire, c'est à dire qu'elle ne doit pas être basée uniquement sur le volet psychologique, mettant en avant l'importance de la coordination avec le ministère de la santé. «Les médecins sont formels : la prise en charge des enfants autistes ne doit pas se limiter au volet psychologique mais doit s'élargir au volet médical, d'où la pertinence de ce plan», a-t-elle expliqué, observant que la finalité de cette démarche est de permettre un meilleur apprentissage de cette frange

et une plus grande intégration de sa part au sein de la société. Elle a soutenu que la dimension médicale et psychologique du trouble autistique apparaît clairement dès lors que la prise en charge est assurée par un pédiopsychiatre, mais également par un médecin pédiatre ou généraliste formé aux troubles du neurodéveloppement.

Evoquant l'association locale d'aide aux enfants autistes, elle a salué son dévouement au service des jeunes malades, invitant les autres associations à s'inspirer de son remarquable travail. «Nombre d'associations d'aide aux enfants autistes sont présidées par des pères de famille dont la progéni-

ture est atteinte de cette pathologie», a-t-elle fait remarquer, signalant que cet état de fait atteste de la douleur ressentie par les parents dans la prise en charge de cette frange. Soutenant que les portes du secteur de la solidarité «sont ouvertes» pour tous ceux qui aspirent à mettre du baume au cœur des enfants autistes et de leurs parents, elle a réitéré la détermination de son département à prendre en charge cette catégorie d'enfants. Des équipements médicaux et pédagogiques ont, à l'occasion, été remis aux enfants autistes dans une ambiance empreinte de convivialité.

APS

ZONES D'OMBRE

Beldjoud préside une réunion de suivi de la prise en charge du dossier

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a présidé, lundi, une réunion avec les walis et walis délégués, dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant la prise en charge du dossier du développement local en vue de pallier les lacunes enregistrées en matière de développement dans les zones d'ombre, indique un communiqué du ministère.

«Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire a présidé lundi 21 décembre 2020 une réunion par visioconférence avec les walis et les walis délégués en présence des chefs de daïras de toutes les wilayas», note le communiqué.

Cette rencontre s'inscrit en droite ligne «d'une série de réunions périodiques pour le suivi de la mise en oeuvre des instructions du président de la République données lors de la première Réunion Gouvernement-walis en février 2020 et qui ont été confirmées à l'occasion de la réunion d'évaluation qu'il avait présidée en août dernier, concernant la prise en charge du dossier du développement local pour pallier les lacunes enregistrées en matière de développement dans les zones d'ombre», ajoute la source.

La réunion a vu, à l'entame des travaux, la présentation d'un exposé sur l'état d'avancement des projets de développement tracés au profit des zones



d'ombre à travers les différentes wilayas du pays», précise le communiqué qui souligne que «le ministre a réitéré l'impératif respect des délais prévus concernant la mise en oeuvre des projets enregistrés».

Plaidant pour «la poursuite de la prise en charge urgente des préoccupations prioritaires des citoyens, notamment celles ayant trait à leurs conditions de vie en pleine saison hivernale, à l'instar du raccordement au réseau de gaz naturel, à l'alimentation en eau potable, à l'as-

sainissement et aux déplacements faciles des citoyens conformément aux engagements du président de la République», le ministre a rappelé «les instructions relatives à l'impératif recours aux solutions alternatives urgentes, si nécessaire, afin d'alléger le fardeau des conditions climatiques au profit de la population de ces régions».

Concernant les conditions de scolarisation des élèves, M. Beldjoud a mis l'accent de nouveau sur «la priorité capitale de ce dossier, notamment en ce qui

concerne le transport, la restauration et le chauffage», insistant sur «la mobilisation de toutes les ressources humaines et matérielles à leur profit, notamment au niveau des zones enclavées et montagneuses».

Il s'est également enquis du niveau de progrès enregistré dans l'application des instructions données précédemment concernant les repas chauds, le transport et le chauffage».

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, le communiqué a conclu que la réunion «tenue par visioconférence, a procédé à une évaluation de l'application des mesures préventives prévues pour maîtriser la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19)».

La réunion a également permis de consolider la coordination centrale/locale concernant l'élaboration du plan logistique nécessaire pour transporter, stocker et distribuer le vaccin, sur lequel travaille le ministère de l'Intérieur, conformément à ce qui a été décidé par le Premier ministre.

ZONES D'OMBRE À BOUMERDES

Plus de 10 milliards de DA pour la réalisation de 900 opérations de développement

Une enveloppe globale de plus de 10 milliards de DA, a été affectée pour la réalisation de près de 900 opérations de développement au niveau des zones d'ombre de la wilaya de Boumerdes, a annoncé, lundi, le wali Yahia Yahiatene.

Ces opérations de développement, affectées au profit de 147 zones d'ombre, à travers 26 communes de Boumerdes, sont inscrites au titre de la zème étape de mise en oeuvre des programmes de développement destinés aux zones d'ombre, a indiqué le wali dans une déclaration à la presse, en marge d'une réunion consacrée à l'examen de l'état d'exécution des projets en question.

Un montant de 8 milliards de DA (sur les 10 suscités) a été dégagé sur le budget de la wilaya et des communes, au moment où le reste représente des financements sectoriels de

différents programmes de développement, a-t-il ajouté.

Le chef de l'exécutif a fait part du financement, à ce jour, de pas moins de 591 opérations (sur les 900 suscitées), qui ont été lancées en réalisation, tandis que le «reste des opérations programmées sera financé progressivement avec le lancement de chaque projet», a-t-il fait savoir.

Ces opérations sont relatives à des projets d'alimentation en eau potable (AEP), d'éclairage public, de raccordement au gaz naturel, de réalisation de salles de soins et de conduites d'assainissement, d'aménagement de routes, de classes d'extension, d'écoles primaires, et de transport scolaire, entre autres.

Selon le wali, sur ce total d'opérations lancées en chantier (591), 170 ont été réceptionnées et clôturées, au moment où 140 autres sont en réali-

sation, et plus de 280 non encore lancées, et sont en phase de procédures administratives.

Il a fait part, en outre, de l'affectation d'enveloppes supplémentaires pour la prise en charge de 56 autres opérations non intégrées dans les opérations suscitées.

Il s'agit d'opérations recensées lors de sorties sur le terrain à travers les zones d'ombre, à la demande des populations.

La première étape de mise en oeuvre des programmes de développement destinés aux zones d'ombre à Boumerdes, englobe 114 opérations de développement, qui sont toujours en chantier à travers 122 zones d'ombre, avec la clôture et réception de 90 autres sur un total de 1.381 opérations proposées ou recensées, nécessitant une enveloppe de plus de 14 milliards de DA.

ITALIE

Fin du blocage de l'Ocean Viking, navire humanitaire de SOS

L'ONG de secours aux migrants SOS Méditerranée a annoncé lundi que son navire Ocean Viking, bloqué depuis cinq mois par les autorités italiennes, allait pouvoir reprendre ses opérations de sauvetage dans les eaux méditerranéennes.

"Le 21 décembre, après une troisième inspection en cinq mois par les garde-côtes italiens, l'Ocean Viking a été jugé conforme à l'interprétation des règles de sécurité des navires par les autorités italiennes.

La détention du navire a donc été levée", a indiqué l'ONG dont le siège est à Marseille (sud de la France) dans un communiqué.

Pour que son bateau puisse repartir, SOS Méditerranée a procédé à des travaux "coûteux" pour installer des équipements d'urgence supplémentaires, dont l'ajout de radeaux de survie et de combinaisons d'immersion supplémentaires.

"C'est le soulagement de pouvoir enfin reprendre nos missions de sauvetage début janvier.

Durant toute cette année, il y avait vraiment peu de navires humanitaires opérationnels et pourtant les gens continuent à traverser, l'urgence humanitaire continue en Méditerranée



centrale c'est toujours la route migratoire la plus meurtrière au monde", a déclaré la directrice générale de SOS Méditerranée Sophie Beau.

L'année 2020 est marquée par une recrudescence des tentatives de traversée en Méditerranée centrale.

Les candidats à l'exil venus de divers pays partent pour l'es-

sentiel de Tunisie et de Libye pour rejoindre l'Italie.

Au total, plus de 1.100 migrants ont péri en Méditerranée dont la grande majorité sur cette route centrale, selon l'Organisation internationale pour les migrations.

L'Ocean Viking va rejoindre Marseille d'ici la fin du mois de

décembre pour se réapprovisionner et embarquer les membres des équipes de sauvetage et médicales.

Les équipes seront soumises à une quarantaine de 10 jours et à plusieurs tests Covid-19 avant de repartir, probablement dans la première quinzaine de janvier, a indiqué Mme Beau.

"Heureusement l'Ocean Viking a été libéré.

C'est un signe encourageant pour les autres navires encore bloqués j'espère", a-t-elle ajouté.

Selon SOS Méditerranée, "cinq navires humanitaires ne peuvent toujours pas opérer en raison de blocages administratifs". En novembre, le bateau de l'ONG espagnole Open Arms, qui était alors le seul en opération en Méditerranée, avait sauvé plus de 260 migrants naufragés.

SOS Méditerranée indique avoir secouru plus de 31.000 personnes depuis le début de ses opérations en 2016.

PHILIPPINES

Quatre morts lors d'un glissement de terrain dans une mine

Des opérations de sauvetage sont actuellement mises en œuvre dans une fosse minière située dans la province de Cebu, au centre des Philippines, dans le but de retrouver six mineurs ensevelis après un glissement de terrain qui a tué au moins quatre personnes, a annoncé mardi la société minière.

L'exploitant du site minier situé dans la ville de Toledo, dans la province de Cebu, a déclaré que la catastrophe s'était produite dans une de ses fosses naves 16H15, heure locale, lundi.

L'opération de recherche et de sauvetage a commencé mardi matin.

Le sol était alors encore instable quelques heures après le glissement de terrain, a indiqué la société dans un communiqué.

"La société poursuit ses efforts pour localiser six autres personnes portées disparues", a ajouté la société.

La firme a déclaré que "des pluies incessantes ces derniers mois aggravées par une dépression tropicale ont frappé certaines parties de la région des Visayas".

Ce sont ces pluies qui, ce week-end, ont provoqué le glissement de terrain.

La garde-côtière philippine a indiqué qu'elle avait envoyé une équipe de sauvetage avec des chiens renifleurs sur le site pour aider aux opérations de recherche et de sauvetage en cours.

GRANDE BRETAGNE

Affaire du camion charnier en Angleterre: deux accusés reconnus coupables d'homicide (médiat)

Deux hommes jugés à Londres dans l'affaire du camion frigorifique où 39 migrants vietnamiens avaient été retrouvés morts en Angleterre en 2019 ont été déclarés coupables, lundi, d'homicide involontaire, rapportent des médias locaux.

Gheorghe Nica, 43 ans, accusé d'être un organisateur clé du trafic, et Eamonn Harrison, un chauffeur routier de 24 ans qui a convoyé la remorque une partie du trajet, étaient jugés depuis début octobre par la Cour criminelle londonienne de l'Old Bailey. Tous deux contestaient les accusations d'homicide involontaire.

Leurs peines seront prononcées ultérieurement. Ils risquent la prison à perpétuité.

Le 23 octobre 2019, les corps de 31 hommes et de huit femmes, dont deux adolescents de 15 ans, avaient été découverts à bord d'une remorque dans la zone industrielle de Grays, à l'est de Londres.

Le conteneur provenait du port belge de Zeebrugge.

Les victimes sont mortes d'asphyxie et d'hyperthermie, en raison de la chaleur et du manque d'oxygène dans l'espace clos du container.

Les deux principaux suspects, Maurice Robinson, qui conduisait le camion lors

de la découverte des corps, et Ronan Hughes, un quadragénaire nord-irlandais soupçonné d'avoir organisé le mouvement des chauffeurs participant au trafic, ont quant à eux plaidé coupable et feront l'objet d'une audience ultérieure pour déterminer leur peine.

Nombre des victimes de ce drame étaient originaires d'une région du centre du Vietnam, où les familles s'endettent à hauteur de milliers de dollars pour envoyer l'un des leurs au Royaume-Uni, via des filiales clandestines, dans l'espoir qu'ils y trouvent des emplois rémunérateurs.



HAWAÏ

Le volcan Kilauea en éruption

Le volcan Kilauea sur l'île d'Hawaï est entré en éruption dimanche soir, ont indiqué les autorités et l'Institut de géophysique américain (USGS).

"Une éruption a débuté dans la caldera du sommet de Kilauea", peu après 21h30 locales (07h30 GMT lundi), a indiqué l'USGS, ajoutant que la situation évolue rapidement.

L'USGS a fait passer son code d'aviation à rouge,

recommandant aux pilotes d'éviter la zone. Des images postées en ligne par le parc national des volcans hawaïens montraient dans la nuit de dimanche à lundi des coulées de lave dévalant la pente du volcan et des colonnes de fumée s'élevant dans la nuit. Notant que le vent pourrait pousser les nuages de cendres vers les zones d'habitations au sud-ouest de l'île, la plus grande de l'archipel, les services

météorologiques américains ont recommandé aux personnes atteintes de troubles respiratoires de prendre des précautions supplémentaires.

L'USGS a fait état d'un séisme peu profond de magnitude 4.4 près du volcan, peu après l'éruption.

Le volcan Kilauea est l'un des volcans les plus actifs du monde et a régulièrement fait l'objet d'éruptions depuis les années 1950.

MALI

143 kg d'or saisis sur la route de la Guinée (douanes)

Les douaniers maliens ont saisi dans le sud du pays une cargaison de 143 kilos d'or, d'une valeur estimée à plus de 7 millions d'euros, cachée dans une voiture en route vers la Guinée, ont indiqué lundi deux responsables des douanes.

"Cette saisie porte sur 88 lingots d'or qui pèsent 143 kilos", a déclaré le colonel Hamadou Sanogo, chef du bureau des enquêtes à la douane du Mali.

Les saisies d'or sur les routes du Mali sont fréquentes.

Les 143 kilos découverts dans la nuit de samedi à dimanche étaient "destinés à



être exportés à l'insu des agents de douane, ce qui aurait eu comme conséquence de perturber notre économie", a dit le colonel-major Amidou Fakourou Bakagha, directeur général adjoint des douanes du Mali.

Pays pauvre et enclavé d'Afrique de l'Ouest, le Mali est le cinquième pays producteur d'or du continent, selon la Banque mondiale.

Les sites de production, industriels et artisanaux, font de ce métal précieux le premier produit d'exportation du Mali, selon la même source.

CHINE
Décès du plus vieux panda géant en captivité du monde

Le plus vieux panda géant en captivité du monde, nommée Xinxing, est décédée dans un zoo du district de Chongqing, dans le sud-ouest de la Chine.

"Elle avait 38 ans", précisent les responsables du zoo, notant que Xinxing a commencé à présenter des symptômes de somnolence et de perte d'appétit depuis le 21 octobre avant que son état de santé ne s'aggrave au cours des jours suivants.

Le Centre de conservation et de recherche pour les pandas géants de Chine a fait tout son possible pour la sauver, mais la doyenne des pandas a finalement succombé, ont-ils dit.

L'analyse anatomique et pathologique a montré que la vieillesse et la défaillance de plusieurs organes ont provoqué des troubles digestifs et une hypoprotéinémie chez la mammifère, expliquent les responsables du zoo.

Née en 1982 dans la forêt de Baoxing, Xinxing a été capturée en 1983 avant d'être transférée la même année au zoo de Chongqing.

TIZI-OUZOU - COVID-19 Homologation de 2 nouveaux laboratoires de dépistage

Deux laboratoires de dépistage et de diagnostic de la Covid-19 ont été homologués récemment au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou, a annoncé lundi, le directeur local de la santé et de la population (DSP), Mohamed Mokhtari, lors d'une session de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Il s'agit de deux laboratoires privés installés à Azazga, à l'Est de la wilaya, qui ont été homologués et autorisés pour la pratique de diagnostic de la Covid-19 à la PCR, qui viennent renforcer le seul laboratoire du secteur public au niveau de la wilaya installé à l'Université Mouloud Mammeri, ajoutant qu'un troisième laboratoire est, également, "en cours d'homologation, au chef-lieu de la wilaya".

Lors de cette session consacrée à l'adoption du budget primitif 2021 et au secteur de la santé, M. Mokhtari a fait savoir, également, que dans la perspective de la mise en œuvre de la stratégie nationale de campagne de vaccination contre la Covid-19, il a été procédé au recensement de 62 centres de vaccination au niveau de la wilaya.

Le Dr Mokhtari a, par ailleurs, souligné "la motivation du personnel de santé et l'appui des autorités par, notamment, un soutien logistique" ainsi que "l'adhésion de la société particulièrement dans l'accompagnement des mesures de confinement" dans la lutte contre cette pandémie. Pour sa part, le président par intérim de l'APW, Ferhat Sadoud, a relevé lors de son allocution d'ouverture des travaux de la session que "la pandémie a révélé la défaillance de notre système de santé et l'incapacité de nos structures à répondre aux besoins pressants de la prise en charge des population inhérente à la Covid-19".

Le pire, a-t-il ajouté "a été évité de justesse grâce aux efforts surhumains et à la mobilisation du personnel médical et paramédical" et aussi "à l'organisation exceptionnelle de la population", déplorant, à l'occasion, "les retards enregistrés dans les projets de construction de nouvelles structures, à l'exemple de l'EPH de Ouadhias, au Sud de la wilaya. Lors de cette session, il a été procédé à l'adoption du budget primitif pour l'exercice 2021 qui s'élève à 1 772 394 618,95 DA dont 1 572 704 030,36 DA est affecté au fonctionnement et 199 690 588,59 DA à l'équipement.

Un budget "réduit de presque 230 millions de DA (par rapport à l'année 2020) et en deçà des aspirations des citoyens de la wilaya", a relevé M. Sadoud lors de son intervention.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE Début du dépôt des programmes d'importation des matières premières

Les fabricants locaux de produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux peuvent déposer dès mercredi prochain leurs programmes d'importation des matières premières pour l'année 2021, a annoncé lundi le ministère de l'Industrie pharmaceutique.

"Il est porté à la connaissance des opérateurs pharmaceutiques producteurs locaux de produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, qu'en application du décret exécutif n 20-272 du 29 septembre 2020 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'Industrie pharmaceutique, que le dépôt des programmes d'importation actualisés pour l'exercice 2021 des matières premières et des intrants destinés à la fabrication locale se fera dès Mercredi 23 décembre 2020", est-il indiqué dans une note du ministère, publiée sur sa page Facebook officielle.

Les programmes d'importation des matières premières et des intrants destinés à la production peuvent être déposés tout au long de l'année, précise la même source.

Cependant, les fabricants sont tenus de remettre leur programme de production de l'année 2021 avant le 31 décembre en cours.

Les opérateurs doivent, par ailleurs, préciser, lors du dépôt de leurs programmes d'importation, les quantités prévues à la fabrication à partir de la matière première et l'état récapitulatif actualisé des réalisations et du stock pour chaque produit ainsi que les périmés de cas échéant, selon la note du ministère.

C O R O N A V I R U S

410 nouveaux cas, 376 guérisons et 12 décès

Quatre cent dix (410) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 376 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, mardi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 96 069 dont 410 nouveaux cas, soit 0,9 cas pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2 687 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 64 020, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19.

En outre, 19 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures de 1 à 9 cas, 18 wilayas n'ayant enregistré aucun cas, alors que 11 autres ont enregistré 10 cas ou plus.

Par ailleurs, 49 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir.



Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige

de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique,

rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

COVID-19

Instructions du Gouvernement pour lancer la vaccination dès janvier prochain

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a donné lundi des instructions pour assurer, conformément aux directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la disponibilité du vaccin contre le Coronavirus (Covid-19) et le lancement de l'opération de vaccination dès janvier prochain, indique un communiqué des services du Premier ministre dont voici le texte intégral : "En application des directives données par le Président de la République Monsieur Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a présidé, ce lundi 21 Décembre 2020, une réunion consacrée à l'examen des voies et moyens permettant l'acquisition du vaccin contre le Coronavirus (COVID-19). Ont pris part à cette réunion les Ministres en charge des Affaires Etrangères, de la Santé, des Transports, de l'Industrie Pharmaceutique, de la

Réforme Hospitalière ainsi que le Président de l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, les membres du Comité Scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du COVID-19 et les représentants du Ministère de la Défense Nationale. Cette réunion a permis d'évaluer la situation sanitaire et l'évolution épidémiologique que connaît notre pays et d'examiner les mesures engagées pour l'acquisition d'un vaccin anti-COVID-19 qui offre les garanties les plus sûres de fiabilité, d'efficacité et de sécurité sanitaire et ce, sur la base des recommandations du Comité Scientifique.

Dans ce cadre, un exposé du Ministère de la Santé et les membres du Comité Scientifique a été présenté sur les travaux d'évaluation et de présélection des vaccins en cours de développement et d'homologation de par le monde ainsi que sur les propositions de mesures à

prendre en vue de l'acquisition d'un vaccin et le lancement de la campagne de vaccination dans les meilleures conditions. A ce titre, le Premier Ministre a donné les instructions pour engager toutes les mesures et mobiliser les ressources nécessaires pour assurer la disponibilité du vaccin et le lancement de l'opération de vaccination dès le mois de Janvier 2021 conformément aux directives de Monsieur le Président de la République, sachant que le Comité Scientifique a d'ores et déjà arrêté une Short liste des laboratoires développeurs de vaccins et que les contrats sont en cours de finalisation pour les premières livraisons.

Enfin, il a été décidé la consolidation du dispositif national de vaccins avec son déploiement à travers les structures sanitaires de proximité devant couvrir l'ensemble du territoire national".

COVID-19

Le professeur Yousefi rassure sur l'importance et l'efficacité de la vaccination

L'infectiologue et président du Syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (Snpspp), le professeur Mohamed Yousefi, a rassuré mardi les citoyens sur l'efficacité et l'importance du vaccin contre le nouveau Coronavirus, affirmant que la vaccination est "l'unique arme qui peut mettre fin ou contrôler une épidémie".

"La plus grande découverte de l'humanité depuis Pasteur, c'est la vaccination.

C'est cette arme qui nous a permis d'éradiquer beaucoup de maladies et de les contrôler.

Et, en tant qu'infectiologue, la vaccination est une arme importante.

C'est l'unique arme qui peut mettre fin ou contrôler une épidémie", a déclaré le Pr Yousefi lors de son passage à l'émission "Invité de la rédaction" de la chaîne 3, relevant que pour "le simple citoyen, c'est normal qu'il s'inquiète parce que c'est une maladie nouvelle, c'est un virus qu'on

vient de découvrir et surtout que le vaccin soit élaboré en moins d'une année et que d'habitude sont élaboration prend 4 ans, 5 ans ou plus".

L'infectiologue a expliqué le fait que le vaccin soit élaboré en un temps jugé record par deux raisons : l'échange en terme de données scientifiques entre les experts de différents pays et les moyens financiers mobilisés par plusieurs laboratoires à travers le monde.

"Pour rassurer le citoyen, ce vaccin a été élaboré en un temps record pour deux raisons : la première c'est qu'il y a eu pour la première fois un échange en terme de données scientifiques qu'on n'a jamais eu avant, ce qui fait qu'il y a eu plus de 150 projets d'élaboration de vaccin.

La deuxième, très importante, est que plusieurs laboratoires se sont lancés et surtout beaucoup d'argent a été investi", a souligné Pr Yousefi.

Pour encourager les citoyens à se faire vacciner et

lutter contre la méfiance qui est "alimentée par certains lobby anti-vaccin internationaux", le spécialiste a plaidé pour un travail de sensibilisation, d'information et de communication à l'égard de la population avant l'entame de l'opération de vaccination.

"J'insiste sur l'opération de sensibilisation, de l'information et de la communication par rapport aux citoyens pour couper l'herbe sous les pieds de toute partie ou personne qui pourrait influencer négativement sur cette vaccination.

Il faut le faire avant de commencer l'opération", a-t-il insisté.

Quant à la stratégie vaccinale, le Pr Yousefi a indiqué qu'il y a des catégories de population qui seront prises en charge en priorité, notamment les personnes âgées qui sont des sujets à risques, les malades chroniques, le personnel de la santé, ce qui est "une priorité des priorités", selon lui, puis viendront les corps constitués pour différentes raisons de fonctionne-

ment. Sur le choix du vaccin à acquérir, l'infectiologue a fait savoir que cela repose sur plusieurs critères, notamment la conservation, la logistique, la disponibilité et le prix. Il s'est dit, à cet effet, "optimiste" quant à l'efficacité des vaccins contre le coronavirus, certains laboratoires ayant réalisé, selon lui, des avancées considérables.

"Jusqu'au moment où on parle, avec tout ce qui a été publié en terme d'efficacité et d'effets secondaires, plusieurs vaccins sont valables (...).

On peut faire le choix et on a cette possibilité de négocier", a poursuivi l'infectiologue, jugeant la décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'entamer la vaccination janvier prochain "logique", parce que, a-t-il argué, d'un point de vue scientifique, il fallait qu'on attende les "premiers résultats" des vaccinations entamées dans certains pays.

P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

BILAN DANS LE MONDE

Au moins 1.703.500 morts

La pandémie du nouveau coronavirus a fait au moins 1.703.500 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi.

Plus de 772.720.040 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie, dont au moins 49.095.900 sont aujourd'hui considérés comme guéris.

Sur la journée de lundi, 8.800 nouveaux décès et 534.452 nouveaux cas ont été recensés dans le monde.

Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont les Etats-Unis avec 1.658 nouveaux morts, l'Allemagne (731) et la Russie (561).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 319.466 décès pour 18.043.183 cas recensés, selon le compte de l'université Johns Hopkins.

Au moins 6.298.082 personnes ont été déclarées gué-



ries. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 187.291 morts et 7.263.619 cas, l'Inde avec 146.154 morts (10.076.387 cas), le Mexique avec 118.598 morts (1.325.915 cas), et

l'Italie avec 69.214 morts (1.964.054 cas).

Parmi les pays les plus durement touchés, la Belgique est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa

population, avec 161 décès pour 100.000 habitants, suivie par l'Italie (114), la Slovaquie (114), la Bosnie (113), le Pérou (113).

L'Europe totalisait mardi à 11h00 GMT 522.990 décès pour 24.154.394 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 486.768 décès (14.726.838 cas), les Etats-Unis et le Canada 333.744 décès (18.555.383 cas), l'Asie 211.870 décès (13.477.277 cas), le Moyen-Orient 87.439 décès (3.799.450 cas), l'Afrique 59.745 décès (2.527.908 cas), et l'Océanie 944 décès (30.795 cas).

Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par médias, auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

COVID-19

La nouvelle souche n'a aucun impact sur les vaccins ni la gravité de la maladie (OMS)

Malgré un certain nombre de mutations du virus SARS-CoV-2, responsable de la pandémie actuelle de Covid-19, aucune d'entre elles, y compris la dernière variante au Royaume-Uni, n'a eu d'impact significatif sur la sensibilité du virus à l'un des traitements actuellement utilisés, aux médicaments ou aux vaccins en cours de développement, ont déclaré lundi des experts de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Selon la scientifique en chef de l'OMS, Dr Soumya Swaminathan, le virus du SARS-CoV-2 a muté à un rythme beaucoup plus lent que le virus de la grippe, ce dernier nécessitant que ses souches vaccinales soient examinées et révisées chaque année en fonction de celles en circulation cette

année-là. La responsable scientifique de l'OMS a souligné qu'il est important de surveiller en permanence ce qui arrive à ce virus, en s'efforçant d'en réduire la transmission et de l'abaisser au niveau le plus bas possible.

"Parce que plus le virus circule, plus il y a de chances de mutation et plus il peut y avoir de variantes. L'essentiel ici est d'en maintenir la transmission et la circulation à un niveau bas. Il ne faut pas le laisser échapper à tout contrôle et se propager parmi la population. De cette façon, nous pourrions en limiter les mutations".

Pour sa part, le directeur exécutif du programme d'urgence sanitaire de l'OMS, Dr Mike Ryan, a estimé que même avec la dernière variante britannique du virus SRAS-CoV-2, "il n'y a

aucune preuve à ce stade qu'il y ait une augmentation de la gravité associée à cette maladie". Le 14 décembre, le Royaume-Uni a signalé à l'OMS une variante du SARS-CoV-2 qui a été associée à une augmentation de Ro, qui est le nombre de personnes à qui un individu infecté transmet le virus, de 1,1 à 1,5.

Dr Ryan a précisé, exemples à l'appui, que le virus avait pu être maîtrisé au cours des périodes où ce chiffre a été supérieur à 1,5.

Les experts de l'OMS ont exhorté les populations à continuer à appliquer les mesures de santé publique existantes, notamment le port de masques, l'hygiène des mains et la distanciation sociale, qui se sont révélées efficaces pour freiner la propagation du virus, y compris sous ses dernières variantes.

FRANCE

9 cas avec symptômes sur dix non détectés après le 1^{er} confinement en mai en France

Neuf cas symptomatiques sur dix n'ont pas été détectés en France peu de temps après la fin du premier confinement national en mai, estiment des chercheurs dans la revue scientifique Nature, qui pointe une défaillance du système de surveillance.

La capacité de dépistage "est restée insuffisante, même aux faibles niveaux de circulation virale atteints après ce confinement" et il était prévisible qu'elle "se détériore rapidement avec l'augmentation de l'activité épidémique", notent ses auteurs.

Giulia Pullano, Vittoria Colizza, de l'Institut français de recherche publique Inserm, et leurs collègues n'ont pas inclus les infections asymptomatiques (sans symptômes) dans leur calcul, qui pointe la défaillance du système de surveillance, avec une "sous-détection des cas de Covid-19 en France qui

menace la lutte contre l'épidémie". En incluant le taux des infections asymptomatiques estimé par les chercheurs, "seule une infection au Sars-CoV-2 sur douze a été identifiée, pendant la période de l'étude" de sept semaines suivant le confinement, du 11 mai au 28 juin, souligne Jeffrey Shaman, de l'Ecole de santé publique Mailman de l'Université de Columbia (New York) dans un commentaire sur cette recherche, également publié dans Nature.

Le système de dépistage n'a pas atteint les taux de détection nécessaires pour contenir la pandémie, malgré une amélioration avec le temps.

Entre 250.000 et 280.000 tests par semaine étaient réalisés en France sur la période étudiée, selon la base de données de Santé publique France.

Les stratégies de détection et de suivi de la propagation

du Sars-CoV-2 sont considérées comme essentielles pour que les cas puissent être identifiés et isolés afin de prévenir la transmission au sein d'une communauté - en particulier à de faibles niveaux de prévalence de la maladie après des confinements longs et coûteux.

Les chercheurs ont estimé le nombre d'infections symptomatiques du nouveau coronavirus survenues en France au cours de la période étudiée à l'aide de modèles mathématiques.

Pour établir ces modèles, ils se sont servi de données régionales des admissions à l'hôpital ainsi que d'études sérologiques (examens sanguins décelant la présence d'anticorps, trace d'une infection par le coronavirus) et d'estimations à partir d'une base de données de suivi des symptômes autodéclarés.

Résultat: près de 104.000 infections symptomatiques

survenues au cours de la période d'étude, contre un peu plus de 14.000 cas officiellement enregistrés.

Seulement 5 des 12 régions étudiées ont dépassé un taux de détection médian de 50% à la fin juin et moins d'un tiers (31%) des gens présentant des symptômes de type Covid-19 ont consulté un médecin en dépit des recommandations.

Ensemble, ces résultats suggèrent que la majorité des infections par le Sars-CoV-2 n'ont pas été détectées au cours des premières semaines après ce confinement.

Pour les auteurs, les stratégies de tester, tracer et isoler, doivent être considérablement améliorées pour contrôler la propagation du Covid-19 et permettre la levée des mesures restrictives appliquées pour freiner le deuxième vague en Europe et "éviter une troisième vague".

MUTATION DU COVID-19

BioNTech se dit capable de fournir un nouveau vaccin "en six semaines"

Le laboratoire allemand BioNTech, à l'origine avec Pfizer du premier vaccin contre la Covid-19 autorisé au monde, est capable de fournir un nouveau vaccin "en six semaines" en cas de mutation du virus comme celle détectée au Royaume-Uni, a indiqué mardi son co-dirigeant, Ugur Sahin.

"Nous sommes capables techniquement de délivrer un nouveau vaccin en six semaines", a-t-il assuré. "En principe la beauté de la technologie de l'ARN messager est que nous pouvons directement commencer à concevoir un vaccin qui imite complètement la nouvelle mutation", a-t-il ajouté au cours d'une conférence de presse à Mayence (ouest de l'Allemagne) le lendemain du feu vert des autorités européennes pour distribuer le vaccin dans l'UE. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est voulue rassurante lundi, rejetant l'idée que la nouvelle variante du virus soit "hors de contrôle", comme l'avait affirmé dimanche le ministre britannique de la Santé, Matt Hancock.

Des déclarations qui avaient provoqué l'alarme et conduit des dizaines de capitales à suspendre les vols en provenance du Royaume-Uni, où la nouvelle souche a fait son apparition récemment.

L'Agence européenne des médicaments (AEM), qui a donné lundi son feu vert au vaccin Pfizer-BioNTech, s'est dite de son côté "pas trop inquiète".

Selon elle, il n'existe pour l'instant "aucune preuve" permettant de dire que le traitement ne protégerait pas contre le virus mutant.

La campagne de vaccination dans l'UE devrait commencer les 27, 28 et 29 décembre, selon la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen.

VACCINS

L'UE autorise le vaccin de Pfizer-BioNTech après le feu vert de l'Agence des médicaments

La présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen a annoncé lundi qu'elle autorisait la distribution dans l'UE du vaccin anti-Covid de Pfizer-BioNTech, quelques heures après le feu vert de l'Agence européenne des médicaments (AEM). "L'Agence européenne des médicaments a évalué ce vaccin minutieusement et a conclu qu'il était sûr et efficace contre le Covid-19.

Sur la base de cette évaluation scientifique nous avons procédé à son autorisation sur le marché de l'Union européenne", a déclaré Mme Von der Leyen, en précisant que les premières vaccinations auraient lieu entre le 27 et le 29 décembre.

La présidente de la Commission s'est dite "fière que le premier vaccin contre le Covid-19 disponible en Europe soit un pur produit de l'innovation européenne". Il a été conçu par le laboratoire allemand BioNTech, basé à Mayence. L'exécutif européen avait promis qu'elle donnerait son autorisation dans un délai de deux jours après le feu vert de l'AEM mais le processus a été accéléré.

"La Commission, les Etats membres et la compagnie (BioNTech) travaillent maintenant pour une livraison des premières doses le 26 décembre", a précisé la Commission dans un communiqué. Les livraisons se poursuivront ensuite, en décembre et durant les prochains mois, pour atteindre 200 millions de doses d'ici à septembre 2021. Stella Kyriakides, commissaire européenne à la Santé a averti que l'arrivée du vaccin n'était pas une solution miracle, car les doses resteront limitées dans un premier temps. "Nous devons continuer à respecter les mesures recommandées et à nous protéger", a-t-elle insisté. Elle a également défendu les mesures de restrictions pendant les fêtes, alors que les chiffres de contamination sont en hausse dans de nombreux Etats membres. "Ce n'est pas le moment d'alléger les mesures (...), il faut éviter une réurgence possible des cas après la fin d'année", a affirmé Mme Kyriakides. "Davantage de vaccins seront approuvés bientôt s'ils s'avèrent sûrs et efficaces", a promis Mme von der Leyen.

L'AEM donnera son évaluation sur un deuxième vaccin, celui de Moderna, le 6 janvier", a-t-elle indiqué.

CHIMIOTHÉRAPIE 7 QUESTIONS SUR LA CHUTE DE CHEVEUX PENDANT LE TRAITEMENT

La chute de cheveux est un effet secondaire fréquent de la chimiothérapie. Elle est souvent redoutée notamment par les femmes qui ont un cancer du sein. Ce qu'il faut savoir si cette alopecie.

POURQUOI LA CHIMIOTHÉRAPIE PEUT-ELLE FAIRE TOMBER LES CHEVEUX ?

La chimiothérapie agit sur les cellules qui se divisent, les cellules cancéreuses ayant tendance à se diviser plus que les autres cellules. Or, les cellules du bulbe du cheveu se divisent aussi beaucoup ce qui explique qu'ils se détruisent souvent au cours d'un traitement de chimiothérapie. "Ce sont certaines chimiothérapies qui sont alopeciantes", informe Aury Callagironne, Conseillère en Image Personnelle à l'Institut Gustave Roussy (Paris).

VAIS-JE PERDRE MES CHEVEUX ?

"Les mélanges de chimiothérapie entraînent une alopecie plus ou moins importante selon la nature des cheveux, l'histologie du cancer, la façon dont la femme se coiffe, se nourrit", informe Aury Callagironne. Ce qu'elle a constaté en 30 ans à l'Institut Gustave Roussy : les femmes qui ont une chevelure très dense ont le temps de voir tomber leurs cheveux. Leur chevelure est clairsemée mais cela ne se voit pas trop. En revanche les femmes ayant une chevelure peu dense voient souvent leurs cheveux tomber très rapidement.

QUAND A LIEU LA CHUTE DE CHEVEUX ?

La chute des cheveux commence souvent 2 à 3 semaines après la première chimiothérapie mais pour certaines personnes dès la première séance de chimiothérapie. La chute des cheveux peut être plus ou moins intense et plus ou moins rapide selon le type de chimiothérapie et le dosage du traitement. "Personne ne peut vous dire si votre chute de cheveux sera rapide ou pas car cela dépend aussi de la façon dont se portent vos cheveux", souligne Aury Callagironne.

EST-CE DOULOUREUX DE PERDRE SES CHEVEUX PENDANT UNE CHIMIOTHÉRAPIE ?

La chute des cheveux peut s'accompagner de démangeaisons et de picotements. "Les femmes se plaignent souvent d'avoir mal à la tête à ce moment, d'avoir une sensation désagréable comme si on leur passait une brosse à pics sur le cuir chevelu", indique la Conseil-



lère en Image. "Elles sont alors soulagées en coupant leurs cheveux".

PEUT-ON LIMITER LA CHUTE DE CHEVEUX ?

"Il existe deux écoles en matière de prévention de la chute de cheveux pendant une chimiothérapie : le port du casque réfrigérant ou la coupe de cheveux pour aller jusqu'au rasage. Au final des traitements on peut soit les laisser pousser et utiliser un masque d'argile à la fin des séances de chimiothérapie", informe Aury Callagironne. Le port du casque réfrigérant peut retarder, limiter ou éviter la chute des cheveux mais il est contraignant car il doit être mis pendant toute la durée de la chimiothérapie. Pour certaines patientes il peut être difficilement supporté. La coupe des

cheveux courte est conseillée avec l'utilisation du casque réfrigérant. "Couper les cheveux permet d'éviter le geste de passer les mains dans la chevelure lorsque les cheveux commencent à tomber ce qui va entraîner des trous dans l'ensemble de la chevelure", indique la conseillère en image.

QUAND MES CHEVEUX VONT-ILS REPOUSSER ?

Les cheveux repoussent environ un mois après la fin des traitements de chimiothérapie, d'un centimètre par mois en moyenne. Les cheveux peuvent être différents en texture et couleur. Il est conseillé d'attendre 4 mois pour faire une teinture des cheveux à base d'une couleur végétal, 6 mois pour refaire des couleurs semi-permanentes et un an

pour des couleurs permanentes.

QUE FAIRE POUR FACILITER LA REPOUSSE DES CHEVEUX ?

"Je fais faire aux patientes de Gustave Roussy des exercices sur le cuir chevelu pour relancer la micro-circulation sanguine, mobiliser les muscles fixes de la tête et pour hydrater la peau, confie Aury Callagironne. Ménager la chevelure pendant et après une chimiothérapie est également recommandé. Il est conseillé de ne pas se laver les cheveux trop souvent, d'utiliser un shampooing doux et laisser ses cheveux sécher à l'air libre et d'éviter les colorations et permanentes tout comme la chaleur du sèche-cheveux, des fers chauds..."

VERS UNE SOLUTION POUR ÉVITER LA PERTE DE CHEVEUX ?

Des chercheurs américains ont découvert un traitement pour éviter de perdre ses cheveux pendant la chimiothérapie.

Subir une chimiothérapie est souvent synonyme de perdre ses cheveux. Mais récemment, au cours de l'American Society of Clinical Oncology (ASCO) qui s'est déroulé à Chicago, des chercheurs ont proposé une nouvelle solution, révèle France Info.

Ce sont plus de 10% des 3 000 publications

de ce congrès mondial qui concernaient le traitement des effets secondaires des maladies du cancer. Alors que 30 000 professionnels de santé étaient réunis le 1er juin dernier, un projet contre la perte de cheveux a notamment été proposé.

Il n'existe pas actuellement de moyen 100% efficace de lutter contre la perte de cheveux due à la chimiothérapie. Le seul moyen est un casque réfrigérant, qui ne fait pas

l'unanimité. Il s'agit d'un casque qui diffuse du froid afin de contracter les vaisseaux sanguins. La circulation est diminuée et les molécules de la chimiothérapie impactent moins cette partie du corps.

Car le problème de la chimiothérapie est qu'elle attaque le corps dans sa globalité pour lutter contre le cancer, et non de manière ciblée, provoquant ainsi des effets secondaires. Mais le casque réfrigérant permet

surtout de retarder, ou au mieux de limiter la perte de cheveux, et il est souvent douloureux.

Des chercheurs venus de New York ont proposé un nouveau traitement pour aider les patients à conserver leurs cheveux. Il s'agit d'une lotion à appliquer deux fois par jour, avant et pendant la chimiothérapie. Selon l'étude menée sur le produit, les premiers résultats sont encourageants.

Chimiothérapie : Réduire les effets secondaires avec une éponge 3D, c'est possible ?

Des chercheurs réfléchissent à un moyen de réduire les effets indésirables de la chimiothérapie sur le corps humain. Le journal américain ACS Central Science a publié cette semaine une étude sur la chimiothérapie. Des chercheurs proposent une éponge en 3D qui permettrait aux patients sous traitement de recevoir des doses plus localisées de médicaments. En effet, le problème de la chimiothérapie est la quantité très agressive de produits chimiques injectés, qui n'affectent pas que le lieu de la tumeur mais tout le corps de la personne malade.

Son but ? Réduire les effets secondaires de la chimiothérapie, donc. Des progrès ont déjà été faits, notamment avec de la chimiothérapie intra-artérielle, plus localisée. Le traitement est injecté dans l'artère qui alimente l'organe uniquement. C'est déjà le cas de certaines chimiothérapies contre le cancer du foie notamment.

Il se traite actuellement de plusieurs manières, soit par une ablation totale et une greffe, soit via une ablation partielle (elle est injectée dans un organe qui se régénère), soit par destruction tumorale percutanée ou encore via une chimiothérapie. Généralement, ces dernières techniques est très invasive et le médicament ne se limite pas à l'organe et à la tumeur.

DIMINUER LES EFFETS SECONDAIRES

Le principe de l'éponge ? Le traitement est injecté dans le flux sanguin qui alimente l'organe et la tumeur et, avant d'être propagé dans tout le reste du corps via le sang, il est filtré par l'éponge. De cette façon, l'éponge diminue la quantité de "drogue" qui touche le reste du corps. Dans le dispositif d'essai, après le passage dans l'éponge, 64% de doxorubicine (traitement injecté) avait disparu de la chimio. n'est pas encore applicable sur des humains, les chercheurs n'en sont qu'à des phases de tests sur des cochons. Cela dit, l'étude est prometteuse et pourrait si elle est validée par la Federal Drug Administration aider les patients atteints de cancers du foie à se débarrasser de certains effets secondaires tels que vomissements, diarrhées, perte de cheveux, lésions des muqueuses, troubles cardiaques...

COMMENT S'ALIMENTER PENDANT LA CHIMIO ?

Quand une chimiothérapie commence, des questions se posent au sujet des repas. On se rend compte que l'appétit n'est pas au mieux... sans savoir comment réagir. Les conseils pour vivre cela le mieux possible avec le Dr Bruno Raynard, chef de l'unité diététique et nutrition de Gustave Roussy, à Villejuif.

Si la nourriture ne peut pas contribuer directement à la guérison du cancer, elle consiste en revanche un soutien crucial au traitement. Perte d'appétit, nausées, vomissements, changements du goût et de l'odorat, aversions, diarrhée : le cancer et son traitement peuvent provoquer différents effets secondaires et symptômes. Ceux-ci empêchent souvent le maintien d'une alimentation saine et peuvent, de ce fait, induire une perte de poids et de muscle. Or cette perte peut nuire à la qualité de vie du patient et à l'efficacité de ses traitements", explique le Dr Bruno Raynard, chef de l'unité diététique et nutrition de Gustave Roussy, à Villejuif. Il est donc crucial d'agir.

CHIMIO: CE QU'ON PEUT FAIRE CONTRE LES NAUSÉES

Un verre de Coca en fin de repas peut soulager. Le boire à température ambiante et surtout sans bulles (en le remuant avec une cuillère) pour ne pas aggraver la paroi de l'estomac. Par ailleurs, éviter les aliments et les boissons acides : citron, vinaigrette, jus d'agrumes etc. Boire souvent et de faibles quantités. Et préférer les purées et potages épais aux aliments entiers (qui favorisent le brassage de l'estomac et ainsi les nausées), et les aliments froids aux plats chauds (dont les odeurs peuvent écœurer).

EN CAS D'APPÊTES DANS LA BOUCHE APRÈS LA CHIMIO

Avant de manger, se rincer la bouche avec de l'eau pour hydrater la muqueuse buccale, puis consommer une cuillère d'aliments gras (huile d'olive, crème fraîche, yaourt...) afin de tapisser la bouche d'un film gras



protecteur. Pour diminuer le risque d'apparition de ce trouble (mucite), éviter les aliments durs comme la croûte de pain, ou secs tel le poulet sans jus. Préférer des repas onctueux : aliments mixés, mélangés à de la crème, ou lactés comme les milkshakes ou les glaces. Éviter aussi les aliments et boissons acides, tels que les jus de fruits ou les salades avec vinaigrette.

SI ON N'A PAS TROP FAIM PENDANT LA CHIMIO

Réduire la taille des repas et multiplier les prises alimentaires dans la journée. "Ne pas hésiter à manger 6 à 8 fois par jour de petites quantités", précise le Dr Bruno Raynard. Par ailleurs, favoriser les aliments riches en

calories et en protéines afin de lutter contre la perte de poids et de muscle : chips, gâteaux, etc. "Peu importe ici que l'alimentation ne soit pas équilibrée : la priorité est de ne pas perdre de poids." Enfin, tenir compte de ses goûts : "Par exemple si, après une chimio, le patient a envie de manger un peu et qu'il hésite entre une pomme et un yaourt, privilégier ce dernier car il renferme plus de calories et de protéines. Mais si la personne n'a envie que d'une pomme, elle ne doit pas se forcer à manger un yaourt."

POUR DIMINUER LE RISQUE DE MYCOSE DE LA BOUCHE

L'eau de Vichy peut être une solution, car elle est riche en bicarbonates qui empêchent le

développement des champignons à l'origine des mycoses. De plus, cette eau aide à la digestion. En cas de mycose déclarée, mâcher de l'ananas peut aider à nettoyer la muqueuse buccale.

EN CAS DE DIARRHÉE POST-CHIMIOTHÉRAPIE

Boire régulièrement de petites quantités de liquides pour compenser les pertes d'eau et de minéraux : eau minérale, thé, bouillon de légumes, etc. Ne pas se restreindre en mangeant moins d'aliments stimulant le transit comme les légumes, ou plus d'aliments "constipants" comme le riz. "La diarrhée post-chimiothérapie est provoquée par le traitement et non par l'alimentation", explique le Dr Raynard.

QUELS SONT LES EFFETS SUR LA FERTILITÉ FÉMININE ?

Mieux comprendre les effets négatifs de la chimiothérapie sur le corps pourrait permettre de trouver des moyens pour les éviter. Pour cela, des chercheurs de l'Université de Goethe, en Allemagne, se sont penchés plus en détail sur les mécanismes entraînant l'infertilité chez la femme. Leurs découvertes ont été publiées dans le journal Nature Structural & Molecular Biology.

Pour rappel, chaque ovaire contient plusieurs milliers d'ovocytes, présent dès la naissance. Tous les mois, une

dizaine se développent pour aboutir à l'ovulation d'un seul, le seul qui pourra se faire féconder par un spermatozoïde. Les autres disparaissent naturellement. Ainsi, le nombre d'ovocytes diminue progressivement au cours de la vie. Lorsque les réserves sont épuisées, arrive alors la ménopause. Le problème avec la chimiothérapie est que cet épuisement des stocks est grandement accéléré et entraîne donc une infertilité, mais aussi des problèmes hormonaux, tels que l'ostéoporose.

La chimiothérapie attaque l'ADN

des cellules, expliquent les auteurs de l'étude. Puisque les cellules cancéreuses se divisent plus souvent que la plupart des cellules normales, elles sont plus sensibles aux agents endommageant l'ADN. Cependant, dans les ovaires, lorsqu'un dommage à l'ADN est détecté, les ovocytes « se suicident » afin d'éviter de possibles malformations congénitales. On appelle ce phénomène de mort cellulaire, l'apoptose. L'apoptose est enclenchée par une protéine, la p53, qui se trouve sous forme

inactives dans les ovaires.

Ce que les chercheurs viennent de découvrir, ce sont tous les mécanismes entraînant l'activation de p53. Cette protéine « se réveille » lorsque sa conformation change sous l'effet de deux enzymes différentes. Les chercheurs ont découvert qu'en inhibant l'une des enzymes, la protéine ne s'activait pas et ne détruisait pas l'ovocyte. Ces résultats offrent de nouvelles opportunités pour trouver des moyens de préserver les cellules reproductrices de la femme.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Pretoria: "la reconnaissance de la "souveraineté" du Maroc sur le Sahara occidental est "incompatible" avec le droit international"

L'ambassadeur sud-africain à l'ONU, Jerry Matjila, a affirmé que la reconnaissance de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental est "incompatible" avec le droit international, appelant à "rejeter" les décisions unilatérales prises dans ce sens.

"L'Afrique du Sud estime que toute reconnaissance du Sahara occidental comme faisant partie du Maroc équivaut à reconnaître l'illégalité et, en tant que telle, elle est incompatible avec le droit international", a déclaré M.

Matjila à l'issue des consultations lundi au Conseil de sécurité de l'ONU sur les derniers développements au Sahara occidental.

"Les décisions contraires aux décisions collectives multilatérales doivent être rejetées", a-t-il ajouté faisant référence à la décision du président des Etats-Unis sortant, Donald Trump qui, dans un tweet, a reconnu récemment

la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental occupé.

"Permettez-moi de souligner que l'Afrique du Sud est pleinement résolue à soutenir les efforts visant à parvenir à une solution définitive et mutuellement acceptable à la question du Sahara occidental, qui prévoit l'autodétermination du peuple sahraoui ainsi que la réalisation de sa liberté et de ses droits fondamentaux", a encore dit le diplomate sahraoui. "Nous attendons avec impatience la nomination du nouvel envoyé du secrétaire général, poste vacant depuis plus d'un an pour soutenir les négociations et la reprise du



processus politique", a ajouté l'Ambassadeur, après avoir été briefé par Colin Stewart, le représentant spécial et chef de la Mission des Nations unies

pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), et la sous-secrétaire générale pour l'Afrique, Bintou Keita.

LIBYE

Georgette Gagnon nommée au poste de Coordonnatrice résidente de l'ONU

Le Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a nommé lundi la Canadienne Georgette Gagnon au poste de Coordonnatrice résidente et Coordonnatrice humanitaire des Nations unies pour la Libye. Mme Gagnon, qui aura désormais le rang de Secrétaire générale adjointe, succède au Soudanais Yacoub El Hillo, qui achèvera sa mission le 5 janvier 2021, a déclaré Stéphane Dujarric, porte-parole de M.

Guterres. Mme Gagnon apporte à ce poste plus de 25 ans d'expérience dans la direction et la mise en œuvre de toutes sortes d'initiatives stratégiques en matière de droits de l'homme, d'action humanitaire et de développement. Elle est également habituée à diriger des équipes multidisciplinaires dans des pays en conflit ou sortant d'un conflit, a indiqué M. Dujarric. Plus récemment, elle a été

directrice de la Division de la coopération technique et des opérations de terrain du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme, où elle a dirigé les efforts de fond et le travail opérationnel de 94 missions de terrain à travers le monde. De 2010 à 2015, elle a été directrice des droits de l'homme pour la Mission d'assistance des Nations unies en Afghanistan (MANUA).

TUNISIE

Mandats de dépôt contre le ministre de l'Environnement et trois autres suspects

Le ministère public près le Tribunal de première instance de Sousse 1 (Est de la Tunisie) a émis, lundi après-midi, quatre mandats de dépôt contre des responsables tunisiens dans l'affaire dite de déchets importés d'Italie, annonce Jabeur Ghénimi, porte-parole de cette juridiction, rapporte l'agence TAP.

Les mandats de dépôt concernent le ministre de l'Environnement limogé, deux directeurs de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED) et de l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE) et un fonction-

naire de la direction régionale de l'Environnement à Sousse, ajoute la même source.

M. Ghénimi a souligné, dans une déclaration à la TAP, la poursuite des interrogations des suspects. Plus tôt dans la journée, cette même juridiction a ordonné de placer 12 personnes en garde à vue dans le cadre de cette affaire.

Dix autres suspects ont comparu en état de liberté, alors que le propriétaire de la société importatrice de ces déchets est toujours en cavale.

D'après Jabeur Ghénimi, parmi les personnes arrêtées, entre samedi et dimanche (19

et 20 décembre 2020), figurent l'ancien ministre des Affaires locales et de l'Environnement sous le gouvernement Mechichi, un chef de cabinet, un ancien directeur général et deux directeurs de l'Agence nationale de gestion des déchets (ANGED), deux autres directeurs à l'Agence nationale de protection de l'environnement (ANPE), un cadre de la douane, le propriétaire d'un laboratoire privé, un transitaire et un agent de la Poste tunisienne.

Pour rappel, ce scandale, a été dévoilé suite à une enquête d'investigation diffusée sur une chaîne de télévision pri-

vé, le 2 novembre 2020. L'affaire porte sur un marché d'importation de déchets en Tunisie conclu entre une société tunisienne totalement exportatrice et une société italienne.

En vertu de cet accord, 282 conteneurs de déchets sont arrivés au port de Sousse et ont été présentés comme des déchets de plastiques à recycler. Mais les enquêtes ont dévoilé qu'il s'agit de déchets ménagers, dont le trafic transfrontalier viole plusieurs conventions internationales, dont les conventions de "Bâle" et celle de "Bamako".

MAROC - ESPAGNE

Madrid convoque l'ambassadrice du Maroc suite aux déclarations d'El-Othmani sur Ceuta et Melilla

Le gouvernement espagnol a convoqué en urgence lundi l'ambassadrice du Maroc en Espagne, Karima Benyaich, pour lui demander des clarifications sur les déclarations du Premier ministre marocain, Saadeddine El-Othmani, dans lesquelles il a estimé que Ceuta et Melilla "sont des villes marocaines", a rapporté Europa Press. La secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Cristina Gallach, a informé l'ambassadeur que l'exécutif espagnol "attend de tous ses partenaires le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale" de l'Espagne, comme le rapporte le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Selon un

communiqué du ministère des Affaires étrangères ibérique, Cristina Gallach a "réclamé des clarifications à propos des déclarations du Premier ministre marocain". Saadeddine El-Othmani a défendu ce week-end que les deux enclaves espagnoles "sont marocaines". Dans un entretien avec la chaîne "Sharq News", repris par les médias marocains, El-Othmani a reconnu que par rapport aux deux enclaves espagnoles "le statu quo a duré cinq ou six siècles". En ce sens, il a considéré que "le jour viendra où nous rouverons le dossier de Ceuta et Melilla". Les propos du Premier ministre marocain ont suscité les critiques de plusieurs partis politiques en Es-

pagne, dont le chef du Parti Populaire (PP), Pablo Casado, qui a exhorté le gouvernement espagnol à "répondre immédiatement" car la souveraineté espagnole des deux villes et l'intégrité territoriale nationale "est inaliénable". Le parti "Vox" a également exigé une "réponse énergique" et a critiqué la "lâcheté" du gouvernement devant les "revendications expansionnistes de la tyrannie marocaine", qui "constituent un danger" pour la souveraineté espagnole.

"L'ennemi sent la peur et la lâcheté de ce gouvernement", a déclaré Vox dans un message publié sur Twitter, repris par Europa Press.

MALI

L'Accord de paix : "seule voie pour résoudre la crise au Nord Mali" (Smail Chergui)

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine (UA), Smail Chergui a affirmé que «l'Accord de paix et de réconciliation de 2015, issu du processus d'Alger, est considéré à l'unanimité comme la seule voie à même de résoudre, de manière définitive et durable, la crise au Nord Mali».

Dans un entretien accordé au quotidien «Echorouk», dans son numéro de lundi, M.

Chergui s'est félicité des engagements pris, jusque-là, par le Gouvernement provisoire malien au sujet de la mise en œuvre de l'Accord d'Alger.

Il s'agit en outre de placer ledit Accord en tête des priorités définies dans la feuille de route pour la période de transition, désigner des ministres de la région du Nord Mali au sein du gouvernement provisoire, et reprendre les travaux du Comité de suivi de l'Accord (CSA), a soutenu le haut fonctionnaire de l'UA. Et de rappeler que le CSA s'est réuni le 16 novembre passé pour s'enquérir des réalisations, passer en revue les défis et proposer des méthodes efficaces pour l'application rapide de l'Accord.

M. Smail Chergui a, par ailleurs, mis le doigt sur «la difficulté d'agir face au terrorisme et aux complications qui en découlent, en ce sens que la réponse militaire-sécuritaire ne porte plus ses fruits», estimant qu'il faudrait «dégager une politique plutôt intégrée afin de gagner la confiance des citoyens et prévenir un maximum de jeunes contre l'extrémisme».

«Le soutien apporté par la communauté internationale au Mali demeure en deçà des attentes des Maliens qui s'interrogent sur l'utilité des forces étrangères présentes dans leur pays, au moment où les groupes terroristes gagnent du terrain sur la côte ouest africaine», a-t-il déploré.

Concernant la position du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA vis-à-vis du paiement de rançon et de la relâche des terroristes en contrepartie de la libération des otages au Mali, M.

Chergui a affirmé que «le paiement de rançons aux terroristes était et demeure une préoccupation majeure pour l'UA, notamment après la décision n 256 de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en juillet 2009, laquelle avait affirmé que le paiement de rançons constituait un moyen de financement de l'activité terroriste, allant jusqu'à le qualifier de crime».

Ainsi, un appel a été lancé à l'Assemblée générale de l'Onu et au Conseil de sécurité international pour la prise des mesures criminalisant et interdisant cette pratique.

Le commissaire à la paix et à la sécurité de l'UA a estimé «qu'il en était de même pour le CPS, lequel insiste sur cette question importante à chaque occasion où la question du terrorisme en Afrique est évoquée», ajoutant «néanmoins, nous aspirons toujours à une convergence, voire à un consensus de la communauté internationale sur la criminalisation et l'interdiction du paiement de rançons, bien que le Conseil de sécurité international ait encouragé la direction exécutive de lutte contre le terrorisme de l'Onu à construire les capacités des états aux fins d'adopter le mémorandum de l'Algérie des bonnes pratiques visant à empêcher les terroristes de recourir à l'enlèvement contre une rançon». «Face à tous ces défis, M. Chergui a mis en avant le rôle attesté de l'Algérie dans le renforcement du système africain de paix et de sécurité, en abritant deux instances importantes en matière de lutte contre le terrorisme et le crime international organisé, en l'occurrence le Centre africain d'Etudes et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et l'Afripol, et sa contribution à former et à apporter un soutien multiforme à plusieurs armées africaines.

PALESTINE-ISRAËL

Un envoyé chinois à l'ONU appelle à la reprise des pourparlers de paix entre Palestiniens et Israéliens

Un diplomate chinois auprès de l'ONU a appelé lundi à reprendre les pourparlers de paix entre les Palestiniens et les Israéliens.

Les Palestiniens et les Israéliens "doivent adhérer à l'option stratégique de pourparlers de paix et relancer le dialogue paritaire sans délai", a indiqué le représentant permanent adjoint de la Chine auprès des Nations Unies, Geng Shuang. La Chine accueille favorablement l'initiative du président palestinien Mahmoud Abbas de convoquer une conférence de paix internationale début 2021, a-t-il confié lors d'une réunion du Conseil de sécurité sur le Moyen-Orient.

Les acteurs internationaux doivent rester impartiaux et objectifs, et travailler de bonne foi pour faire avancer le processus de paix au Moyen-Orient. Toute



solution à la question palestinienne doit prendre en compte les voix des pays de la région, notamment celles des Palestiniens, tenir compte des préoccupations de toutes les parties et ne doit pas être imposée à n'im-

porte quelle partie, selon lui. Les résolutions pertinentes de l'ONU et la solution à deux Etats, qui représentent la sagesse et le travail consciencieux de générations, doivent être observés et adoptés, a recommandé M. Geng.

La Chine est disposée à continuer à travailler avec la communauté internationale avec d'inlassables efforts pour une solution globale, juste et durable à la question palestinienne à une date rapprochée, a-t-il affirmé.

L'envoyé de l'ONU au Moyen-Orient préoccupé par l'expansion des colonies israéliennes

Le Coordonnateur spécial des Nations unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, Nikolaï Mladenov, a exprimé lundi son inquiétude face à l'expansion des colonies israéliennes et aux démolitions de propriétés palestiniennes dans les territoires palestiniens occupés. "Je reste profondément troublé par l'expansion continue des colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est.

Au cours de l'année écoulée, les autorités israéliennes ont avancé plusieurs programmes de colonisation controversés qui avaient été gelés pendant

des années", a indiqué M. Mladenov dans un briefing au Conseil de sécurité. Le nombre de logements dont la construction a été avancée en 2020 reste similaire aux chiffres de 2019, malgré une interruption de huit mois cette année.

Environ 50 % de ces logements se trouvent en Cisjordanie, dans des zones cruciales pour la contiguïté et la viabilité d'un futur Etat palestinien, a-t-il déclaré.

Les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée, y compris à Al Qods-Est, constituent une violation flagrante des résolutions de l'ONU et du droit in-

ternational. Elles renforcent l'occupation israélienne et nuisent à la possibilité d'une solution à deux Etats.

Toutes les activités de colonisation doivent cesser immédiatement, a indiqué M. Mladenov.

La démolition et la saisie continues de structures palestiniennes, y compris des structures humanitaires et d'écoles, sont également profondément préoccupantes, a ajouté M. Mladenov, tout en appelant les autorités israéliennes à mettre fin à la démolition des propriétés palestiniennes et à l'expulsion des Palestiniens.

ONU

Le Norvégien Tor Wennesland nommé au poste de coordinateur spécial au Moyen-Orient

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres, a nommé lundi le Norvégien Tor Wennesland en tant que nouveau coordinateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient et son représentant personnel auprès de l'Organisation de libération de la Palestine et de l'Autorité palestinienne.

A ce titre, M. Wennesland, qui succède au Bulgare Nickolay Mladenov, sera l'envoyé du secrétaire général auprès du Quartet du Moyen-Orient, qui comprend les Nations unies et l'Union européenne, la Russie et les Etats-Unis, a indiqué



le bureau de presse de M. Guterres.

Diplomate de carrière qui a rejoint le ministère norvégien des Affaires étrangères en 1983, M. Wennes-

land est actuellement le représentant spécial de la Norvège pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Selon le bureau de presse du chef de

l'ONU, la vaste expérience de M. Wennesland au Moyen-Orient remonte à 1994 quand il était conseiller au bureau du Moyen-Orient du ministère norvégien des Affaires étrangères pendant le processus qui a conduit à l'Accord d'Oslo II.

Il a également été représentant de la Norvège auprès de l'Autorité palestinienne de 2007 à 2011 et ambassadeur de Norvège en Egypte et en Libye de 2012 à 2015. Il a également été affecté à la mission norvégienne auprès des Nations unies à Genève et à l'ambassade de Norvège à Dublin.

AFGHANISTAN

Au moins 5 morts, dont 4 médecins dans un attentat à Kaboul

Au moins cinq personnes, dont quatre médecins travaillant dans une prison où sont détenus des centaines de talibans, ont été tués mardi à Kaboul dans l'explosion d'une bombe placée sous leur voiture, a annoncé la police afghane.

"Cinq personnes ont été tuées dans l'explosion et deux blessées", a indiqué le porte-parole de la police de Kaboul, Ferdaws Faramarz, cité par des médias. Quatre des victimes sont des docteurs qui se rendaient à la prison de Pul-e-Charkhi, où ils travaillaient. Un passant a également été tué dans l'explosion d'une "bombe magnétique" fixée sous la voiture de ces médecins, dans un quartier du sud de la capitale, a-t-il précisé.

Située en périphérie est de Kaboul, la prison de Pul-e-Charkhi abrite des centaines d'éléments talibans et autres criminels. Depuis quelques mois, la capitale afghane est en proie à une recrudescence des violences en dépit des pourparlers de paix entre les talibans et le gouvernement en cours depuis septembre à Doha.

L'Organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (EI/Daech), a assumé la responsabilité ces dernières semaines de plusieurs attentats sanglants dans la capitale, dont ceux contre l'université et un autre centre éducatif, qui avaient fait près de 50 morts, ainsi que d'une récente série d'attaques à la roquette également meurtrières.

Dimanche, 10 personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées à Kaboul dans l'explosion d'une voiture piégée visant un député, Mohammad Wardak, qui a lui-même été blessé. Plusieurs provinces connaissent aussi une hausse des violences, les talibans ayant mené récemment des attaques quasi-quotidiennes contre les forces gouvernementales, principalement dans les zones rurales.

Les assassinats ciblés de journalistes, personnalités politiques et défenseurs des droits sont également devenus de plus en plus fréquents ces derniers mois en Afghanistan. Un troisième journaliste est mort en deux mois, mardi à Ghazni (est). Le gouvernement afghan accuse les talibans d'être à l'origine de ces attaques et meurtres souvent non revendiqués, et de chercher à peser ainsi sur les négociations à Doha, qui ont été suspendues jusqu'au 5 janvier.

ROUMANIE

Les pro-européens scellent un accord pour former un gouvernement

Trois partis pro-européens de centre droit ont scellé lundi en Roumanie un accord visant à la formation d'un gouvernement avec l'économiste et actuel ministre des Finances Florin Citu pour Premier ministre, dans la foulée des élections législatives du 6 décembre.

"Nous souhaitons donner rapidement à la Roumanie un gouvernement qui mène des réformes destinées à moderniser le pays", a déclaré lors d'une cérémonie Ludovic Orban, le chef de file des libéraux (PNL, au pouvoir), qui formeront une coalition avec deux autres partis.

Les responsables de ces formations ont annoncé qu'ils proposeraient l'actuel ministre des Finances Florin Citu, 48 ans, au poste de Premier ministre.

"Je suis certain que ce sera un gouvernement stable (...) dévoué aux intérêts des citoyens", a déclaré M. Citu, diplômé en économie après des études doctorales à l'université de l'Iowa, aux Etats-Unis.

Le chef de l'Etat Klaus Iohannis, qui s'était déjà déclaré favorable à un gouvernement de centre droit, a aussitôt convoqué les partis politiques à des consultations mardi après-midi. Il devrait désigner officiellement dans la foulée M. Citu comme Premier ministre, afin que ce dernier demande un vote de confiance au parlement avant la fin de l'année. Coup d'envoi de la campagne de vaccination contre le nouveau coronavirus prévu le 27 décembre, adoption du projet de budget 2021, réformes destinées à relancer l'économie: le futur gouvernement sera confronté à de nombreux défis.

Les libéraux et leurs alliés - l'USR-Plus et le parti de la minorité magyare UDMR - disposent ensemble de 244 sièges sur un total de 465 dans les deux chambres du parlement. Ils pourront également compter sur le soutien des 18 élus des minorités (autres que la minorité magyare).

Cette coalition représente un tournant pour la Roumanie, qui aura en outre la chance de bénéficier de fonds européens d'un montant sans précédent, de 80 milliards d'euros sur la période 2021-2027, s'est félicité Dacian Ciolos, co-président de l'USR-Plus et chef du groupe Renew au parlement européen.

"Ce pays a besoin de stabilité politique (...) alors que nous sommes confrontés à une crise économique et à la pandémie", a pour sa part lancé Hunor Kelemen, président de l'UDMR, qui représente les intérêts des quelque 1,2 million de Hongrois de souche de Roumanie. Les sociaux-démocrates (PSD, opposition) ont remporté d'une courte tête les législatives mais, privés d'alliés, ils ont dû laisser la main aux partis de centre droit pour former le

PERSONNALITÉS - HISTOIRE - ANNIVERSAIRE

Abane Ramdane avait une vénération pour l'unité nationale

Le Chahid Abane Ramdane "a marqué de son empreinte le Mouvement national" grâce aux nombreuses qualités qui étaient les siennes, notamment sa "vénération pour l'unité nationale", ont unanimement souligné, lundi à Alger des enseignants universitaires et des chercheurs en histoire.

Lors d'une conférence organisée au Musée du Moudjahid à l'occasion du centenaire du Chahid-symbole Abane Ramdane (1920-2020) et du 63e anniversaire de sa disparition, les participants ont mis en évidence ses nombreuses qualités sous tendant sa "vision prospective d'un leader qui a marqué de son empreinte le Mouvement national et qui avait une vénération pour l'unité nationale".

Tous les témoignages sur Abane Ramdane "reconnaissent sa grande formation politique et intellectuelle" et le présentent comme "un cerveau", a indiqué Azzedine Boukenna, doyen de la faculté de Bouzaréah, citant Yves Courrière qui disait de lui que "Abane était remarquablement intelligent".

C'était en outre un homme juste et d'une sincérité absolue (...) Tout ce qui lui importait était l'unité nationale".

L'intervenant a fait savoir que les témoignages sur Abane Ramdane se sont intéressés à ses idées politiques à travers sa formation politique, intellectuelle et historique, tout en mettant en avant son authenticité.

Remarquable dirigeant au sein du Front de libération nationale (FLN), Abane Ramdane, a également été à l'origine de la création de plusieurs organisations, dont l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et la Fédération de France du FLN, a-t-il rappelé, mettant aussi en exergue son rôle dans la tenue du Congrès de la Soummam en 1956.

De son côté, le Dr Ahmed Adimi a



mis en avant le rôle joué par Abane Ramdane dans la communication de guerre face à la propagande française et sa réussite en dépit du manque de moyens, mais grâce à son génie, à porter loin et même très loin, la voix de la Révolution algérienne.

Il a ainsi évoqué l'apport de ce Chahid à la création du journal "El Moudjahid", l'élaboration d'un plan judicieux pour son impression, d'abord à La Casbah puis à Tunis, mais aussi sa distribution ciblée en direction d'éminentes personnalités politiques dans le monde.

Soulignant le succès du journal face à la propagande française à la faveur de divers canaux de communication, M. Adimi, a rappelé, dans le même sens, l'importance des stations de radio créées à Tunis mais éga-

lement à la frontière algéro-marocaine, et dont l'objectif était de renforcer la confiance Algériens en leur Révolutions et en ses dirigeants.

Intervenant à cette occasion, M. Amar Belkhdja, auteur et chercheur en histoire, a jugé important de mettre en lumière les qualités et le parcours militant de cette figure historique.

Dans le même sens, le moudjahid Mohamed Ghafir, dit "Moh cliché" a mis en avant les orientations "cruciales" que Abane Ramdane adressées aux membres de la Fédération de France du FLN, et qui étaient axées, a-t-il dit, sur les modalités de collecte de fonds pour la Révolution, l'organisation des émigrés algériens en France et en Europe et le transfert de la Révolution sur le territoire de la France.

LITTÉRATURE

Parution de "Un jour idéal pour mourir", de Samir Kacimi

Le roman "Un jour idéal pour mourir", une oeuvre sur la vie et la mort dans une société usée par ses contradictions, de l'écrivain Samir Kacimi a été traduit vers le français par Lotfi Niya et publié récemment en Algérie aux éditions Barzakh.

Sorti en 2009 dans sa version originale en langue arabe sous le titre de "Yawm ra'i li-lmawt", ce roman, édité en premier chez l'édition ACTE SUD en France (propriétaire des droits de traduction), raconte la mésaventure d'un journaliste quadragénaire qui, après avoir vu ses aspirations et ses rêves se volatiliser, décide de se jeter du haut d'un immeuble dans la banlieue d'Alger. Pour que la presse parle de lui et de son suicide inabouti, Halim Bensadek s'est écrit une lettre qu'il s'était envoyée à sa propre adresse en expliquant les raisons de cette entreprise désespérée. Son ami Omar Tounba a également décidé de mettre fin à ses jours après avoir perdu tout espoir d'épouser sa petite amie, malgré sa forte personnalité censée, pourtant, lui permettre de surmonter les différentes épreuves difficiles de la vie.

Mais Halim, ce "pauvre" intellectuel aux principes incompatibles avec une société reculée et guidée par ses instincts, n'a pas réussi à mettre en oeuvre son "plan suicidaire".

Le roman s'articule dans son intégralité autour de ces deux protagonistes, décrits comme des exemples de personnes inactives dans une société cynique. En filigrane, cette fiction de 117 pages se lit comme un récit intrigant de la vie et de la mort dans un dualisme fascinant et philosophique, invitant à interroger le réel par la fiction et l'absurde.

Soutenu par description aiguisée et construction originale, le roman porte un regard critique sur les dérives d'une société en perte de repères, que l'auteur et narrateur de cette fiction restitue en bravant sans ambages les interdits qui l'étouffent.

A travers l'histoire du journaliste, l'auteur dresse une autopsie d'une société, éprouvée par ses propres contradictions et décrite dans ses maux et interdits que l'auteur a su adoucir en usant d'images fortes, d'humour et d'ironie.

Avocat de formation et journaliste de métier, Samir Kacimi, né en 1974 à Alger, est l'auteur de plusieurs romans notamment "Un jour idéal pour mourir", "Kitab el Machaa", "Grand prix Assia-Djebar du roman en langue arabe en 2016 ou encore "L'amour au tournant" traduit en français et publié en Algérie et en France.

Natif d'Alger et établi en France, Lotfi Niya a traduit plusieurs oeuvres d'auteurs algériens à l'image de Bachir Mefti et Hmida Ayachi, entre autres.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TISSEMSILT
DAÏRA DE LARDJEM
COMMUNE DE LARDJEM
NIF : 095638069004228
N°: 27/2020

Annonce d'attribution provisoire

En application de l'article 65 du décret présidentiel N° : 24715 du 16/09/2015 modifié et complété qui régit les marchés publics, la commune de LARDJEM annonce à tous les soumissionnaires, les résultats de l'annonce **AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°:21** en date le **06/10/2020** publiée aux journaux suivants :

EL ITIHADE (EN ARABE) Sur 06/10/2020

Les projets a été confié provisoirement aux entreprises suivant :

DESIGNATION DES LOTS	ENTREPRISE DE REALISATION	LA NOTE TECHNIQUE	MONTANT DE L'OFFRE EN TTC	MONTANT CORRIGE EN TTC	DELAI DE REALISATION	NIF	OBS
REVETEMENT DES COURS A TRAVERS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES DU CYCLE PRIMAIRES 1^{ER} TRANCHE							
LOT N 01: ECOLE CHAHID RAKIK AHMED	DERBANE MILOUD	35	1.385.695.50	//	10 JOURS	198314210038044	QUALITE TECHNIQUEMENT OFFRE FINANCIERE LE MOINS DISANT
LOT N 02: ECOLE CHAHID FOUADI AHMED	DERBANE MILOUD	35	1.450.063.60	//	10 MOIS	198314210038044	
LOT N 03: ECOLE CHAHID OUAHAB ABDELKADER	SAHEL AHMED	43.14	1.975.995.00	//	21 JOURS	182483600451148	
LOT N 04: ECOLE CHAHID HAMEK MUSTAFA	SAHEL AHMED	43.14	1.286.092.50	//	21 JOURS	182483600451148	

Pour les soumissionnaires intéressés pour prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont invités de se rapprocher de nos services au plus tard **(03) Jours** à compter de la première parution de l'attribution provisoire dans les journaux quotidiens ou le BOMOP, le recours est introduit dans les **dix (10) jours** à compter de la première

DK NEWS (EN FRANÇAIS) SUR : 07/10/2020
BOMOP (EN ARABE, EN FRANÇAIS) SEMAINE DU 11/10/2020 AU 17/10/2020

Après l'étude des offres par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres (d'évaluation des offres)

en date le : **04/11/2020**

en date le : **26/11/2020**

parution de l'avis d'attribution provisoire. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant, les soumissionnaires qui contestent le choix opéré pour le service contractant introduire les recours, devant la commission communale des marchés.

COMMUNE DE LARDJEM: RUE AMIR ABDELKADER - LARDJEM // TEL: 046 53 45 58 // email : Apc.LARDJEM38.blog.sbot.com

DK NEWS

Anep : 2016021236 du 23/12/2020

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MSILA
DAÏRA DE SIDI AMEUR
COMMUNE DE SIDI AMEUR
Nif:098428225036520

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N°01/2021

LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE POPULAIRE COMMUNALE DE SIDI-AMEUR LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES POUR L'OPÉRATION A LIMENTATION SCOLAIRES PRIMAIRES ANNE 2021

- ✓ Lots N01: ALIMENTATION GÉNÉRALE
- ✓ Lots N 03: VIANDES ET OEUFS
- ✓ Lots N 02: LEGUMES ET FRUITS
- ✓ Lots N 04: PAIN

Les sociétés qualifiées et intéressées par cet appel peuvent rapprocher auprès des bureaux des marchés publics pour retirer le cahier des charges contre un paiement de la somme de 5000 DA. auprès du trésorier numéro de compte postal actuel: 307022/94, le droit de participer est non remboursable et les offres doivent donc être jointes aux documents suivants:

Le dossier de candidature:

- 1- La déclaration de candidature remplie, signée, scellée et datée
 - 2- La déclaration d'intégrité signée, datée et scellée
 - 3- Loi fondamentale pour les entreprises
 - 4- Documents liés aux mandats permettant aux personnes d'engager l'institution
 - 5- Chaque document permet une évaluation des capacités des candidats ou entrepreneurs ou, si nécessaire, des manutentionnaires:
- A- Capacités professionnelles: copie du registre du commerce, moyens matériels et humains
 - B- Capacités financières: moyens financiers justifiés par les résultats financiers
 - C- Capacités techniques: moyens humains et références professionnelles

02) Offre technique :

- 1- La déclaration d'abonnement est signée, datée et scellée
- 2- Tout document permettant d'évaluer l'offre technique: une note technique justifiable et tout document requis en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247
- 3- Le cahier de conditions contenant en fin de page la phrase «lu et accepté», manuscrite signée et scellée avec le visa sur toutes les pages

03) Offre financier

- la lettre de soumission remplie, paraphée, datée et signée
 - le bordereau des prix unitaires datée, signes et paraphe
 - le devis quantitatif et estimatif signée date et paraphe
- Les offres candidatures et techniques, financières doivent être déposées dans trois enveloppes différentes portant une seule expression.

Enveloppe 01- dossier de candidature + Enveloppe 02- offre technique + Enveloppe 03 - offre financier

Les trois enveloppes doivent être déposées au niveau du bureau des marchés dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme ne porte que l'expression :

il ne s'ouvre que par le comité d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

Commune sidi ameur

APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC L'EXIGENCE DES CAPACITÉS MINIMALES N° 01/2021 ALIMENTATION SCOLAIRE DE PRIMAIRE ANNE 2021

Partie N°:.....

dernier délais pour Le dépôt des offres est 06 jours à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres sur bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou sur la presse à diffusion nationale.

L'ouverture des plis se fera le dernier jour et la dernière heure de la date limitée de dépôt des offres A 14:00 en séance publique au siège de la commune de sidi ameur. Si le jour de l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongé (jusqu'à jour suivant à 14.00 Les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours de la date limitée de dépôt des offres.

DK NEWS

Anep : 2016021260 du 23/12/2020

CYBERGUERRE

«L'Algérie dispose de tous les moyens pour faire face à la menace et de riposter»

L'Algérie a tous les moyens pour faire face aux cyberattaques et même de riposter, a déclaré l'expert en géopolitique et sécurité, Dr Arslan Chikhaoui, dans un entretien accordé au quotidien francophone L'Expression, paru dans l'édition de ce lundi.

En plus des moyens disponibles pour contrer toute incursion malveillante, l'expert affirme que l'Algérie dispose aussi d'un potentiel humain formé pour faire face à ce genre de menaces.

"L'Algérie a les moyens de se protéger contre ce type d'attaque et même riposter.

Elle est parée à ce genre de guerre, avec notamment des effectifs bien formés pour faire face à ces menaces", a déclaré Dr Arslan Chikhaoui, en insistant sur le niveau d'alerte qui doit être très élevé, car dans ce monde de la cyberguerre "les choses évoluent très vite" et "qu'on doit toujours rester sur nos gardes" et "rester au diapason de ce qui se fait", a-t-il dit.

L'expert en géopolitique et sécurité affiche son assurance quant aux compétences dont dispose le pays.

"Ce point ne m'inquiète pas", dit-il. Cependant, "le grand défi", selon Dr Arslan Chikhaoui, réside dans la préparation de l'opinion publique à cette guerre.

"Le grand défi maintenant est de préparer l'opinion publique à cette guerre qui peut arriver à n'importe quel moment. Surtout que les attaques sont surtout psy-



chologiques. On doit réveiller les esprits sur cette réalité que nous vivons tôt ou tard.

Comme avec les menaces sanitaires, les Algériens doivent être prêts à faire face à ce type de menaces", a-t-il ajouté, insistant sur le rôle de sensibilisation "à nos institutions ainsi qu'à notre société civile.

Ils doivent collaborer ensemble pour préparer le front interne à ces nouvelles guerres", a-t-il soutenu.

Pour ce qui est des incursions récentes de hackers marocains, Dr Arslan Chikhaoui les qualifie d'une "cyberguerre".

"Ce qui se passe actuellement avec le voisin marocain est, en effet, une cyberguerre. Elle entre dans cette nouvelle

logique de guerre à distance, où aucune balle n'est tirée avec des dégâts aussi importants qu'une guerre classique", souligne l'expert, ajoutant que l'Algérie fait face à trois types d'attaques, notamment "la propagande et la désinformation", "les attaques de vandalismes" et "l'espionnage politique ou industriel".

Des attaques, explique-t-il, qui consistent à envoyer des messages politiques à des moments précis pour créer de la confusion au sein de la population, et à défigurer les pages de sites Web.

Quant à l'espionnage politique ou industriel, il a pour but de voler des données via des chevaux de Troie introduits dans les systèmes d'information, poursuit l'expert en géopolitique.

INTERNET FIXE ET MOBILE Près de 42 millions d'abonnés au 3^e trimestre de 2020 en Algérie

Près de 42 millions d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, fibre FTTH et 4G LTE/Wimax) et au mobile (3G et 4G) ont été enregistrés durant le 3^e trimestre de 2020, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCCE) sur l'évolution du marché de l'Internet fixe et mobile en Algérie.

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe a ainsi dépassé les 3,7 millions et celui mobile les 38 millions durant le 3^e trimestre de 2020, détaille le rapport. Concernant l'internet fixe, il est relevé un total de 3.730.931 abonnés au 3^e trimestre de 2020, alors qu'il était de 3.503.474 à la même période de 2019, soit une évolution de 6,49% en l'espace d'une année.

Sur les 3.730.931 abonnés à l'internet fixe, 2.454.574 sont abonnés à l'internet haut débit (ADSL), 59.750 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH), 1.216.164 à la 4G LTE fixe et 443 à la technologie Wimax. Quant au taux de pénétration de l'internet fixe, il est relevé une évolution qui passe de 7,96% au 3^e trimestre de l'année dernière à 8,49% au 3^e trimestre de l'année en cours.

Il est constaté, en outre, une augmentation de l'utilisation de la bande passante en Algérie au cours du 3^e trimestre de 2020, atteignant ainsi les 1580 Gigabits (1,58 Térabit), contre 998 Gigabits (0,998 Térabit) durant la même période de l'année 2019.

Internet mobile : une évolution de 4,17% en une année

S'agissant de la situation du marché de l'Internet mobile 3G/4G, un total de 38.069.773 abonnés a été enregistré durant le 3^e trimestre de 2020, alors qu'il était de 36.546.458 durant la même période de 2019, soit une augmentation de 4,17%, en une année. Pour ce qui est de l'évolution du parc global d'abonnés internet mobile par technologie, l'ARPCCE note une augmentation, durant le 3^e trimestre en cours, du nombre d'abonnés à la 4G avec 28.125.102 abonnés actifs, contre 23.807.131 au 3^e trimestre de l'année 2019 et une diminution du nombre d'abonnés à la 3G avec 9.944.671 (un total de 12.739.327 durant le 3^e trimestre de 2019). Le rapport relève, par ailleurs, une évolution du taux de pénétration de l'Internet de téléphonie mobile, qui passe de 83,06% durant le 3^e trimestre de 2019 à 86,60% au cours du 3^e trimestre de 2020. Le trafic consommé de l'internet de téléphonie mobile durant ce troisième trimestre en Algérie a été également mis en évidence. Il est ainsi noté une importante augmentation du volume du trafic internet mobile consommé durant le 3^e trimestre de 2020 atteignant les 385.892.838 Gigaoctet comparativement à la même période de l'année dernière où il a été enregistré 278.476.358, soit un taux d'évolution de 38,57%.

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE BUDGET, DE LA COMPTABILITE ET DU PATRIMOINE
NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉ MINIMALES

La Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour les :

Travaux de réhabilitation du reste à réaliser des immeubles sis rue Hassiba Ben Bouali repartis en 05 lots:

- LOT 1 : Immeubles n° 133, 137, 139, 141, rue Hassiba BEN BOUALI
- LOT 2 : Immeubles n° 163, 165, 171, 173, 175, 177, rue Hassiba BEN BOUALI
- LOT 3 : Immeuble n° 143, rue Hassiba BEN BOUALI,
- LOT 4 : Immeubles n° 145, 147, 151, 153, 159, rue Hassiba BEN BOUALI
- LOT 5 : Immeubles n° 149 et 155, rue Hassiba BEN BOUALI

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots mais ne peuvent être retenus que pour un seul lot.

Dans le cas où un soumissionnaire est le moins disant sur plusieurs lots, il sera retenu pour le lot le plus consistant, pour les lots restants, le soumissionnaire classé juste après doit s'aligner sur le montant de la soumission la moins disante

Il s'agit d'un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale conformément aux articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public.

Il est adressé aux entreprises justifiant les conditions d'éligibilité suivantes :

Valable pour les cinq lots

- 1- Capacité professionnelle : qualifiées en bâtiment activité principale catégorie 3 et plus en cours de validité
- 2- Capacité financière : ayant chiffre d'affaire de 20.000.000,00 DA la moyenne des trois dernières années (2017-2018-2019) visés par les services des impôts

3- Capacité technique :

- ♦ Moyens humains : Ingénieur en génie civil, Architecte ou Master (à justifier par les diplômes et une copie de l'attestation nominative délivrée par la CNAS ou CACOBATH, DAS).
- ♦ Moyens matériels : Echafaudage de type modulaire ≥ 800 M² (à justifier par une facture d'achat portant la surface)
- ♦ Références professionnelles : Expérience dans l'exécution des travaux similaires (travaux de réhabilitation des immeubles du vieux bâti) à ceux prévus dans le cadre du marché (justifiée par des attestations de bonne exécution des maîtres d'ouvrages) les anciens portant travaux de réhabilitation des cités, des grands ensembles et équipements publics ne seront pas prises en considération)

Les entreprises peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Aménagement et la Restructuration des Quartiers de la wilaya d'Alger - Adresse: 02, Bd AMARA Rachid - Quartiers de la Marine - Casbah - Alger, contre paiement d'un montant de 1 500,00 DA, auprès de la trésorerie de la wilaya d'Alger, représentant les frais de reproduction.

Les dossiers de soumission comprendront un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

LE DOSSIER DE CANDIDATURE :

- la déclaration de candidature (selon le modèle ci-joint).

- la déclaration de probité (selon le modèle ci-joint).

- le dossier administratif

Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

L'OFFRE TECHNIQUE :

- une déclaration de souscrire (selon le modèle ci-joint).
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique : une mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

L'OFFRE FINANCIERE :

- la lettre de soumission
- le bordereau des prix unitaires (BPU)
- le détail quantitatif et estimatif (DQE)

Se référer à l'article n°08 du cahier des charges.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

à n'ouvrir que par la Commission d'Ouverture des Plis et d'Evaluation des Offres

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale

Travaux de réhabilitation du reste à réaliser des immeubles sis rue Hassiba Ben Bouali repartis en 05 lots

Adresse à :

Monsieur le Directeur de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers,
02, Bd AMARA Rachid - Quartier de la Marine - Casbah - Alger.

- La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours.
- L'offre est valable pendant 03 mois augmentés de la durée de préparation des offres.
- La date de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00, si ce jour correspond à un jour férié légal, le jour de dépôt et d'ouverture est reporté au jour ouvrable suivant.
- La séance d'ouverture des plis aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres à 13h00, au siège de la Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Quartiers.
- Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

Programme de la soirée

TF1 21:15

C'est Noël, tout est permis avec Arthur



L'animateur a préparé une soirée spéciale en compagnie d'invités prêts à tout donner pour le show ! Jarry, Bilal Hassani, Booder, Karine Ferri, Virginie Hocq, Florent Peyre, Chris Marques et Gérémy Crédeville ont accepté de relever les défis d'Arthur avec des mimes, des quiz et des épreuves plus farfelues les unes que les autres. Sur le plateau sont également conviés Antonio le magicien, le jongleur David Burlet, les danseuses du Moulin Rouge. Des figures connues de TF1 comme Jean-Pierre Pernaut, Jean-Pierre Foucault, Evelyne Dhéliat, Louis Bodin, Anne-Claire Coudray... participent également à l'émission par webcam.

france 2 21:05

N'oubliez pas les enfants



Pour cette émission spéciale qui met les enfants à l'honneur, huit jeunes participants vont tenter leur chance pour remporter les cadeaux de leurs rêves. Les chanteurs en herbe - âgés de 9 à 13 ans - s'affrontent au cours de quatre duels. Le vainqueur va alors essayer de remporter jusqu'à cinq présents qu'il a lui-même choisis. Qu'il s'agisse de tubes récents ou de grands classiques, les candidats n'ont rien à envier à leurs aînés...

france 3 20:55

Meurtres en pays d'Oléron



Le corps d'un homme d'une soixantaine d'années, nu et en position fœtale, vient d'être retrouvé dans un cimetière protestant abandonné depuis plus de 200 ans en Charente-Maritime. A côté du cadavre, une coquille d'huitre dans laquelle est gravé le nom du mort. Une mise en scène déconcertante pour Judith Valeix qui vient de prendre la direction de la Brigade de gendarmerie de La Tremblade. Pour infiltrer le monde de l'ostréiculture, la capitaine Valeix compte sur l'aide du médecin légiste, Vincent Lazare, un enfant du pays.

CANAL+ 20:05

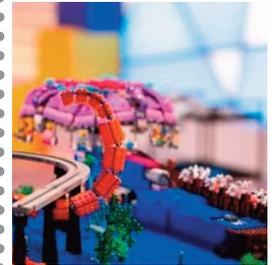
Football / Ligue 1 Uber Eats



La première partie de la saison de Ligue 1 s'achève avec la 17^e et dernière journée des matchs allers. Le titre honorifique de champion d'automne sera décerné ce soir. Finaliste de la Ligue des champions, le PSG termine l'année civile par la réception de Strasbourg au Parc des Princes. Neymar Jr et ses partenaires partent a priori favoris de cette opposition face aux Alsaciens, 19^e au soir de la 12^e journée. Les champions de France devront toutefois se méfier de la réaction du Racing qui se trouve dans l'obligation de prendre des points pour s'extraire du bas du classement.

6 20:35

Lego Masters



Dans cette compétition inédite en France, huit équipes de deux candidats s'affrontent. Lors d'épreuves thématiques pouvant durer des heures, elles doivent construire de spectaculaires créations à l'aide de briques emboîtables en plastique. À la fin de chaque défi, l'animateur Eric Antoine et deux Brickmasters, des experts de la discipline, jugent les œuvres des compétiteurs selon deux critères : leur talent artistique et leur technique. À la fin de la compétition qui comprend huit épreuves en tout, l'équipe gagnante remportera un chèque de 20 000 euros.

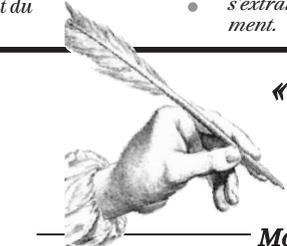
Jeux

Samourai-Sudoku n°2617

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

Grids for the Samurai Sudoku puzzle.



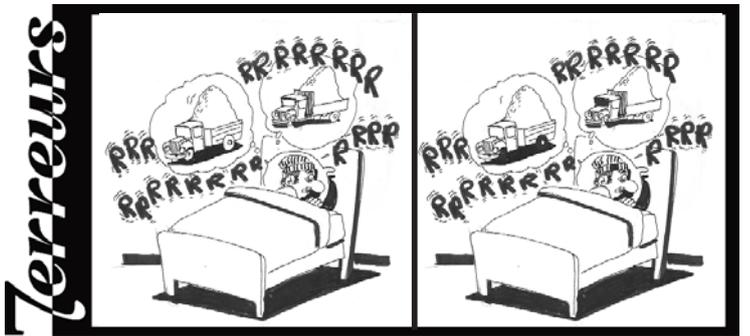
«Croire en quelque chose et ne pas le vivre, c'est malhonnête»

Ghandi

Mots croisés n°2617

- 1 - Rapport de simultanéité
2 - Portes de gastéropodes - Inutilisable
3 - Sorti du lit - Dégages
4 - Bouts de bois - Luneaire
5 - Barbaresques - Se fait du cinéma
6 - A voile et à vapeur - Déclaration - Cantine rapide
7 - Base de calcul - Racaille
8 - C'est-à-dire en petit - Prêts à appareiller
9 - Propage - Fruits de cognac
10 - Fragrance - Défalquée
A - Charpentes apparentes
B - Ouevrais - Guide de mine
C - Fils d'une fille de mon père - Bien à lui
D - Inventeraient
E - Il mettait les troubadours d'accord - Principe vital - Armure d'index
F - Obstacle - Napperons
G - Sous-le-vent en Polynésie - Quand il est contre, c'est haut pour le ténor - Numéro 24
H - Suçoter - Unité transcendante du moi
I - Maisons où il y a un monde fou - Cité carnavalesque
J - Font connaître
K - Base de bouchons
L - Porteur de quartier - Lieu de corrections

Crossword grid with letters A-L and numbers 1-10.



BADMINTON

Coup d'envoi de la saison 2020-2021 à Bangkok

La ville de Bangkok en Thaïlande donnera le coup d'envoi de la nouvelle saison-2020-2021 de Badminton par une tournée asiatique, organisée en bulles sanitaires, avec une première longue étape à partir du 12 janvier, a annoncé la Fédération mondiale de badminton (BWF) sur son site officiel qui a dévoilé le calendrier provisoire des six premiers mois de l'année 2021.

La Thaïlande accueillera également les finales du World Tour, prévues du 27 au 31 janvier 2021.

La période de qualification aux Jeux de Tokyo s'ouvrira avec l'Open de Suisse en mars, pour se refermer au dernier jour de l'Open d'Inde au mois de mai. Le classement mondial établi le 18 mai 2021 servira de référence pour la qualification olympique.

Initialement prévues en mai dernier, puis reportées au début du mois d'octobre 2020, les Coupes "Thomas" (hommes) auxquelles l'Algérie prendra part, avec la sélection masculine championne d'Afrique en titre et "Uber" (femmes) où l'Afrique sera représentée par l'Egypte (championne d'Afrique), se dérouleront finalement après les Jeux de Tokyo, pendant le mois d'octobre 2021, dans la ville danoise d'Aarhus.

Ces deux compétitions seront suivies par l'Open du Danemark. L'instance internationale du badminton a également dévoilé son plan d'aide aux tournois du circuit mondial.

Il prévoit notamment une réduction de moitié des frais d'inscription des tournois de niveau 2, mais aussi la possibilité pour les étapes Super 1000 et Super 750 de revoir à la baisse leur grille de primes aux joueurs, pour les faire passer respectivement de 1,1 million à 850 000 dollars, et de 750 000 à 600 000 dollars.

HAND/ MONDIAL-2021 (PRÉPARATION) Victoire de l'Algérie devant la Pologne (26-23)

La sélection algérienne de handball s'est imposée devant son homologue polonaise sur le score de 26 à 23 (mi-temps : 12-12), en match amical de préparation au Mondial-2021, disputé lundi à Wladyslawowo.

Le Sept national, en stage en Pologne jusqu'au 30 décembre, disputera un autre second amical face à la Pologne, mardi, avant d'enchaîner avec le tournoi international de Varsovie prévu du 27 au 29 décembre, regroupant quatre équipes.

Outre la Pologne (pays hôte) et l'Algérie, ce tournoi verra également la participation de la Russie et de la Suisse ou l'Egypte. Le Sept national effectuera par la suite un ultime stage précompétitif à Manama (Bahreïn) à partir du 6 janvier, avec au menu deux matchs amicaux face à la sélection locale les 8 et 10 janvier. Le départ pour le Caire se fera à partir de Manama le 11 janvier.

Au Mondial-2021, l'Algérie fait partie du groupe F aux côtés du Maroc, du Portugal et de l'Islande.

Les Algériens débiteront le tournoi contre le Maroc le 14 janvier avant d'affronter respectivement l'Islande (16 janvier) puis le Portugal (18 janvier).

En Egypte, les "Verts" vont signer leur retour sur la scène mondiale après avoir brillé par leur absence lors des éditions de 2017 en France et 2019 en Allemagne et au Danemark.

REPRISE DE LA PRATIQUE SPORTIVE EN PLEIN AIR "Soulagées", les fédérations s'attaquent au protocole sanitaire

La décision des pouvoirs publics d'autoriser la reprise de la pratique sportive en plein air à partir de mardi, a été accueillie avec "soulagement" par les fédérations concernées après neuf mois d'arrêt causés par la pandémie de coronavirus (Covid-19).

Sont concernés par cette décision l'athlétisme, le cyclisme, le tennis, l'aviron et le canoë-kayak, la voile, les sports mécaniques, le ski et les sports de montagne, les sports équestres et les sports traditionnels.

Même le badminton, que les jeunes et tout petits pratiquent outdoor, a été autorisé "afin de ne pas pénaliser cette catégorie d'âge", selon les explications du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS).

Cette reprise reste conditionnée par l'application du protocole sanitaire anti-coronavirus exigé par le Comité scientifique de suivi et d'évaluation de la pandémie de Covid-19 et le Centre national de médecine du sport (CNMS).

Pour certains responsables de disciplines sportives concernées par la reprise contactés par l'APS, le retour à l'entraînement s'annonce "difficile".

"Le retard accumulé durant plusieurs mois d'arrêt va être dur à rattraper, mais nous avons proposé un programme ambitieux aux ligues et clubs afin de reprendre la compétition dans les plus brefs délais.

Ce programme sera discuté lors des réunions prévues au courant de la semaine afin de mettre en place les dispositions relatives au protocole sanitaire", a déclaré le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Abdelkrim Sadou, qui a accueilli avec "satisfaction et soulagement" cette décision.

Dans le souci de replonger le plus rapidement possible dans le bain de la compétition, la FAA prévoit d'entamer la saison avec les traditionnels challenges de cross-country dès le 16 janvier à Djelfa.

"Nous avons également prévu de programmer deux compétitions par semaine en



éparpillant les clubs participants et ainsi diminuer la densité lors des challenges", a-t-il proposé.

Néanmoins, Sadou s'est montré sceptique quant à la mise en place du protocole sanitaire, notamment concernant les tests de dépistage PCR lors des challenges qui regroupent habituellement plus de 1.000 athlètes.

"Nous allons discuter avec les ligues et clubs afin de mettre en place le protocole sanitaire, en essayant d'établir une liste des villes les plus aptes à accueillir les athlètes dans les meilleures conditions", a-t-il fait savoir.

De son côté, le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Kheiredine Barbari, s'est dit "soulagé" par l'autorisation permettant aux coureurs de remonter sur selle, assurant que les clubs attendaient "impatiemment" cette décision. "Les clubs reprendront les entraînements dès jeudi, alors que la première compétition nationale est prévue le 22 janvier avec le déroulement du critérium de Sidi-Abdellah (Alger), suivi du Tour de Chlef (1re étape de la Coupe d'Algérie) début février", a détaillé Barbari.

Délégué Covid

Concernant la mise en place du protocole sanitaire, ce dernier a indiqué que son instance a anticipé les choses

en dévoilant aux concernés les grandes lignes du document lors du Collège technique national, tenu samedi par visioconférence.

"Nous avons exigé un délégué Covid-19 à chaque compétition.

Ainsi, lors des compétitions régionales, les ligues seront obligées de désigner un délégué Covid-19 qui veillera à l'application des mesures sanitaires, alors que lors des compétitions nationales, c'est la FAC qui assurera cette mission", a-t-il indiqué, assurant que "des sanctions sévères seront prononcées à l'encontre de ceux qui ne respectent pas le protocole sanitaire".

Autre discipline autorisée, le tennis.

Mohamed Bouchabou, DTN de l'instance fédérale (FAT) a exprimé son "grand soulagement" et celui de toute la famille tennistique suite à cette décision.

"Nous allons nous préparer pendant presque deux mois pour reprendre le chemin des compétitions", a-t-il expliqué.

Interrogé sur la prochaine saison sportive 2021, Bouchabou a précisé qu'un protocole sanitaire devait être strictement appliqué pour la reprise des activités.

"Le coup d'envoi de la saison sportive 2021 sera donné vers la fin du mois de février.

A cet effet, nous allons donner 45 à 60 jours aux clubs

pour se préparer en appliquant strictement un protocole sanitaire établi par l'instance fédérale", a ajouté la même source.

Parmi les principaux points dudit protocole, avoir un responsable Covid chargé du suivi de l'application des différentes mesures sanitaires.

"Un contrôle de la température corporelle à l'entrée de toute structure (pistolet frontal) est obligatoire.

Strict respect des mesures de distanciation physique (proscription des poignées de mains, accolades et embrassades) avec obligation de remplir une auto-déclaration quotidienne par les utilisateurs des infrastructures tennistiques prouvant qu'ils n'ont pas eu de contact lors des 14 derniers jours avec des personnes atteintes de Covid", a encore précisé le DTN.

"Outre la distance de sécurité, des créneaux d'entraînement seront établis pour éviter de recevoir du monde en même temps.

Aussi, il sera interdit d'utiliser lesouches et chaque athlète sera obligé d'utiliser son propre matériel", a conclu le DTN.

Pour rappel, le MJS avait annoncé le 9 juillet, comme première étape de reprise progressive, avoir autorisé les athlètes algériens "qualifiés et qualifiables" pour les prochains Jeux Olympiques et Paralympiques 2020 de Tokyo, reportés à 2021 en raison du coronavirus, à reprendre les entraînements avec strict respect des mesures de protection.

Il avait aussi autorisé, la semaine dernière, les clubs de football de Ligue 2 à reprendre les entraînements depuis dimanche, alors que ceux de la Ligue 1 ont entamé la compétition au mois de novembre dernier.

SPORT / JEUX MÉDITERRANÉEN 2022

Les véliplanchistes algériens espèrent "une fin imminente" de la pandémie

Les véliplanchistes algériens de la série Laser Standard actuellement en stage bloqué à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage sont unanimes à espérer "une fin imminente" de la pandémie du nouveau coronavirus, pour "bénéficier de meilleures conditions de travail dès le début de l'année 2021" ce qui leur permettra de "mieux préparer" les prochains Jeux méditerranéens, prévus en 2022 à Oran.

"Notre souhait le plus cher est que cette crise sanitaire prenne fin au plus vite, et que les choses reprennent leur cours normal, pour qu'en 2021, nous puissions retravailler comme avant, et pouvoir ainsi préparer les JM d'Oran dans les meilleures conditions possibles" ont déclaré mardi Maïssa Abdelfettah et Oussama Benserai, dans des interviews accordées au site officiel de la Fédération (FAV). Concernant ce stage bloqué, qui

se déroule du 14 au 24 décembre à Alger-Plage, les jeunes champions de la série Laser Standard ont indiqué qu'il "sert surtout" à les "remettre dans le bain, après une longue période d'arrêt, imposée par la pandémie" du COVID-19. Des véliplanchistes de la série RSX sont également concernés par ce regroupement, dont Hamza Bouras et Amina Berrichi, qui eux préparent les Jeux olympiques de 2022 à Tokyo et pour lesquels ils sont déjà qualifiés, grâce notamment à leur titre continental, décroché en octobre 2019.

Une importante compétition, pour laquelle la FAV espère bénéficier d'une invitation (wild-card) pour pouvoir y qualifier deux autres athlètes dans la série Laser Standard, à savoir : le tandem Wassim Ziiani - Karassane Maliya.

Un espoir plus que permis pour la voile algérienne, car la Fédération in-

ternationale devrait proposer un quota de 18 wild-cards aux nations qui n'ont pas réussi à qualifier leurs véliplanchistes pour Tokyo. La sélection nationale voile a déjà effectué trois stades de préparation, en vue des importantes échéances internationales à venir.

Le premier au mois d'août, puis un second en septembre et le dernier en octobre, toujours à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques.

Outre Hamza Bouras et Amina Berrichi, les athlètes concernés par ce stage dans la série RSX sont : Ramzy Boudjatit, Katia Belabès, Lina Ait-Ali Ouslimane, Fayçal Bencerai, Ramy Boudrouma et Islem Benaka. Pour ce qui est de la série Laser Standard, et outre le tandem Maïssa Abdelfettah - Oussama Benserai, les véliplanchistes Ziiani Wassim et Karassane Maliya sont également concernés par ce stage.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) CRB - Gor Mahia reprogrammé au 26 décembre

Le match CR Belouizdad - Gor Mahia du Kenya, prévu mercredi au stade du 5-juillet (20h45), comptant pour le 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, aurait été reprogrammé au samedi 26 décembre, selon le président du club kényan Ambrose Rachier.

" Notre match contre le CR Belouizdad se jouera désormais samedi 26 décembre. Nous avons réussi à obtenir la reprogrammation de cette rencontre à cette date, car il était difficile pour nous de trouver un vol pour l'Algérie en raison de la fermeture de l'espace aérien liée à la pandémie de Covid-19.

", a indiqué le président de Gor Mahia, dans une déclaration accordée lundi soir au site Goal.

Attendue lundi après-midi à Alger sur un vol en provenance de Doha (Qatar), la délégation de la formation kényane ne figurait pas parmi les passagers.

La direction du CRB a informé aussitôt la commission d'organisation des compétitions de la Confédération africaine (CAF) ainsi que la Fédération algérienne (FAF), en attendant la réponse de l'instance continentale, sachant que le trio arbitral tunisien désigné pour officier ce match se trouve à Alger depuis dimanche.

" Notre arrivée à Alger est prévue entre le 23 et 24 décembre. Nous partirons quand ils nous le diront ", a-t-il ajouté. Le président de Gor Mahia est revenu sur la situation difficile que traverse son club sur le plan financier, poussant certains joueurs à vouloir boycotter les matchs de l'équipe. " Actuellement, nous n'avons pas d'argent et nous faisons de notre mieux pour payer les joueurs. Nous partirons pour l'Algérie avec



des joueurs volontaires, nous n'allons forcer personne à voyager avec nous. C'est un match que nous voulons gagner et nous devons travailler avec des joueurs prêts à jouer pour nous ", a-t-il conclu. La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021 à Nairobi.

Mardi 22 décembre :

Young Buffaloes (Eswatini) - AS Vita Club (RD Congo) 14h00
Jwaneng Galaxy FC (Botswana) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) 14h00
Teungueth FC (Sénégal) - Raja Casablanca (Maroc) 18h00

Mercredi 23 décembre :

El-Merreikh (Soudan) - Enyimba (Nigeria) 14h00
Nkana (Zambie) - Athletico Petroleos (Angola) 14h00
FC Platinum (Zimbabwe) - Simba SC (Tanzanie) 14h00
AS Sonidep (Niger) - Al-Ahly (Egypte) 15h00
Gazelle FC (Tchad) - Zamalek (Egypte) 15h00
AS Bouenguidi Sports (Gabon) - TP Mazembe (RD Congo) 15h30
Asante Kotoko (Ghana) - Al-Hilal (Soudan) 16h00
Ahly Benghazi (Libye) - ES Tunis (Tunisie) 17h00
Kaizer Chiefs (Afrique du Sud) - Primeiro de Agosto (Angola) 17h00
Racing Club Abidjan (Côte d'Ivoire) - Horoya AC (Guinée) 17h00
Stade malien (Mali) - WA Casablanca (Maroc) 17h00
CR Belouizdad (Algérie) - Gor Mahia (Kenya) 20h45

Lundi 28 décembre :

MC Alger (Algérie) - CS Sfax (Tunisie) 20h45
NB : la seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021.

Korichi : « Nous n'avons rien reçu de la CAF »

Le directeur du pôle compétitif du CR Belouizdad Taoufik Korichi, a déclaré mardi que le club n'avait rien reçu de la part Confédération africaine de football (CAF) à propos d'une éventuelle reprogrammation du match face aux Kényans de Gor Mahia, prévu ce mercredi au stade du 5-juillet (20h45), dans le cadre du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football.

" Nous n'avons rien reçu de la part de la commission des compétitions de la CAF concernant une nouvelle date de cette rencontre. Pour nous, le match est

toujours fixé au mercredi. Le club kényan devait rallier Alger lundi mais il ne l'a pas fait. Nous avons constaté son absence, en saisissant la CAF et la FAF ", a indiqué à l'APS Korichi. Attendue lundi après-midi à Alger sur un vol en provenance de Doha (Qatar), la délégation de la formation kényane ne figurait pas parmi les passagers. Le trio arbitral tunisien désigné pour officier cette rencontre, se trouve quant à lui à Alger depuis dimanche. " Selon certaines indiscretions, le match risque bien d'être décalé de 24 heures, mais rien n'est encore officiel.

Les Kényans ne nous ont rien communiqué concernant leur plan de vol.

Il s'agit d'une situation imprévue, mais nous devons bien nous adapter, en restant concentrés sur le match ", a-t-il ajouté. Le président de Gor Mahia Ambrose Rachier avait indiqué, lundi soir au site spécialisé Goal, que le match aurait été " reprogrammé au samedi 26 décembre ", précisant que l'arrivée de l'équipe kényane à Alger " est prévue entre le 23 et 24 décembre ". La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021 à Nairobi.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E TOUR PRÉLIMINAIRE - ALLER) CRB - GOR MAHIA Les Kényans ne sont pas venus

La délégation de la formation kényane de Gor Mahia, attendue ce lundi à Alger, n'a pu rejoindre la capitale, en vue du match face au CR Belouizdad, prévu mercredi au stade du 5-juillet (20h45), dans le cadre du 2e tour préliminaire (aller) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a annoncé le club algérois dans un communiqué. " L'arrivée de la délégation kényane était prévue ce lundi à 13h30

en provenance de Doha (Qatar), mais l'équipe ne figurait pas parmi les passagers du vol. La direction du club a informé la commission d'organisation des compétitions de la Confédération africaine (CAF) ainsi que la Fédération algérienne (FAF), en attendant la réponse de l'instance continentale, sachant que le trio arbitral tunisien désigné pour officier ce match se trouve à Alger depuis dimanche ", a in-

diqué le Chabab sur sa page officielle Facebook. Dans une déclaration accordée dimanche au site officiel du club kényan, le président de Gor Mahia Ambrose Rachier a indiqué que son équipe a reçu l'autorisation pour pouvoir effectuer le voyage en Algérie. " Nous avons obtenu l'autorisation pour effectuer le déplacement en Algérie. Nous avons saisi la compagnie aérienne qatarienne pour continuer les formalités,

sachant qu'elle est l'une des rares à atterrir à Alger. Nous faisons de notre mieux pour nous rendre en Algérie ". Avant d'enchaîner : " En raison de la fermeture de l'espace aérien en Algérie, nous avons demandé à la CAF de délocaliser cette rencontre dans un autre pays de l'Afrique du nord, nous n'avons rien reçu à ce sujet ". La seconde manche est fixée aux 5-6 janvier 2021 à Nairobi.

LIGUE 1 (4E JOURNÉE) Deux entraîneurs sanctionnés par la LFP

Les entraîneurs du WA Tlemcen Abbas Abd El Aziz et de l'ASO Chlef Moussi ont écopé d'un match de suspension chacun (interdiction de vestiaires et de terrain), pour " contestation de décision " lors des rencontres de la 4e journée de Ligue 1 disputées les 18 et 19 décembre, a indiqué la Ligue de football professionnel lundi.

Les deux techniciens devront en outre s'acquitter d'une amende de 20.000 DA.

La Commission de discipline de la LFP réunie lundi a également sanctionné l'USM Bel Abbes d'une amende de 200.000 DA pour " absence de l'entraîneur sur la main courante " lors de la rencontre de la 4e journée contre la JS Saoura.

D'autre part, le défenseur du NA Hussein-dey Meftah Mohamed a été sanctionné d'un (01) match de suspension ferme plus 30.000 DA d'amende pour " contestation de décision ". La même sanction a été infligée au joueur de l'OMédéa Cherfaoui Tarék.

TOURNOI DE L'UNAF (U20) 3E JOURNÉE Battue par la Libye (1-0), l'Algérie éliminée

L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée lundi face à son homologue libyenne (0-1), en match disputé au stade Hedi-Ennaifer de Tunis, pour le compte de la 3e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), qualificatif à la CAN-2021 en Mauritanie (14 février - 4 mars).

Les Libyens ont ouvert le score grâce à un but contre son camp du défenseur algérien Bara Khalil (17e). A l'issue de ce résultat, l'Algérie avec un seul point en trois matchs, est d'ores et déjà éliminée, alors qu'elle visait au départ l'une des deux places qualificatives pour la CAN 2021. C'est la fin du tournoi pour les juniors algériens, eux qui ne vont pas jouer lors de la 4e journée face aux Egyptiens, fixée au jeudi 24 décembre suite au retrait des Pharaons, alors qu'ils seront exempts lors de la 5e et dernière journée, prévue dimanche 27 décembre. Dans l'autre rencontre de cette troisième journée, la Tunisie et le Maroc se sont neutralisés (0-0) au stade Hamadi-Agrebi à Radès. A l'issue de la 3e journée, la Libye se hisse en tête du classement avec 6 points, devant la Tunisie (5 pts) et le Maroc (4 pts). L'Algérie ferme la marche avec un seul point seulement après le retrait de l'Egypte.

Le tournoi se déroule sous forme d'un mini-championnat, au bout duquel les deux premiers seront qualifiés pour la phase finale de la CAN-2021 de la catégorie en Mauritanie (14 février - 4 mars), qui verra la participation de 12 équipes.

Outre le pays organisateur, neuf pays ont déjà validé leur billet pour le rendez-vous continental.

Il s'agit de la Gambie, de l'Ouganda, de la Tanzanie, du Mozambique, et la Namibie, du Ghana, du Burkina Faso, de la Centrafrique, et du Cameroun.

LIGUE 2 / CR TÉMOUCHENT Talbi vise l'accession après sa réélection à la tête du club

Le président du CR Témouchent, Houari Talbi, réélu lundi soir à la tête du club nouveau promu en Ligue 2 de football, s'est engagé à jouer la carte de l'accession lors de la nouvelle saison, si les moyens financiers "ne feront pas défaut" à sa formation.

"Notre objectif est de monter une équipe compétitive capable de jouer la carte de l'accession, si nous parvenons à avoir les moyens de notre politique, car comme tout le monde le sait, nous traversons une crise financière aiguë.

Cela nous amène à lancer un énième appel en direction des autorités locales et industriels de la ville pour assister le club", a-t-il déclaré lors de l'exposé de son programme d'action.

L'assemblée générale électorale du CRT a eu lieu après avoir décalé à deux reprises la date butoir de recueil des candidatures, en raison de l'absence de candidats pour briguer le poste de président. Cette situation a poussé Houari Talbi à postuler à sa succession à la dernière minute pour "débloquer la situation", a-t-il affirmé. Outre les grosses ambitions qu'il nourrit en vue de la prochaine édition de championnat, dont le coup d'envi sera donné en février 2021, le même responsable a annoncé qu'il prévoyait de doter le club d'une académie de football.

"Par le passé, le CRT était composé dans sa majorité de joueurs enfants du club. Ce n'est plus le cas depuis quelques années, et je pense qu'il est temps pour nous de revoir cette politique.

J'espère que notre demande formulée à la direction de la jeunesse et des sports pour mettre certains sites sportifs à notre disposition, afin de lancer notre académie de football, soit exaucée", a-t-il souhaité.

Par ailleurs, le boss du CRT a annoncé la reprise des entraînements mardi, soit après 48 heures de la date fixée par le ministère de la Jeunesse et des Sports pour les clubs de Ligue 2 pour débiter la préparation d'intersaison.

La formation de la ville d'Aïn Témouchent, qui a fait un passage éphémère en Ligue 2 entre 2009 et 2011, s'est renforcée par plusieurs joueurs lors du mercato estival. Elle a fait appel aussi à un nouvel entraîneur, en la personne de Hadj Merine qui a succédé à Omar Belatoui, rappelle-t-on.

LIGUE 1 (5E JOURNÉE) CSC - USMA à l'affiche, la JSS pour une place de leader

Le duel entre le CS Constantine et l'USM Alger constituera l'affiche de la 5e journée de Ligue 1 de football, prévue mercredi, alors que la JS Saoura, en appel à Magra, tentera de se hisser provisoirement en tête du championnat.

Cette 5e journée sera tronquée de trois rencontres, en l'occurrence Olympique Médéa - CR Belouizdad, NA Hussein-Dey - ES Sétif et JS Kabylie - AS Aïn M'lila, en raison de la participation du CRB, de l'ESS et de la JSK aux compétitions africaines interclubs.

Le CSC (14e, 3 pts), auteur de trois matchs nuls de rang, tentera de signer son premier succès de la saison face à une équipe de l'USMA (17e, 2 pts), où rien ne va plus. Sèchement battue lors de la précédente journée à domicile par l'OM (1-3), l'USMA traverse une zone de turbulences.

Quelques jours après le limogeage de l'entraîneur François Ciccolini, pour avoir boycotté la cérémonie protocolaire à l'issue de la Supercoupe face au CR Belouizdad (1-2), le directeur général sportif Antar Yahia pourrait connaître le même sort.

Un autre faux-pas risque de mettre déjà le nouveau coach des "Rouge et Noir", le Français Thierry Froger, dans une situation inconfortable.

De son côté, la JS Saoura (2e, 8 pts), invaincue jusque-là, se rendra à l'Est du pays pour défier le NC Magra (10e, 4 pts), dont l'entraîneur Mohamed Bacha a été limogé dimanche.

Un succès des gars de Béchar leur permettrait de grimper provisoirement en tête du classement.

Le MC Alger (4e, 7 pts), auréolé de sa qualification pour le prochain tour de la Ligue des champions, sera en appel à l'Ouest pour croiser le fer avec le RC Relizane (6e, 6 pts).

Les Algérois, qui voyagent bien (4 points sur 6 possibles, ndlr), devront rester vigilants face à une équipe de



RCR qui s'était imposée le week-end dernier en dehors de ses bases devant le CA Bordj Bou Arréridj (1-0).

Pour sa part, le MC Oran (6e, 6 pts) enchaînera avec un deuxième derby de suite, quand il se rendra chez la lanterne rouge l'USM Bel-Abbès (20e, 1 pt), moins d'une semaine après avoir signé sa première victoire de la saison, à domicile face au WA Tlemcen (2-1).

Sans les services de ses nouvelles recrues, pas encore qualifiées, la formation de la "Mekerra" sera appelée à puiser dans ses réserves pour éviter le faux-pas de trop.

Quant au Paradou AC (10e, 4 pts), il partira favori à domicile contre le CABBA (17e, 2 pts), confronté à une crise de résultats et dont les joueurs sont à la recherche d'un sursaut d'orgueil.

A Skikda, la JSMS (14e, 3 pts), largement battue lors de la précédente journée à Aïn M'lila (3-0), est appelée à revoir sa copie, à l'occasion de la réception de l'ASO Chlef (10e, 4 pts), laquelle se trouve dans l'obligation de réagir suite à la défaite concédée à la maison face à la JSK (0-2). Enfin, le WAT (17e, 2 pts) cherchera à décrocher son premier succès depuis son retour parmi l'élite, à domicile face à l'US Biskra (6e, 6 pts), tenue en échec le week-end dernier sur sa pelouse par le PAC (1-1).

LIGUE 1 / RC RELIZANE "L'équipe gagne progressivement en confiance"

L'entraîneur du RC Relizane, Si Tahar Cherif El Ouezzi a estimé, lundi, que son équipe, qui retrouve la Ligue 1 de football cette saison, est en train de gagner progressivement en confiance, ce qui lui permettra d'être meilleure lors des prochains matchs.

"La victoire ramenée de Bordj Bou Arréridj lors de la précédente journée, la première pour nous cette saison, nous a mis en confiance, ce qui devrait se répercuter positivement sur le rendement

de mes joueurs lors des prochaines sorties", a déclaré, à l'APS, l'ancien international algérien. Le RCR, auteur de trois nuls, dont deux à domicile au cours des trois premières journées de championnat, a réussi à revenir avec les trois points du succès du terrain du CABBA (1-0) vendredi passé dans le cadre de la 4e journée. "Après deux semi-échecs à domicile, mes joueurs ont commencé à douter. C'est dire que cette première victoire, réalisée de surcroît en déplacement, est tombée à point nommé pour les mettre en confiance", s'est-il réjoui. Le "Rapid", qui accueille mercredi le MC Alger pour le compte de la 5e journée, risque néanmoins, selon son coach, de buter sur deux aléas, à savoir la fatigue et les blessures. "Les joueurs risquent de ne pas récupérer à temps du déplacement de Bordj Bou Arréridj que nous avons effectué par route. Aussi, trois ou quatre joueurs devraient s'absenter du match de mercredi pour cause de blessures", a encore informé Cherif El Ouezzi. Le champion d'Afrique avec la sélection algérienne en 1990 a dit, en outre, s'attendre à une mission "très difficile" contre le MC Alger, "qui nous dépasse en termes de moyens financiers et humains", promettant toutefois de rendre une "belle copie, si mes joueurs font preuve de grande concentration et détermination tout au long de la partie". Après quatre journées de championnat, le RCR occupe la septième place au classement avec six points.

Le programme

Programme des rencontres de la 5e journée du championnat de Ligue 1 de football, prévues mercredi :

- Paradou AC - CABBA Arréridj 14h30
- CS Constantine - USM Alger 14h30
- JSM Skikda - ASO Chlef 14h30
- NC Magra - JS Saoura 14h30
- RC Relizane - MC Alger 14h30
- WA Tlemcen - US Biskra 15h00
- USM Bel-Abbès - MC Oran 15h00

Reportées :
Olympique Médéa - CR Belouizdad
NA Hussein-Dey - ES Sétif
JS Kabylie - AS Aïn M'lila

Classement :	Pts	J
1. ES Sétif	10	4
2. AS Aïn M'lila	8	4
--. JS Saoura	8	4
4. CR Belouizdad	7	3
--. MC Alger	7	3
6. MC Oran	6	4
--. RC Relizane	6	4
--. US Biskra	6	4
9. JS Kabylie	5	4
10. Paradou AC	4	4
--. O. Médéa	4	4
--. NC Magra	4	4
--. ASO Chlef	4	4
14. CS Constantine	3	3
--. NA Hussein-Dey	3	4
--. JSM Skikda	3	3
17. WA Tlemcen	2	4
--. CABBA Arréridj	2	4
--. USM Alger	2	4
20. USM Bel-Abbès	1	4

APS

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 N° D'IDENTIFICATION FISCALE: 099802019121821

AVIS RECTIFICATIF

Le directeur des équipements publics informe l'ensemble des soumissionnaires à l'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ouvert avec exigence de capacité minimales n° 38/2020 paru le 22/12/2020 que les nominations des lots ont été rectifiées comme suit :

LOT N° 01 : LYCÉE AZOUZ HALIMA COMMUNE DHAHRA DAIRA DE TAUGRIT (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 02 : LYCÉE ZORIGANE ABDELLAH COMMUNE O/BEN AEK (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 03 : LYCÉE ABDELRHIMANE KARZAZI A BOUKADER (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 04 : LYCÉE MOHAMED KHENTACHE COMMUNE HARCHOUNE DAIRA D'EL KARIMIA (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 05 : LYCÉE EL MEKKI AEK COMMUNE BENI HADUA (ETANCHÉITÉ+ DES CLASSES)
 LOT N° 06 : LYCÉE BOUDISSE MOHAMED ZEBABDIA COMMUNE OUED EL FODDA (ETANCHÉITÉ + AMÉNAGEMENT)
 LOT N° 07 : LYCÉE MOHAMED SAHNOUNE COMMUNE OUED SLY (ETANCHÉITÉ+ SANITAIRE)
 LOT N° 08 : LYCÉE M'HAMMEDI BOUZINA BEKHEIRA A OULED FARES (ETANCHÉITÉ + AMÉNAGEMENT DU CANTINE)
 LOT N° 09 : LYCÉE HASSIBA BEN BOUALI COMMUNE EL KARIMIA (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 10 : LYCÉE ALI CHACHOU A CITE OLYMPIQUE - CHLEF (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 11 : LYCÉE EL BOUALI MOHAMED COMMUNE LABIADH MEDJADIA (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 12 : LYCÉE ROUAM KHELIFA A SOBHA CENTRE (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 13 : LYCÉE MEROUANI EL DJILALI A CHETTIA (ETANCHÉITÉ + AMÉNAGEMENT DU CANTINE)
 LOT N° 14 : LYCÉE FRERE SAADI A SONELGZ COMMUNE OUED SLY (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 15 : LYCÉE SALHI AEK A CHORFA COMMUNE CHLEF (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 16 : LYCÉE CHIHANE ALI A HEY ELHOURIA COMMUNE CHLEF (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 17 : LYCÉE ROUAM KHELIFA A SOBHA CENTRE (CHAUFFAGE)
 LOT N° 18 : LYCÉE MOHAMED MEHDI A HAY EL SAADA - CHLEF (CHAUFFAGE)
 LOT N° 19 : LYCÉE SALAH EDDINE EL AYOUBI A BOUKADER (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 20 : LYCÉE EL AAKID LOTFI A BOUKADER (ETANCHÉITÉ)
 LOT N° 21 : LYCÉE FRERE KOUADRI HENI COMMUNE SENDJAS DAIRA CHLEF (SANITAIRE)

DK NEWS Anep : 2016021303 du 23/12/2020

Moises Caicedo proche de Man U

Une recrue en approche pour les Red Devils. Comme annoncé ce week-end sur notre site, la formation de Manchester United envisagerait bien de recruter Moises Caicedo. Le jeune ailier de 19 ans qui évolue actuellement sous les couleurs de l'Independiente del Valle serait tout proche de s'engager en faveur des Red Devils. En discussions depuis quelques semaines, les deux clubs seraient sur le point de trouver un accord pour un montant de six millions d'euros plus divers bonus. Cette saison, l'international équatorien a disputé 27 rencontres toutes compétitions confondues, inscrit six buts et délivré six passes décisives. En cas d'arrivée à Manchester, il pourrait être prêt dans la foulée pour obtenir un permis de travail.



DYBALA DE RETOUR AVEC LA JUVENTUS

Alors que les rumeurs d'un départ continuent d'enfler le concernant, Paulo Dybala devrait effectuer son retour à la compétition contre la Fiorentina. Paulo Dybala a repris l'entraînement avec la Juventus et son entraîneur Andrea Pirlo est convaincu que l'international argentin sera impliqué dans le match de Série A contre la Fiorentina.

Dybala n'a pas participé à la partie victorieuse de la Vieille Dame à Parme samedi dernier en raison d'un problème musculaire, mais il est de nouveau apte pour le dernier match du club avant les vacances de Noël et du Nouvel An. "Il (Dybala) s'est un peu entraîné avec l'équipe et aussi un peu à part aujourd'hui, il devrait pouvoir se joindre à nous pour le match, a déclaré Pirlo à Juventus TV. La Juve a été très impressionnante contre Parme, mais le retour de la Joya a de quoi booster les Bianconeri, qui ont souvent eu des difficultés à enchaîner les victoires cette saison. Dybala revient à un moment où les bruits d'un possible départ le concernant refont surface. Pirlo a minimisé toutes ces rumeurs extérieures et espère maintenant que les faits d'arme de l'Argentin sur le terrain supplanteront les annonces de la presse.

LE REAL PRÉPARE L'ARRIVÉE DE DAVID ALABA

Tous les voyants sont au vert pour que l'actuel joueur du Bayern Munich, David Alaba, soit un joueur du Real Madrid la saison prochaine.

L'opération ne compte que des aspects positifs, indique Marca dans ses colonnes, qui explique que tout est en bonne voie pour que le transfert se fasse désormais.

Premièrement, le transfert se ferait à moindre coût, puisque Alaba pourra partir libre en juin prochain. Une opportunité rare quand il s'agit d'acquérir un joueur d'une telle qualité et dont la valeur est actuellement estimée à 65 millions d'euros (selon Transfermarkt). Du pain béni pour le Real Madrid compte tenu de la situation financière actuelle.

D'autre part, le polyvalent défenseur a formellement décidé de ne pas prolonger avec le Bayern, comme l'a récemment confirmé Rummenigge : "Nous avons eu de nombreuses conversations. L'objectif a toujours été de prolonger son contrat. Une réunion finale a eu lieu et une proposition a été soumise avec une date limite en octobre. Notre offre n'a pas été acceptée et notre président l'a retirée. Il n'y a pas eu d'autres discussions depuis lors.

Pour être honnête, nous avons fait de nombreuses démarches auprès de son agent (Pini Zahavi) et de son père. Nous avons mis tout en œuvre pour atteindre l'équilibre. Il n'avait plus qu'à accepter, mais ça n'a pas été le cas", a déclaré le directeur général du club bavarois.

Marca précise enfin que le joueur de 28 ans ne songe qu'à la Liga comme nouvelle étape dans sa carrière, et qu'entre les deux seuls clubs ayant le statut pour l'accueillir, Real et Barça, David Alaba se tournera sans hésiter vers Madrid. En tout cas, les supporters merengues ne s'y trompent pas : dans un sondage effectué par le média espagnol, 84% des 20.000 votants sont en faveur d'une arrivée de l'Autrichien.

ISCO TROP CHER POUR ARSENAL ?

Mikel Arteta, le manager d'Arsenal, aurait reçu l'assurance de ses dirigeants de pouvoir recruter lors du mercato hivernal 2021. Isco serait l'un des joueurs convoités par le technicien espagnol.

Avec une piètre quinzième place au classement de Premier League, Arsenal réalise l'un des pires départs de sa longue histoire. Le club londonien va être contraint de recruter et déjà certains profils apparaissent. Selon Bein Sport, Mikel Arteta aimerait s'attacher les services d'Isco. Mais le milieu de terrain du Real Madrid reste cher et est également convoité par Everton et son ancien coach Carlo Ancelotti. Tottenham et Chelsea suivraient également d'un oeil attentif la situation. L'ancien joueur de Malaga lui ne rêve que d'une chose. Peu importe la destination, il veut jouer. A Madrid, on ne sait que faire d'Isco qui aurait toutefois une préférence pour les Toffees et que sa côte reste élevée outre-Manche. Du côté d'Arsenal, c'est trois joueurs que l'on espère recruter. Il ne faut donc pas mettre tous les œufs dans le même panier. Hors le Real Madrid espère 60 M€ pour l'international espagnol. De quoi faire peur aux Gunners..... Et de laisser le champ libre aux autres.



Casillas intègre l'organigramme du club

Un peu plus de cinq années après son départ, Iker Casillas est de retour au Real Madrid. En effet, le gardien légendaire du club de la capitale intègre l'organigramme merengue en tant qu'assistant directeur général de la Fondation. "Le Real Madrid C.F. annonce qu'Iker Casillas rejoint la Fondation. "Le Real Madrid en tant qu'assistant du directeur général. Iker Casillas est une légende du Real Madrid, il représente les valeurs de notre club et il est le meilleur gardien de but de notre histoire. (...) Pour le Real Madrid, c'est un honneur de recevoir l'un de ses grands capitaines chez lui", a communiqué la Maison Blanche.

Deux clubs anglais penseraient à Rojo

Ecarté de l'équipe première de Manchester United, Marcos Rojo est en quête d'un nouveau challenge pour relancer sa carrière.

Sous contrat jusqu'en juin prochain avec les Red Devils, assorti d'une option pour douze mois supplémentaires, le défenseur central argentin susciterait la convoitise de deux formations de Premier League. D'ici le site The Athletic, Newcastle songerait à recruter le footballeur de 30 ans sous la forme d'un prêt. Nos confrères affirment que Sheffield United, lanterne rouge du classement et toujours sans la moindre victoire, s'intéresserait également à l'ancien joueur du Sporting Portugal.

Acheté par les Mancunians au cours du mercato estival 2014, moyennant 20 millions d'euros, Marcos Rojo n'a pas participé à un seul match depuis le lancement de la saison 2020-2021, en Premier League comme en Ligue des Champions. En janvier dernier, le natif de Buenos Aires avait été prêté aux Argentins de l'Estudiantes de la Plata. Sa dernière apparition avec Manchester United remonte au 10 novembre 2019 contre Brighton and Hove Albion (3-1).

PARLEMENT

Adoption à l'unanimité du projet de loi de règlement budgétaire 2018

Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté mardi à l'unanimité le projet de loi portant règlement budgétaire pour l'exercice 2018, lors d'une plénière présidée par Slimane Chenine.

Étaient présents à cette séance de vote dudit texte de loi (PLRB 2018), le ministre des Finances Aïmen Benabrahmane et celle chargée des Relations avec le parlement Basma Azouar. Pour rappel, le taux de croissance en 2018 avait atteint 1,4% contre 1,3% en 2017, tandis que les prévisions tablaient sur un taux de croissance de 1,7%. Concernant le taux d'inflation en 2018, il a atteint 4,3% contre 5,6% en 2017.



SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Un journaliste marocain : "l'Algérie est visée via la normalisation israélo-marocaine"

La normalisation du régime marocain avec l'entité sioniste constitue une "catastrophe" qui menace l'avenir de la région du maghreb arabe, a mis en garde le journaliste marocain Ali Lahrouchi relevant que l'Algérie "est la première cible de ce rapprochement maroco-israélien". "La dictature alaouite au Maroc est en elle-même un danger sur la sécurité du monde arabe en semant la discorde et tendant les complois", a indiqué M. Lahrouchi dans une déclaration à l'APS. "L'arrivée d'Israël au Maroc après cette normalisation honteuse a fait monter la tension dans la région", a-t-il souligné. "Le Makhzen prépare depuis longtemps l'annonce de la normalisation de ses relations avec l'entité sioniste et ce en quête du soutien des Etats unis d'Amérique", a ajouté le journaliste marocain établi depuis 20 ans aux Pays-Bas, précisant que "le refus de l'Algérie des méthodes coloniales du Maroc dans la région a amené ce dernier à comploter avec Israël pour attenter à sa stabilité". Pour ce journaliste

"l'Algérie est la première cible de cette normalisation en raison de ses positions soutenant la légalité internationale", car le régime marocain conspire avec les forces coloniales pour attenter à la stabilité de l'Algérie". Concernant les relations maroco-israéliennes, il a souligné qu'elles sont "très anciennes" rappelant que les Israéliens "avaient sauvé le Roi Hassan II de plusieurs tentatives de putsch". "L'aide des Israéliens au Maroc n'était pas gratuite. Hassan II faisait croire aux Arabes qu'il participait avec eux à leur guerre contre Israël. En réalité, il rendit des comptes aux Israéliens de tous les détails comme le confirme le témoignage du journaliste Mohammed Hassanine Heikel". "C'est grâce au roi Hassan II que les dirigeants sionistes ont réussi à espionner la réunion du sommet arabe abrité par le Maroc en 1965", a-t-il révélé, ajoutant que "le déplacement par le régime marocain de la majorité des juifs du Maroc à Israël n'était que pour contribuer à la fondation de l'Etat d'Israël". Et d'ajouter

que les marocains refusent la normalisation, mais ils n'ont pas le droit de sortir dans les rues pour le dénoncer, a-t-il souligné, rappelant la souffrance des journalistes marocains opposants à la dictature de la monarchie. M. Lahrouchi a mis l'accent sur son expérience personnelle avec le Makhzen lorsqu'il était correspondant du quotidien "Anoual" censuré lors du règne de Hassen II, où il a subi de grandes pressions. "J'ai été interpellé et interrogé à maintes reprises et j'ai été même kidnappé et menacé de mort avant de quitter le Maroc vers les Pays Bas le 24 janvier 2001, où je vis actuellement sous la protection de la sécurité hollandaise", a-t-il déclaré. Le même journaliste a rappelé l'enlèvement de son frère le 29 mai 1989 avant de prononcer 3 ans de prison ferme à son encontre rien que pour lui faire pression, affirmant que plusieurs journalistes marocains se trouvent en prison à l'image de Toufik Bouachrine condamné à 20 ans de prison, ou ils quittent vers l'étranger fuyant la tyrannie d'El Mekhzen.

AIR ALGÉRIE

Le programme de rapatriement se poursuivra jusqu'à la résorption de toutes les demandes (COMMUNIQUÉ)

La compagnie nationale Air Algérie a assuré lundi dans un communiqué que son programme des vols de rapatriement sera maintenu jusqu'à la résorption de toutes les demandes des citoyens bloqués à l'étranger, inscrits auprès des représentations consulaires à l'étranger. A cet effet, Air Algérie a appelé les citoyens concernés à consulter le site web de la compagnie, dédié aux rapatriements (rapt.airalgerie.dz) pour vérifier leurs inscriptions sur les listes de rapatriement en introduisant le numéro de passeport.

Ces listes seront mises à jour au fur et à mesure du traitement des dossiers par les services concernés, explique le communiqué rappelant que les citoyens doivent être détenteur d'un billet Air Algérie confirmé sur les vols de rapatriement, d'une attestation de test PCR négatif effectué de moins 72h avant le vol et remplir une fiche d'identification sanitaire (téléchargeable sur le site web d'Air Algérie). Pour rappel, Air Algérie avait annoncé fin novembre dernier la reprise des vols de rapatriement des nationaux bloqués à l'étranger et ceux souhaitant regagner le pays pour des raisons exceptionnelles d'urgences notamment d'ordre sanitaire, humanitaire ou en cas de force majeure à caractère professionnel ou économique.

UNIVERSITÉ - RAPATRIEMENT

770 enseignants et étudiants universitaires rapatriés jusqu'en novembre dernier (ministre)

Un total de 770 enseignants et étudiants universitaires ont été rapatriés jusqu'en novembre dernier, dans le cadre des mesures prises suite à la propagation du coronavirus, a indiqué le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, affirmant qu'il n'y aura pas une deuxième prolongation des bourses d'études à l'étranger. Dans un post sur Facebook concernant la prolongation des bourses d'études à l'étranger, le ministre a indiqué que 770 enseignants et étudiants universitaires ont été rapatriés durant la période allant du mois de juillet jusqu'au 14 novembre derniers, ajoutant que les services de son département reçoivent des demandes pour une deuxième prolongation qui "ne peuvent être satisfaites", la précédente prolongation étant "exceptionnelle". Suite à la propagation de la Covid-19 à travers le monde, la tutelle avait tenu une réunion avec la Commission nationale de formation et de perfectionnement à l'étranger (CNFPE) en deux sessions exceptionnelles pour débattre des questions relatives aux de-

mandes de prolongation, au terme de laquelle il a été convenu d'accorder 15 jours supplémentaires par mois au profit de 281 bénéficiaires ayant épuisé leurs bourses, et ce jusqu'au 30 juin dernier. Lors d'une réunion tenue le 14 juillet 2020 au siège du ministère des Affaires étrangères, il a été convenu de soumettre des propositions à la CNFPE, dont l'octroi du quart du mois à 146 chercheurs dont la bourse arrive à terme mi-juillet, tout en prolongeant les bourses, dès le mois de septembre, aux boursiers dans le cadre du programme national exceptionnel destiné à ceux n'ayant pas achevé leurs recherches. Au total, 702 demandes de prolongation et 51 recours ont été adressés par des boursiers n'ayant pas pu achever leurs recherches suite à la fermeture des universités durant les périodes de confinement, a indiqué le ministre, précisant que des prolongations allant de deux à trois mois ont été accordées avec un volume global de 1983 mois de prolongation, ce qui a exigé des ressources financières considérables.

ALGÉRIE-CHILI-DIPLOMATIE

L'ancrage des relations algéro-chiliennes doit se traduire par une coopération renforcée (diplomate)

L'Ambassadeur d'Algérie au Chili, Mohamed Sofiane Berrah, a déclaré que "l'ancrage et la solidité" de l'amitié entre l'Algérie et le Chili, doit se traduire par une coopération renforcée dans tous les domaines.

Dans une interview accordée à la Radio de l'Université du Chili, M. Berrah, a estimé que le gel de la décision des autorités chiliennes de fermer l'ambassade du Chili en Algérie, donnerait l'occasion aux deux pays "d'appréhender le présent et le futur des relations algéro-chiliennes avec sérénité et optimisme". "Les valeurs et les combats partagés par les peuples chiliens et algériens et les différents temps forts qui ont marqué leurs relations bilatérales, témoignent de l'ancrage et de la solidité de leur amitié "qui doit désormais se traduire par une coopération renforcée dans tous les domaines", porteuse de perspectives prometteuses et d'un avenir meilleur, a plaidé le diplomate. En juin 2020 le ministre, Teodoro Ribera, chancelier du gouvernement du président Sebastian Pinera, a annoncé que le gouvernement fermerait plusieurs ambassades du Chili, parmi lesquelles se trouvait l'ambassade du Chili à Alger. Les raisons in-

voquées pour justifier cette décision sont fondamentalement budgétaires et de rationalisation économique. L'annonce a immédiatement suscité un rejet dans de vastes secteurs politiques, académiques, économiques, sociaux et culturels au Chili.

Face à la désapprobation exprimée par des pans entiers de la société chilienne, le nouveau chancelier, ex-sénateur Andrés Allamand, a annoncé "la suspension indéfinie" de la décision de fermer l'ambassade chilienne en Algérie.

"Malgré avoir suspendu indéfiniment la fermeture des ambassades, dans le cas de l'Algérie, on a singulièrement réduit son niveau de représentation diplomatique en ne désignant pas un nouvel ambassadeur, mais seulement un Chargé d'Affaires à Alger", a regretté l'ambassadeur. Il a souligné que "tout comme avec le débat suscité en 2001, avec la tentative d'un groupe de députés de la droite, d'empêcher la réouverture de l'ambassade chilienne en Algérie, la profondeur des relations établies entre les peuples du Chili et de l'Algérie fait irruption à nouveau, venant du passé, avec une nouvelle vigueur et actualité".

Dans un contexte mondialisé "comme celui dans lequel nous vivons, de nouvelles formes de coopération peuvent émerger pour peu qu'il existe une volonté politique pour favoriser les échanges dans différents domaines", a encore dit M. Berrah, estimant que la relation entre deux Etats, "ne doit pas être jugée sur la base de l'actualité immédiate et des statistiques commerciales. Selon le diplomate algérien, pour comprendre la portée et la signification des relations algéro-chiliennes il faut en finir avec l'amnésie et l'oubli face à la profonde et dynamique histoire d'amitié et de solidarité forgée entre les deux peuples. "Une histoire forgée par deux nations actives, construite bien avant l'indépendance de l'Algérie, à partir de la solidarité du peuple chilien avec sa lutte pour l'indépendance", a-t-il rappelé. "La construction conjointe de la relation bilatérale par les gouvernements démocratiques qui avaient des objectifs communs, comme ceux qui ont inspiré les présidents Allende et Boumediene, sur le plan bilatéral et au sein du Tiers Monde", a enchaîné M. Berrah, ajoutant que "plus tard, après le coup d'état de 1973, à partir de la soli-

darité exprimée par le gouvernement et le peuple algérien envers le peuple chilien en résistance face à la dictature et dans l'accueil solidaire des exilés".

Le diplomate a également souligné que "le rétablissement des relations bilatérales entre les deux pays qui a permis de jeter les bases d'arrangements et d'une coopération inscrite dans le prolongement d'une solidarité mutuelle qui a résisté au temps". Selon M. Berrah, "l'échange économique entre les deux pays est certes modeste, mais en croissance". Au cours des dernières années, des mécanismes permanents de dialogue bilatéral pour une série de sujets d'intérêt mutuel ont été mis en place avec la participation de délégations gouvernementales et parlementaires. "Des délégations de chefs d'entreprises algériennes ont visité notre pays en explorant la possibilité de s'associer avec de petites et moyennes entreprises. A leur tour, des chefs d'entreprise chiliens ont participé à Alger et à Oran à des foires et événements commerciaux dans les secteurs de l'Industrie et de la Pêche", a rappelé le diplomate.